

COMMUNE DU CHENIT



LE CHENIT - 1646

Comptes 2014

AU CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

PREAVIS N° 8/2014

**RAPPORT DE GESTION
DE LA MUNICIPALITE**

COMPTES 2014

**Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

**Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes du 28 février 1956
(état au 1^{er} juillet 2013),**

**la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année
2014 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés
au 31 décembre 2014.**

1. CONSEIL COMMUNAL

1.1 LISTE ALPHABETIQUE DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION AU 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs,

AUBERT Philippe
 AUBERT Christophe
 AUBERT Fabrice
 BALESTRA Thierry
 BEETSCHEN Michel
 BICHSEL Pierre
 BLONDEAU Stefan
 BLONDEL Nathalie
 BODENMANN Jacques-Victor
 BOHREN Philippe
 CABRAS Arlette
 CALA Sébastien
 CAPT Pierre-Olivier
 CAPT Alain
 CHAMPRENAUD Nicolas
 CHANSON Jean-Claude
 CRISTIANO Jacqueline
 DIEMAND Jean-Philippe
 DUBOIS Carole
 DUFOUR Philippe
 DURUZ Eric
 DUVOISIN Dominique
 FREY Nicolas
 GAUTHIER Romain
 GIORDANO Cédric
 GLAUSER RICCI Marlène
 GUIGNARD Nicolas
 GUINAND Alain
 HEIZMANN Christian
 JEANNIN Michel
 KRAFTSIK Rodolphe
 KUNZ Marc
 LECOULTRE Jean-Luc
 MAILLARD Hervé

MAILLEFER Danielle
 MAILLEFER Cyril
 MASUDI N'TAMBWE Benjamin
 MATTHEY Julien
 MONTHE Francis
 MORAND Philippe
 NOE Alexandra
 OBERSON Marianne
 PIAZZINI Fabrice
 PIGUET Claire-Lise
 PITTET Nadia
 PONCE-BRANDT Sarah
 REYMOND Paulette
 REYMOND Stéphane
 RICHI Stéphane
 RIEBEN Micheline
 ROCHAT Eric
 ROCHAT Fabien
 ROCHAT Frédéric
 ROCHAT Jacques-André
 ROCHAT Jean-Claude
 ROUILLER Thierry
 SANCHEZ Francisco
 SCHWAB Stephan
 SIMOND Frédéric
 SIRNA Marylaure
 SONDEREGGER Jean-Pierre
 TIECHE Marie-France
 TROTTI Laurence
 VAUCHER Didier
 VULLIOUD Michel

Secrétaire :

Secrétaire suppléante :

Mme Paulette REYMOND

--

Bureau du Conseil communal (législature 2011-2016)

Présidente :	Marianne OBERSON (SOC/FG)
Première Vice-présidente :	Mme Carole DUBOIS (UDI)
Deuxième Vice-président :	M. Michel VULLIOUD (F3)
Scrutateurs :	M. Fabrice AUBERT (UDI)
	M. Jean-Claude CHANSON (SOC/FG)
Scrutateurs suppléants :	Mme Sarah PONCET-BRAND (F3)
	Mme Jacqueline CRISTIANO (SOC/FG)

1.2. SEANCES

Le Conseil communal a tenu 5 séances. Il s'est prononcé sur les objets suivants :

Lundi 17 février 2014

- **Assermentations**
- **Préavis n° 1/2014** Réfection du pont *Chez Jacob* au Brassus.
- **Préavis n° 2/2014** Mise aux normes et création d'une station de traitement à la source des Bioux.
- **Nomination d'un scrutateur suppléant.**
- **Divers et propositions individuelles.**

Lundi 28 avril 2014

- **Préavis n° 3/2014** Aménagement d'une place de rebroussement au Collège Chez-le-Maître – demande de crédit complémentaire.
- **Préavis n° 4/2014** Achat d'un nouveau porte-outil de déneigement.
- **Préavis n° 5/2014** Construction de nouveaux locaux et installations techniques à la station d'épuration (STEP).
- **Préavis n° 6/2014** Cautionnement d'un prêt LADE en faveur du Centre sportif de la Vallée de Joux SA.
- **Préavis n° 7/2014** Achat d'une déchiqueteuse à branchages pour la déchetterie et le Service forestier.
- **Divers et propositions individuelles.**

Lundi 23 juin 2014

- **Assermentations**
- **Election de la Commission de gestion (7 membres)**
- **Préavis n° 8/2014** Comptes 2013
- **Election de la Commission des finances (5 membres)**
- **Election du Bureau :**
 - **Président**
 - **Vice-Président**
 - **2^{ème} Vice-Président**
 - **2 scrutateurs**
 - **2 scrutateurs suppléants**
- **Divers et propositions individuelles**

Lundi 15 septembre 2014

- **Assermentations**
- **Préavis n° 9/2014** Révision du règlement du Conseil communal
- **Réponse de la Municipalité à la motion Nicolas Frey**
- **Préavis n° 10/2014** Arrêté d'imposition pour les années 2015 et 2016
- **Préavis n° 11/2014** Réfection de la toiture et divers travaux au Chalet des Begnines
- **Préavis n° 12/2014** Remplacement d'une conduite d'eau au Solliat

- **Nomination d'un membre**
 - à la commission de naturalisation
 - à l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux
 - à la Bourse G.-H. Piguet
- **Divers et propositions individuelles**

Lundi 1^{er} décembre 2014

- **Assermentation**
- **Préavis n° 13/2014** Création d'un trottoir Route des Crêtets – Rue du Lac
- **Préavis n° 14/2014** Budget 2015
- **Révision du Règlement du Conseil communal** propositions de modification des articles 45 et 77
- **Divers et propositions individuelles**

1.3 MOTIONS EN SUSPENS

- **Motion Carmelo SCIASCIA** (déposée le 4 septembre 2006).
Objet : Economies d'énergie.
- **Motion Jean-Claude ROCHAT et consorts** (déposée le 6 décembre 2010)
Objet : Pour une politique d'intégration des personnes de nationalité étrangère et de migrant(e)s au Chenit

2. ASSEMBLEE DE COMMUNE

VOTATIONS - ELECTIONS

L'Assemblée de Commune a été convoquée à quatre reprises :

9 février 2014

Votations fédérales

- Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant sur le règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire *Pour les transports publics*, qui a été retirée).

OUI : 999

NON : 437

Participation communale : 55.07 %

- Initiative populaire du 4 juillet 2011 *Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base.*

OUI : 197

NON : 1'261

Participation communale : 55.25 %

- Initiative populaire du 14 février 2012 *Contre l'immigration de masse.*

OUI : 641

NON : 812

Participation communale : 55.25 %

18 mai 2014

Votations fédérale et cantonale

Objets fédéraux

- Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (Contre-projet direct à l'initiative populaire *Oui à la médecine de famille*).

OUI : 1'357

NON : 134

Participation communale : 57.50 %

- Initiative populaire du 20 avril 2011 *Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants.*

OUI : 1'082

NON : 408

Participation communale : 57.65 %

- Initiative populaire du 23 janvier 2012 *Pour la protection de salaires équitables* (Initiative sur les salaires minimums).

OUI : 373

NON : 1'116

Participation communale : 57.54 %

- Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen).

OUI : 573

NON : 931

Participation communale : 57.54 %

Objets cantonaux

- Initiative populaire *Sauver Lavaux* qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux).

OUI : 339

NON : 983

Participation communale : 57.54 %

- Contre-projet du Grand Conseil modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979.

OUI : 928 NON : 355

Participation communale : 53.30 %

- Question subsidiaire : si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

Initiative : 304 Contre-projet : 994

Participation communale : 53.30 %

28 septembre 2014

Votations fédérales

- Initiative populaire du 21 septembre 2011 *Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration !*

OUI : 515 NON : 725

Participation communale : 48.55 %

- Initiative populaire du 23 mai 2012 *Pour une caisse publique d'assurance-maladie.*

OUI : 786 NON : 484

Participation communale : 48.74 %

30 novembre 2014

Votations fédérales

- Initiative populaire du 19 octobre 2012 *Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) ;*

OUI : 409 NON : 787

Participation communale : 45.69 %

- Initiative populaire du 2 novembre 2012 *Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles ;*

OUI : 193 NON : 1'008

Participation communale : 45.66 %

- Initiative populaire du 20 mars 2013 *Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) ;*

OUI : 203 NON : 975

Participation communale : 45.62 %

3. MUNICIPALITE

3.1 Répartition des dicastères (Législature 2011-2016)

Titulaires	Dicastères
Mme Jeannine RAINAUD - MEYLAN, Syndic Vice Syndic : M. Christian VULLIOUD	Administration générale - Finances - Tourisme – Développement
M. Laurent REYMONDIN Suppléant : M. Olivier BAUDAT	Eau – Epuration – Feu – Traitement des déchets
M. Christian VULLIOUD, Vice-Syndic Suppléante : Mme Jeannine RAINAUD-MEYLAN	Instruction publique – Affaires sociales – Culture
M. Olivier BAUDAT Suppléant : M. Laurent REYMONDIN	Routes et travaux – Garage communal – Déblais des neiges
M. Stives MORAND Suppléant : M. David PIGUET	Aménagement du territoire – Energie – Police
M. Bertrand MEYLAN Suppléant : M. Stives MORAND	Forêts – Alpages – Domaines – Protection civile
M. David PIGUET Suppléant : M. Bertrand MEYLAN	Bâtiments – Cimetières – Pompes funèbres

3.2 Séances

La Municipalité a tenu 44 séances. Elle a participé à 2 séances intermunicipalités.

3.3 Naturalisations et bourgeoisie de la Commune du Chenit

Naturalisation ordinaire (art. 8 LDCV)

- Mme Semsija ORLOVIC et sa fille Sherzada Mujcic,
- M. Mirzet EMKIC,
- Mme Esther DE MATTEIS,
- M. Cosimo DE MATTEIS,
- M. Hajrudin MEHMEDOVIC,
- M. Benjamin MASUDI N'TAMBWE,
- Mme Albertine POYET.

Naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (art. 22 LDCV)

- Célia THOLOMIER.

Naturalisation facilitée (article 25 LDCV - Etrangers nés en Suisse)

- Mme Sandra SANGA, née CABRAS.

Naturalisation facilitée fédérale (art. 27 LN)

- M. Jean-François MATHIEU,
- Mme Svetlana RENAUD,
- M. Eric FERREUX,
- Mme Anne Marie NOELLIS DESGALIER,
- M. Valon BILALLI,
- Mme Michelle MAYOR,
- M. Benoît BILLES,
- Mme Emmanuelle DE BIASE.

3.4 Anniversaires

Les personnes ci-dessous ont reçu de la Municipalité des vœux et des cadeaux à l'occasion de leur anniversaire :

90 ans

- Mme Alice LORETAN, du Sentier, Chemin des Mélèzes 16, le 31 janvier,
- Mme Nadine GOLAY, du Sentier, Rue de l'Hôpital 3, le 5 mars,
- M. Emile MEYLAN, du Sentier, Chemin de Rivaboux 1, le 11 mars,
- Mme Marie Antoinette ROCHAT, du Sentier, Rue de l'Hôpital 3, le 26 avril,
- M. Samuel MAGNIN, du Sentier, Rue G.-H. Piguet 18, le 9 mai,
- Mme Hélène DEVENOGE, du Brassus, Route du Risoud 33, le 10 mai,
- Mme Rose ZUBER, du Sentier, Grand'Rue 30, le 16 mai,
- Mme Gertrud LUTHI, du Sentier, Hôpital Vallée de Joux, le 4 juin,
- Mme Margareta LUGRIN, du Sentier, Route Neuve 15, le 30 juillet,
- Mme Raymonde GUIGNARD, de L'Orient, Rue Centrale 42, le 2 août,
- M. Daniel CAPT, du Sentier, Haute-Route 23, le 6 août,
- Mme Heidi WOLF, du Sentier, Route des Crêtets 7, le 25 août,
- M. André YERSIN, du Sentier, Rue de l'Arcadie 7, le 3 septembre,
- Mme Paulette GOLAY, du Sentier, Route du Canal 6, le 27 septembre,
- Mme Estelle BAUDAT, du Sentier, Rue des Amoureux 32, le 7 novembre,
- Mme Claudine AUDEMARS, du Sentier, Chemin des Mélèzes 23, le 23 décembre.

3.5 Soirée des 18 ans

La soirée réunissant les nouveaux citoyens des communes du Lieu et du Chenit a eu lieu le 21 novembre 2014, au Musée du Vacherin aux Charbonnières.

A cette occasion et après les présentations d'usage, l'assistance a eu le plaisir d'assister à la présentation d'un film tiré de l'émission *Passe-moi les jumelles* de septembre 2013 intitulé *Deux femmes et un vacherin*. Ce film présente deux activités féminines combières liées à la fabrication du vacherin avec la sanglière Mme Marianne Golay et la fromagère Mme Danièle Magnenat du Séchey. La lecture de poèmes par M. Jean-Michel Rochat, affineur et propriétaire des lieux a permis aux participants présents de prendre conscience de ce que signifie toute une vie consacrée à une fabrication de ce fromage à nul autre pareil.

3.6 Nouveaux habitants

Un apéritif de bienvenue a été organisé à l'Hôtel de Ville, le 12 décembre, en présence de Mme Marianne OBERSON, Présidente du Conseil communal et des représentants des conseils administratifs des fractions de commune et des sociétés d'intérêt public.

MUNICIPAUX DU CHENIT DE 1922 A 2014
(Ordre alphabétique)

AUBERT	André	SOC	66/69	GOLAY	Marius	SOC	54/57	MEYLAN	Muriel	F3	98/01	REYMOND	Hector	46/49
AUBERT	André	SOC	70/73	GOLAY	Marius	SOC	58/61	MEYLAN	Muriel	F3	02/06	REYMOND	Jean	46/49
AUBERT	André	SOC	74/77	GOLAY	Marius	SOC	62/65	MEYLAN	Willy	SOC	08/09	REYMOND	Jean	50/53
AUBERT	Daniel	SOC	82/85	GOLAY	Roger	UDI	70/73	MEYLAN	Paul-Louis	UDI	78/81	REYMOND	Jean	54/57
AUBERT	Daniel	SOC	86/89	GOLAY	Roger	UDI	74/77	MORAND	Félix	UDI	78/81	REYMOND	Jean	58/61
AUBERT	Leon	SOC	22/25	GROSSEN	Jean-Claude	UDI	90/93	MORAND	Félix	UDI	82/85	REYMOND	John	22/25
AUBERT	Leon	SOC	26/29	GROSSEN	Jean-Claude	UDI	94/97	MORAND	Félix	UDI	86/89	REYMOND	John	26/29
AUBERT	Leon	SOC	30/33	GUIGNARD	Marc	SOC	30/33	MORAND	Stives	UDI	09/11	REYMONDIN	Laurent	02/06
AUBERT	Leon	SOC	34/37	GUIGNARD	Marc	SOC	34/37	MORAND	Stives	UDI	11/	REYMONDIN	Laurent	06/11
AUBERT	Leon	SOC	38/41	GUIGNARD	Marc	SOC	38/41	PIGUET	Claudine	UDI	78/81	RITTENER	Bertrand	66/69
AUBERT	Leon	SOC	42/45	GUIGNARD	Marc	SOC	42/45	PIGUET	Claudine	UDI	82/85	RITTENER	Bertrand	70/73
AUBERT	Leon	SOC	46/49	GUIGNARD	Marc	SOC	46/49	PIGUET	Claudine	UDI	86/89	RITTENER	Bertrand	74/77
AUBERT	Leon	SOC	46/49	GUIGNARD	Marc	SOC	50/53	PIGUET	Claudine	UDI	90/93	RITTENER	Bertrand	78/81
AUBERT	Marcel	SOC	22/25	GUIGNARD	Marc	SOC	54/57	PIGUET	David	UDI	11/	RITTENER	Bertrand	82/85
AUBERT	Marcel	SOC	26/29	GUIGNARD	Marc	SOC	58/61	PIGUET	Emile-Gustave	UDI	34/37	ROCHAT	Charles	30/33
AUBERT	Marcel	SOC	30/33	GUIGNARD	Marc	SOC	62/65	PIGUET	Emile-Gustave	UDI	38/41	ROCHAT	Charles	34/37
AUDEMARS	Henri	SOC	30/33	GUIGNARD	Marc	SOC	62/65	PIGUET	Emile-Gustave	UDI	42/45	ROCHAT	Charles	38/41
AUDEMARS	Paul	SOC	22/25	GUIGNARD	Paul	SOC	42/45	PIGUET	Emile-Gustave	UDI	46/49	ROCHAT	Charles	42/45
AUDEMARS	Paul	SOC	26/29	LECOULTRE	Henri	UDI	50/53	PIGUET	Georges	UDI	82/85	ROCHAT	Charles	46/49
BAUDAT	Olivier	SOC	09/11	LECOULTRE	Henri	UDI	54/57	PIGUET	Georges	UDI	86/89	ROCHAT	Jean	62/65
BAUDAT	Olivier	SOC	11/	LECOULTRE	Henri	UDI	58/61	PIGUET	Georges	UDI	90/93	ROCHAT	Jean	66/69
BENOIT	Pierre	SOC	50/53	LECOULTRE	Henri	UDI	62/65	PIGUET	Georges	UDI	94/97	ROCHAT	Jean	70/73
BENOIT	Pierre	SOC	54/57	LECOULTRE	Henri	UDI	66/69	PITTE	Jean-François	UDI	94/97	THALMANN	Janine	94/97
BENOIT	Pierre	SOC	58/61	LECOULTRE	Henri	UDI	66/69	RACHET	Jean-Pierre	UDI	74/77	THALMANN	Janine	98/01
BENOIT	Pierre	SOC	62/65	LECOULTRE	Maurice	UDI	62/65	RAINAUD	Jeanine	UDI	98/01	THALMANN	Janine	02/04
CAPT	Daniel	SOC	70/73	LECOULTRE	Maurice	UDI	66/69	RAINAUD	Jeanine	UDI	02/04	TURBAN	Jean	66/69
CAPT	Daniel	SOC	74/77	LECOULTRE	Samuel	UDI	50/53	RAINAUD	Jeanine	UDI	04/06	TURBAN	Jean	70/73
CAPT	Ernest	SOC	22/25	LECOULTRE	Samuel	UDI	54/57	RAINAUD	Jeanine	UDI	06/11	TURBAN	Jean	74/77
CAPT	Ernest	SOC	26/29	LECOULTRE	Samuel	UDI	58/61	RAINAUD	Jeanine	UDI	11/	VALLON	Robert	50/53
CHAPPUIS	Jean-Bernard	UDI	70/73	MEYLAN	André	SOC	34/37	REYMOND	Alain	UDI	94/97	VALLON	Robert	54/57
CHAPPUIS	Jean-Bernard	UDI	74/77	MEYLAN	André	SOC	38/41	REYMOND	Alain	UDI	98/01	VALLON	Robert	58/61
DEMIERRE	Jean-Louis	SOC	06/09	MEYLAN	Anne	SOC	90/91	REYMOND	Alain	UDI	02/06	VALLON	Robert	62/65
DENNIER	Fritz	SOC	94/97	MEYLAN	Bertrand	UDI	11/	REYMOND	Alain	UDI	06/11	VALLON	Robert	66/69
DENNIER	Fritz	SOC	98/01	MEYLAN	Eduard	UDI	22/25	REYMOND	André	UDI	86/89	VULLIQUOUD	Christian	04/06
DEPRAZ	Albert	SOC	06/11	MEYLAN	Eduard	UDI	26/29	REYMOND	André	UDI	90/93	VULLIQUOUD	Christian	06/11
DEPRAZ	Charles-Emile	SOC	78/81	MEYLAN	Georges-Henri	UDI	78/81	REYMOND	André	UDI	98/01	WEIBEL	Hene	78/81
DEPRAZ	Charles-Emile	SOC	82/85	MEYLAN	Gérard	SOC	86/89	REYMOND	André	UDI	34/37			
FREIHOLZ	Nathalie	SOC	02/06	MEYLAN	Gérard	SOC	90/93	REYMOND	Charles	UDI	38/41			
FREIHOLZ	Nathalie	SOC	06/07	MEYLAN	Louis-William	SOC	82/85	REYMOND	Charles	UDI	42/45			
GOLAY	Henri	SOC	22/25	MEYLAN	Louis-William	SOC	86/89	REYMOND	Charles	UDI	46/49			
GOLAY	Henri	SOC	26/29	MEYLAN	Louis-William	SOC	90/93	REYMOND	Charles	UDI	30/33			
GOLAY	Henri	SOC	30/33	MEYLAN	Louis-William	SOC	94/97	REYMOND	Hector	UDI	34/37			
GOLAY	Marius	SOC	50/53	MEYLAN	Louis-William	SOC	98/01	REYMOND	Hector	UDI	38/41			
				MEYLAN	Louis-William	SOC	02/06	REYMOND	Hector	UDI	42/45			

En gras : Syndics de la commune

MUNICIPALITE ET PERSONNEL COMMUNAL - Etat au 31 décembre 2014

BAUDAT Olivier		PIGUET David	
Service des travaux		Exploitation des bâtiments communaux	
FRANCHINI Emanuele CHIOFALO Francesco CRISTIANO Francesco DEVAUD Pierre GOLAY Michel PENEL Nicolas GOLAY Pierre-Antoine PEREIRA José ZENUNI Dine PIGUET Johnny SOUSA Alberto SCHNEEBERGER François MARTINS ESTEVES Antonio ALLUSHAI Brezat, apprenti		TROTTI Daniel SEIXAS Antonio AMARAL, José Carlos TEIXEIRA Orlando (90 %) JIAN Philippe ROCHAT, Joëlle (45 %) AMARA, Riana LANTIERMANN Olivier	
Garage communal		Protection civile	
JACQUEN Lucien BIANCHI Nicolas		PONCET BRANDT Sarah	
BAUDAT Olivier		PIGUET David	
Service des travaux		Exploitation des bâtiments communaux	
FRANCHINI Emanuele CHIOFALO Francesco CRISTIANO Francesco DEVAUD Pierre GOLAY Michel PENEL Nicolas GOLAY Pierre-Antoine PEREIRA José ZENUNI Dine PIGUET Johnny SOUSA Alberto SCHNEEBERGER François MARTINS ESTEVES Antonio ALLUSHAI Brezat, apprenti		TROTTI Daniel SEIXAS Antonio AMARAL, José Carlos TEIXEIRA Orlando (90 %) JIAN Philippe ROCHAT, Joëlle (45 %) AMARA, Riana LANTIERMANN Olivier	
Garage communal		Protection civile	
JACQUEN Lucien BIANCHI Nicolas		PONCET BRANDT Sarah	
MORAND STIVES		VULLIoud Christian	
Bureau technique communal		Organiste	
ROCHAT Stéphane DUTEL Maïd (80 %)		Moylan Daniel (30 %)	
Contrôle des habitants		Local des jeunes	
BOSSY Claire (80%) BECHTIGER Jacqueline (10%) ZOULER Julie, apprentie		OLLIVIER Fabien (70%) IWENGER Laura (80 %) MANUEL BARBOSA FERREIRA Adriana	
REYMONDIN Laurent		STEP - Service des eaux	
LECOULTRE Serge ROSENKOSER Loïc HUBBERT Fabien		Service du feu	
SCHUHACHEN Patrick		Déchetterie intercommunale	
RACINE Stéphan (90 %)		MEYLAN Bertrand	
MEYLAN Remy BRATSCHE Patrick DEPAZ Yann GOLAY Yves LECOULTRE Etienne MEYLAN Valentin ROCHAT Guillaume, apprenti		Gréle municipal	
BURDET Marc-André REY Jaimo (51,1 %) BECHTIGER Jacqueline (80 %)		RAINAUD Jeannine	
Bourse communale		FEHLE André LONCKHEIM Scherifou AUDEMAHS Cynthia, apprentie	

4. GESTION DES SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION GENERALE FINANCES - TOURISME – DEVELOPPEMENT

A. ADMINISTRATION GENERALE

1. Secrétariat municipal

Comme les années précédentes, le volume de travail reste important au Secrétariat Municipal. L'appui administratif du Greffe est régulièrement demandé pour tous les dossiers qui nécessitent des contacts élargis ou des compétences particulières. La Municipalité a tenu 44 séances au cours de l'année. Les procès-verbaux décisionnels ont été établis par le Secrétaire Municipal à l'aide de l'outil xpert.meeting acquis en 2013. Cette application informatique donne entière satisfaction pour les collaborateurs du Greffe Municipal.

Sur une journée, la centrale téléphonique du Greffe réceptionne entre 20 et 25 appels. Bon nombre d'entre eux sont destinés à d'autres services de l'administration, spécifiquement au bureau technique communal, très fortement sollicité. Le guichet est également fortement utilisé pour des demandes de renseignements. Selon un récent pointage, nous comptons environ 15 visites quotidiennes. Dans ce domaine, le Bureau des étrangers et le contrôle des habitants enregistrent, de son côté, un défilé quasi constant.

Le site internet de la commune qui a été entièrement repensé à la fin de l'année 2013, permet de réduire partiellement l'afflux de demandes.

La palette de services et de renseignements donnés par le Secrétariat Municipal est extrêmement vaste telle que :

- Accueil et réception des hôtes de la Municipalité ;
- Fourniture ou vente de formulaires divers (Fondation IDEA, permis temporaire, baux à loyers, etc) ;
- Renseignements sur le tissu économique ou touristique de la Vallée de Joux ;
- Redirection de citoyens vers les services cantonaux appropriés (Etat civil, Office d'impôt, Office des poursuites) ;
- Traitement des demandes de naturalisation ;
- Location des salles communales ;
- Fourniture de sacs poubelles aux personnes bénéficiant d'une distribution gratuite ;
- Renseignements sur les déchets.

La variété des questions posées impose au personnel du Secrétariat de disposer de connaissances approfondies dans de multiples domaines. Notre service collabore également étroitement avec Vallée de Joux Tourisme, l'ADAEV ainsi que tous les services cantonaux.

Par ailleurs, 1'286 lettres ont été dactylographiées, dont 452 liées aux séances de Municipalité, sur des thèmes fort variés.

En matière de police administrative, la commune est confrontée à une recrudescence de demandes liées à ce domaine. Plus de 189 demandes ont été formulées en 2014 (142 en 2013). Parmi celles-ci on trouve les autorisations de manifestation, les demandes d'utilisation accrue du domaine public, les permis temporaires pour la vente d'alcool ou encore les demandes d'autorisation pour la pose d'un procédé de réclame.

Nous relevons que les requêtes et problématiques liées à la police des établissements publics se

multiplient. L'année 2014 a vu s'ouvrir plusieurs établissements, en particulier au Brassus. Lors de chaque ouverture ou de changement de propriétaire, la Municipalité est appelée à préavisier les demandes qui sont soumises. Ensuite la Police Cantonale du Commerce prend les décisions formelles. Les préavis municipaux portent sur la conformité des locaux et la moralité des requérants.

Parallèlement, la commune enregistre une multiplication de demande pour l'ouverture de commerces ambulants, qui nécessitent également un examen approfondi de la part de la Municipalité. Des exigences strictes sont généralement fixées essentiellement en ce qui concerne la gestion des déchets. Ces cas récents montrent plus généralement que la commune est de plus en plus confrontée à des problématiques habituellement rencontrées dans les villes, et peu connues il y a 4 ans encore à la Vallée de Joux.

Dans le cadre de la police des constructions, 36 enquêtes publiques (43 en 2013) ont été ouvertes et 36 permis de construire ont été délivrés.

87 projets relatifs à des constructions de minime importance (78 en 2013) ont bénéficié d'une dispense d'enquête telle que prévue à l'article 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions. Comme l'année 2013, la situation reste tendue du côté du bureau technique communal qui doit faire parfois face à des pics de sollicitations. Le secrétariat municipal qui contribue largement à l'établissement de la correspondance y relative, observe également une augmentation de l'activité. Une organisation visant à alléger le technicien communal a été mise en place au cours de l'année avec le secrétariat municipal.

Trois dossiers litigieux liés à la police des constructions ont été frappés de recours auprès de la Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal Cantonal. Tous les cas ont pu être liquidés avant la fin de l'année 2014. De très nombreuses heures de travail ont été enregistrées par la Municipalité, mais aussi par le Technicien communal et le Secrétaire municipal sur ces litiges. A cela, s'ajoutent diverses affaires qui ont nécessité une attention particulière et un suivi accru notamment sur les chantiers communaux (génie civil). L'augmentation du temps de travail de la technicienne, Mme Maud Dutel, chargée du suivi de ces chantiers a été particulièrement utile et a permis de libérer M. Stéphane Rochat.

La mise en passe des bâtiments communaux a été confiée dès le 1^{er} septembre 2014 à M. Daniel Trotti, récemment engagé en temps que chef d'exploitation (voir dicastère des bâtiments).

Sur le plan de l'informatique communale, le serveur central de l'administration a été entièrement remplacé, vu l'âge avancé de l'installation précédente. Divers postes informatiques ont été changés selon un tournus habituel.

Enfin, un important travail a dû être fait avec l'appui du Contrôle des habitants et du Bureau Technique Communal afin d'établir un décompte précis des résidences secondaires. En effet dans le cadre de la mise en place de l'ordonnance fédérale, l'office fédéral du développement territorial a demandé à la commune de prouver qu'elle se situait sous la barre des 20% de résidences secondaires. En croisant la base de donnée des habitants et le registre des immeubles, il a été possible de déterminer que notre commune se situait sous la barre des 5%. Ces contrôles ont nécessité 11 jours/homme financés entièrement par la Commune. La Municipalité regrette vivement qu'elle soit obligée d'engager des dépenses importantes non budgétées afin de se justifier sur un dossier, qui, au final ne la concerne pas. Elle remarque également que les offices fédéraux disposent de bases de données d'habitants et de bâtiments très importantes, mais qu'il leur est impossible de les exploiter de façon pertinente.

2. Ressources humaines

L'année 2014 a vu la mise en œuvre du règlement du personnel qui a été approuvé par le Conseil communal en décembre 2013.

Par ailleurs, l'absence prolongée de plusieurs collaborateurs pour des raisons de maladies ont occupé le Secrétaire Municipal et le Boursier sur le plan administratif.

En outre, un nombre important de recrutements ont dû avoir lieu au cours de l'année, à savoir :

- une auxiliaire au Tempo Squad, dans le cadre de la mise en place du réfectoire scolaire ;
- deux employés au service communal des routes et travaux, afin de remplacer M. René Mathey, parti à la retraite ainsi que pallier à l'absence d'un collaborateur pour des raisons de santé ;
- un employé au service des eaux suite à une démission ;
- un bûcheron au service des forêts suite à une démission ;
- un chef d'exploitation des bâtiments communaux (nouveau poste) ;
- deux apprentis (forestier-bûcheron et agent d'exploitation).

Par ailleurs, la Municipalité doit également regretter le décès, en mars 2014, de M. Pierre Turban, suite à une maladie. M. Turban était employé de longue date à notre service des routes et travaux.

Jubilaires

Les personnes suivantes ont été distinguées en 2014 par leur ancienneté :

- **35 ans de service** : M. Stephan Racine, Déchetterie intercommunale ;
- **30 ans de service** : MM. Pierre Devaud et Michel Golay, Service Communal des routes et travaux ;
- **25 ans de service** : M. Patrick Bratschi, Service des forêts ;
- **20 ans de service** : MM. René Matthey, Service des routes et travaux et Yann Dépraz, Service des forêts ;
- **15 ans de service** : Mme Emilia Amaral et M. Philippe Jan, concierges ;
- **10 ans de service** : M. José Pereira, Service communal des routes et travaux.

La Municipalité tient, encore une fois, à leur adresser ses sincères remerciements pour tout le travail qu'ils accomplissent au quotidien pour la commune.

B. FINANCES

Les comptes 2014 bouclent avec un bénéfice de **CHF 594'670.55**. Le budget prévoyait un bénéfice de **CHF 102'596.00**.

Ce bénéfice est obtenu après **CHF 2'121'182.48** d'amortissements supplémentaires et **CHF 5'618'535.70** d'attributions aux réserves.

Au total, **CHF 12'752'971.63** de recettes supplémentaires ont été enregistrées par rapport au budget, soit **44.6 %**. Ce sont, pour l'essentiel :

400	Impôts des personnes physiques & frontaliers	+	CHF 2'114'861.39
401	Impôts des sociétés	+	CHF 9'513'855.15
424	Gains comptables patrimoine financier	+	CHF 382'943.00
434	Taxes raccordement & d'utilisation		CHF 107'041.45
435	Vente et prestations de service		CHF 163'851.43
436	Remboursements de tiers	+	CHF 131'908.93

Par rapport aux prévisions du budget, les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2014 sont supérieures de **CHF 4'721'488.87**.

Les groupes de dépenses par nature suivants ont enregistré des fluctuations par rapport au budget :

32 Intérêts passifs **diminution de CHF 66'699.68**

Divers crédits et prêts ont été renégociés et consolidés à un taux plus avantageux auprès d'un établissement bancaire de la place. De nouveaux emprunts à moyen et long terme ont été souscrits en 2014 avant l'entrée de liquidités exceptionnelles liées aux impôts des personnes morales. L'endettement à moyen et long terme a passé de **CHF 14'902'474.35** à **CHF 16'912'215.70**.

35 Remb. à des collectivités publiques**augmentation de CHF. 5'064'210.67**

Cette situation est liée à une recalculation de la péréquation 2014 (facture sociale, péréquation directe et dépenses thématiques) vis-à-vis des recettes supplémentaires.

36 Aides et subventions**diminution de CHF 244'207.96**

Forte diminution à l'accueil parascolaire UAPE (le bouclage comptable de l'UAPE a été déplacé de l'année scolaire à l'année comptable 31.12.). Notre participation à AJOVAL a été inférieure au montant initialement prévu.

Impôts

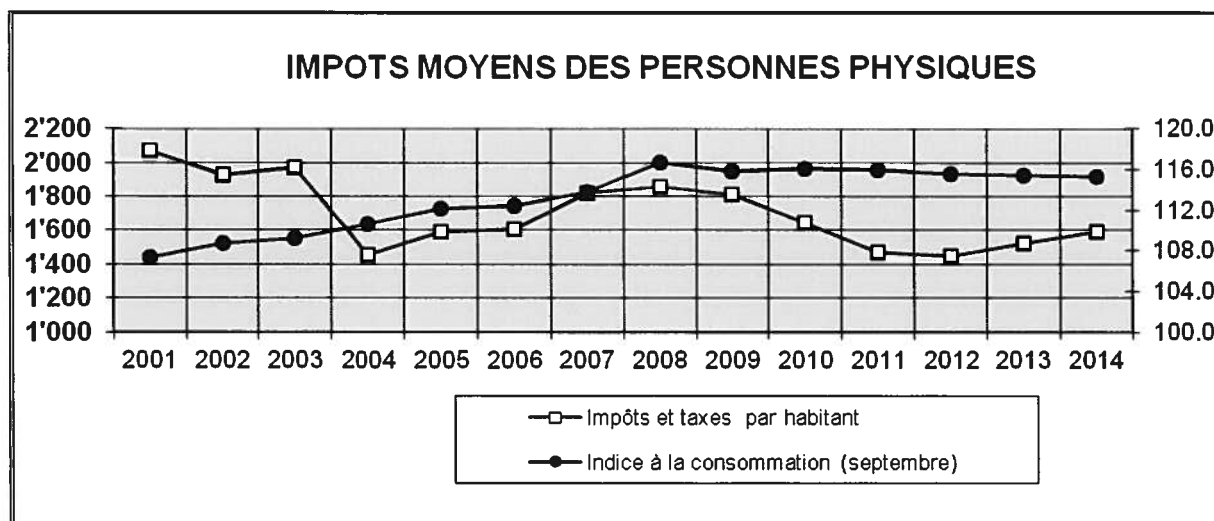
Après quelques années de baisses successives sur les rentrées d'impôts des personnes physiques, la situation s'est stabilisée dès 2013 et nous pouvons constater une progression d'environ 10% pour cette année.

La progression de l'impôt à la source constatée ces dernières années, a totalement été inversée pour 2014. Une diminution de recette de plus de 23% est à constater.

Sur la base de la masse salariale, le retour de l'impôt frontalier a été de 3.08% en 2014. Situation que la Commune du Chenit n'a pas rencontrée depuis bien quelques années (2005 : 3.25% - 2008 : 2.67%), cette redistribution est liée à une péréquation propre aux communes concernées par l'impôt frontalier.

L'impôt comptabilisé sur le bénéfice des entreprises est de CHF 14'761'383.45. Somme jamais atteinte à ce jour. Cette situation exceptionnelle est, entre autre, liée à la fin d'une « exonération fiscale temporaire au sens de l'art. 91 LI ». Dans le décompte annuel (31.12.2014) de l'Administration Cantonale des Impôts figure également des acomptes 2015 déjà comptabilisés. Dès lors, nous rencontrons une situation à suivre avec la plus grande attention afin d'éviter de se retrouver dans une situation identique à 2010, soit à devoir rembourser des impôts payés en trop.

<u>Impôt sur</u>	<u>Comptes</u> <u>2014</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Comptes</u> <u>2013</u>	<u>Ecart 13-14</u>	
Revenu	5'722'415	5'100'000	5'356'883	+ 365'532.00	+ 6.83%
Fortune	788'757	500'000	632'624	+ 156'133.00	+ 24.68%
Frontaliers	7'230'843	6'100'000	6'351'193	+ 879'650.00	+ 13.85%
Source	572'844	500'000	752'879	./ .180'035.00	./ .23.91%
Bénéfice	14'761'383	5'200'000	5'309'138	+9'452'245.00	+178.04%
Capital	149'415	200'000	170'723	./ . 21'308.00	./ . 12.48%
	29'225'657	17'600'000	18'573'440	+10'652'217.00	+57.35%



B.3 Crédits votés par le Conseil communal sur préavis municipal

En 2014, 12 crédits hors budget ont été votés par le Conseil, pour un montant total de CHF 5'836'500.00 soit, situation au 31 décembre 2014 :

<u>No</u>	<u>Objet</u>	<u>Crédit</u>	<u>Dépensé au 31.12.2014</u>
01/14	Réfection Pont chez Jacob	657'500.00	435'998.40
02/14	Station traitement source des Bioux	600'000	276'686.30
03/14	Place de rebroussement Chez-le-Maître	470'000.00	372'828.65
04/14	Achat véh. MEILI Porte-outil déneigement	224'000.00	224'000.00
05/14	Construction nouveaux locaux STEP	2'800'0000.00	80'064.60
07/14	Déchiqueteuse à branchages	160'000.00	170'000.00
11/14	Réfection toiture Chalet Begnines & div. Travaux	170'000	12'814.10
12/14	Rempl. Conduite d'eau au Solliat	75'000	36'141.15
13/14	Création d'un trottoir Rte des Crêtets – Rte du Lac	680'000	22'680.00

En 2013, 12 crédits avaient été votés, pour un montant total de CHF 9'027'751.00 au 31 décembre 2014 le montant total des investissements votés et non-dépensés s'élève à CHF 10'801'626.40

Dette communale brute

Au 01.01.2014	CHF 14'902'474.35	soit CHF 3'372. -- par habitant
Au 31.12.2014	CHF 16'912'215.70	soit CHF 3'793. — par habitant

Plafond d'endettement

Emprunts à moyen et long termes	CHF14'912'215.70
Lignes de crédit (comptes courants)	<u>CHF 2'000'000.00</u>
Endettement théorique à fin décembre 2014	CHF 16'912'215.70
	=====

Plafond d'endettement voté pour la législature 2011-2016	CHF 28'000'000. --
--	---------------------------

Plafond de risques pour cautionnement et autres formes de garanties

Solde des cautionnements mis à jour à fin décembre 2014	CHF 13'795'695.00
	=====

Plafond de risque pour cautionnement et autres formes de garanties votées pour la législature 2011-2016

CHF 18'000'000.00
=====

Taux d'imposition des principales communes du Canton (sur 318)

Commune	Taux	Population	Commune	Taux	Population
1. Lausanne	79	133'521	16. Epalinges	66	8'912
2. Yverdon l/Bains	76.5	28'972	17. Bussigny	62	8'208
3. Montreux	66	26'072	18. Crissier	65	7'407
4. Renens	78.5	20'307	19. Ollon	68	7'152
5. Nyon	61	19'632	20. Chavannes/Renens	79	7'169
6. Vevey	73	18'838	21. Bex	71	7'007
7. Pully	63	17'598	22. Orbe	69	6'738
8. Morges	68.5	15'401	23. Le Mont/Lausanne	75	6'937
9. Gland	62.5	12'482	24. Blonay	72	6'110
10. Prilly	73.5	11'824	26. Rolle	59.5	5'900
11. Ecublens	62	12'181	27. Saint-Prex	55	5'447
12. La Tour-de-Peilz	64	11'207	27. Echallens	74	5'485
13. Aigle	67.5	9'771	28. Moudon	75	5'656
14. Lutry	56	9'648	29. Préverenges	64	5'184
15. Payerne	73	9'207	30. Saint-Légier	66	5'084
			35. Le Chenit	70	4'459

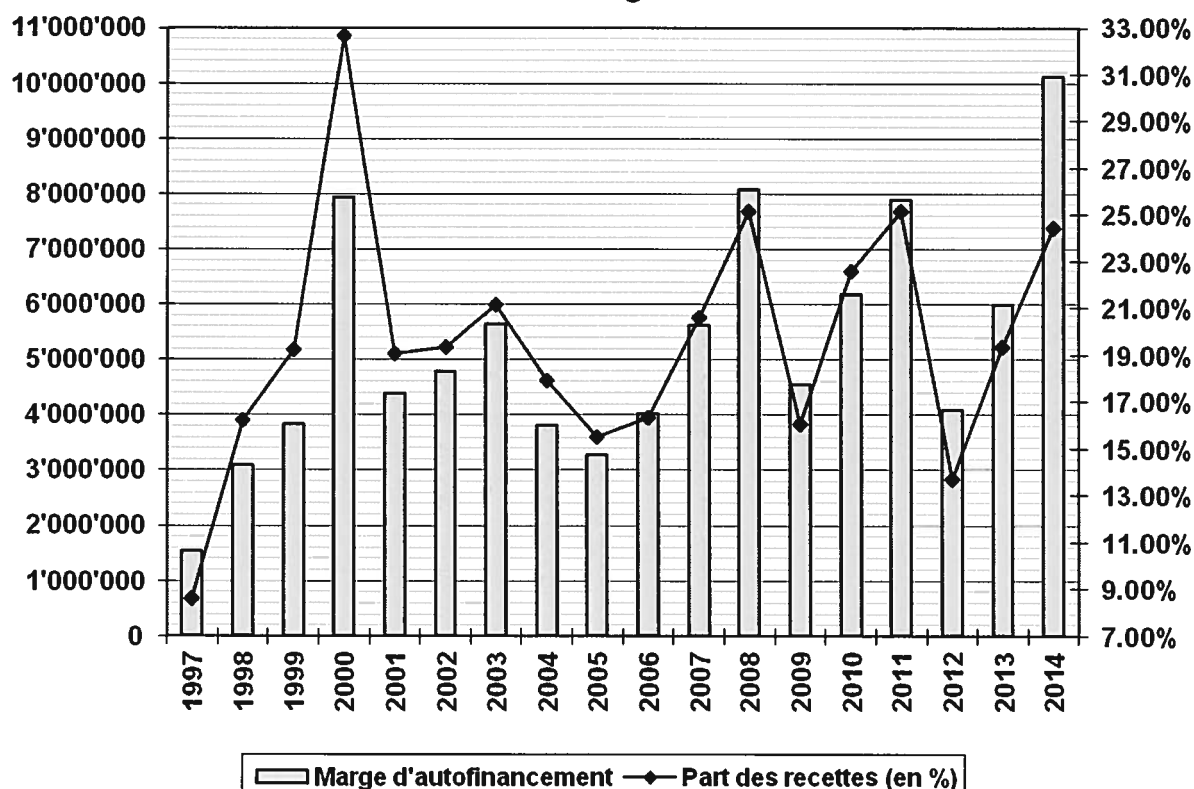
Ces 30 communes représentent une population de 459'553 habitants, soit les 60.03 % de celle du Canton.

Taux moyen par commune : 68.20 %.

B.4 Marge d'autofinancement

- 1997	CHF 1'541'529.09	soit	8.62%	des recettes
- 1998	CHF 3'101'645.90	soit	16.25%	des recettes
- 1999	CHF 3'833'923.12	soit	19.26%	des recettes
- 2000	CHF 7'934'509.00	soit	32.65%	des recettes
- 2001	CHF 4'395'787.43	soit	19.06%	des recettes
- 2002	CHF 4'788'297.23	soit	19.34%	des recettes
- 2003	CHF 5'641'724.13	soit	21.17%	des recettes
- 2004	CHF 3'803'092.67	soit	17.93 %	des recettes
- 2005	CHF 3'272'385.20	soit	15.51 %	des recettes
- 2006	CHF 4'019'739.45	soit	16.32 %	des recettes
- 2007	CHF 5'623'476.78	soit	20.63 %	des recettes
- 2008	CHF 8'087'126.80	soit	25.14 %	des recettes
- 2009	CHF 4'548'468.55	soit	16.07 %	des recettes
- 2010	CHF 6'169'107.57	soit	22.61 %	des recettes
- 2011	CHF 7'902'034.92	soit	25.41 %	des recettes
- 2012	CHF 4'077'910.87	soit	13.71 %	des recettes
- 2013	CHF 5'989'590.28	soit	19.35%	des recettes
- 2014	CHF 10'108'620.73	soit	24.47%	des recettes

Variation de la marge d'autofinancement



B.5 Compte de pertes et profits

Comptes de pertes et profits 2014

	Doit	Avoir
- Revenus :		Fr. 43'960'798.73
- Charges :	Fr. 43'366'128.18	
- Excédent des revenus à capital	Fr. 594'670.55	
- Sommes égales	Fr. 43'960'798.73 =====	Fr. 43'960'798.73 =====

B.6 Compte Capital 2014

	Doit	Avoir
- Capital au 01.01.2014		Fr. 4'004'058.84
- Bénéfice 2014 de P.P.		Fr. 594'670.55
- Capital au 31.12.2014	Fr. 4'598'729.39	
- Sommes égales	Fr. 4'598'729.39 =====	Fr. 4'598'729.39 =====

B.7 Amortissements et mouvements sur réserves

Résultat avant amortissements et mouvements sur réserves :

Excédent des recettes CHF 10'108'620.73

Amortissements prévus au budget (voir liste annexée)

- Patrimoine administratif CHF 1'750'632.00-
- Patrimoine financier CHF 197'129.28-

Attributions aux réserves prévues au budget

- Attribution des intérêts aux fonds 3'796.90
- Energies renouvelables 20'000.00
- Renouvellement véhicules routes 30'000.00
- Renouvellement véhicule Eaux - STEP 2'000.00
- Fonds renouvellement médiathèque 30'000.00 CHF 85'796.90-

Prélèvement sur réserves prévues au budget

- Fonds énergies renouvelables 73'600.00 CHF 73'600.00+

Amortissements complémentaires (voir liste annexée)

- Patrimoine administratif CHF 1'635'253.20-
- Patrimoine financier CHF 400'000.00-

Amortissements par fonds de réserve et gains comptables (voir liste annexée)

- Patrimoine administratif CHF 2'465'792.10-
- Patrimoine financier CHF 0.00-

Attributions complémentaires aux réserves

- Fonds participation à Eoljoux 500'000.00
- Fonds communal du tourisme 11'149.00
- Fonds achats et ventes de terrains 350'000.00
- Fonds de réserve APG maladie 50'000.00
- Fonds investissements futurs 1'500'000.00
- Fonds rénovations bâtiments 1'162'198.80
- Fonds renouvel. Véh. STEP+EAU (complément) 10'000.00
- Fonds aide aux téléskis 200'000.00
- Achats et ventes de terrains 364'342.00
- Fonds renouvellement véhicule 200'000.00
- Fonds rénovation routes 80'000.00
- Fonds rénovation alpages 700'000.00
- Fonds du sport 400'000.00
- Fonds Fromageries d'alpages 5'049.00 CHF 5'532'738.80-

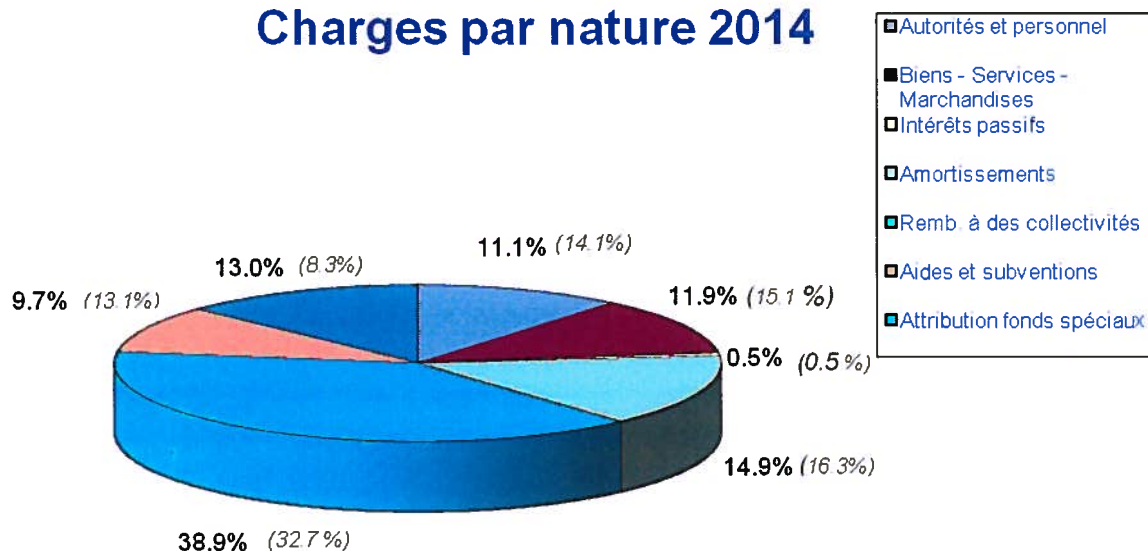
Prélèvements sur réserves non prévues au budget

- Fonds réserve véhicule STEP+EAU 14'000.00
- Prélèvement sur fonds de réserve pour amortissement 2'465'792.10 CHF 2'479'792.10+

Bénéfice final CHF 594'670.55

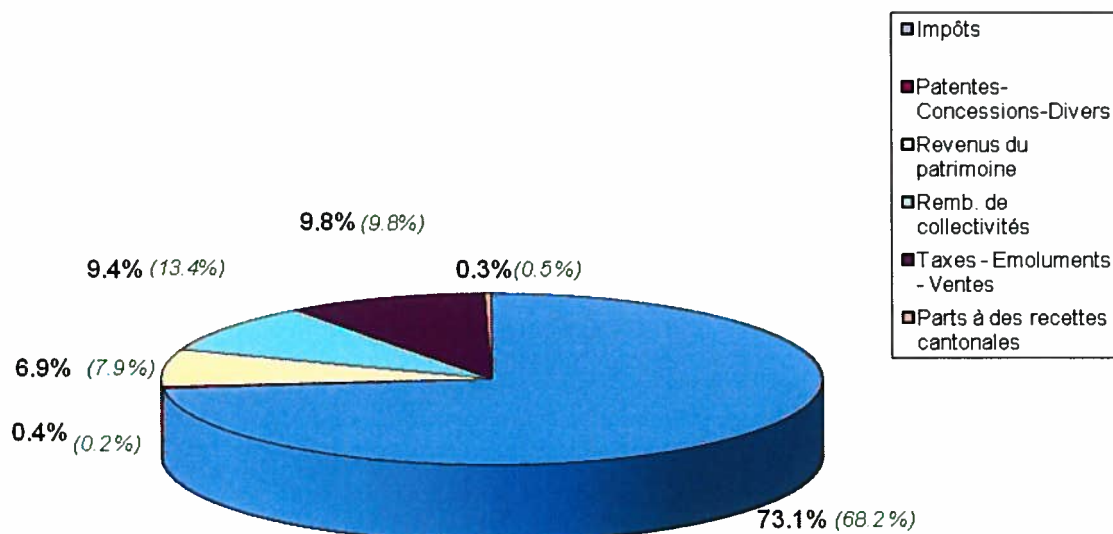
=====

Charges par nature 2014



(Entre parenthèses, valeurs 2013)

Revenus par nature 2014



(Entre parenthèses, valeurs 2013)

Conclusion

L'exercice 2014 clôture sur un excellent résultat et nous permet d'effectuer d'importantes provisions ainsi que des amortissements supplémentaires.

L'augmentation enregistrée sur les impôts des personnes morales a été imprévisible et inattendue. Cette augmentation de recettes influence également à la hausse notre participation à la facture sociale en particulier, et à la péréquation cantonale en général.

Cependant, cette situation doit être suivie de très près afin de ne pas avoir de surprises inverses. En effet, il est toujours délicat lorsqu'une manne importante de recettes provient d'une minorité de contribuables.

C. TOURISME

Rapport d'activités 2014

Les nuitées hôtelières à la Vallée de Joux marquent, après une hausse successive, un certain ralentissement en 2014. La baisse de -9,1% est due notamment à la fermeture de l'Hôtel des 3 Suisses aux Bioux, à un été particulièrement maussade et à l'absence d'offre type sociétaires Raiffeisen comme cela avait été le cas en 2013. Néanmoins, la région cumule 24'352 nuitées hôtelières en 2014, soit une hausse de +6,9% par rapport à 2012. Il s'agit du deuxième meilleur résultat atteint jusqu'à ce jour depuis le début des années 2000.

Pour sa part, le canton de Vaud cumule 2'655'696 nuitées hôtelières en 2014, soit une hausse de 2% (+53'193 nuitées) - la moyenne suisse s'élève à +0.9% et la destination Jura 3 Lacs enregistre une légère baisse de -0,3%.

Si le marché suisse à la Vallée de Joux représente le 61% des nuitées, les hôtes européens en provenance de France, d'Allemagne et d'Italie représentent les principaux marchés toute proportion gardée. A noter que les Pays-Bas, la Chine et l'Australie (880 nuitées uniquement avec la délégation Australienne d'aviron) montrent une forte croissance en 2014.

Le marché suisse demeure le premier marché pour la Vallée de Joux et le canton de Vaud (42% des nuitées). Dans ce contexte, l'Office du Tourisme Vaudois (OTV), en étroite collaboration avec l'Office des Vins Vaudois et l'ensemble des destinations vaudoises, a mené en 2014 une campagne dirigée exclusivement vers le public suisse alémanique. Cette démarche vise à positionner le canton de Vaud comme une destination oenotouristique (vins et produits du terroir) par excellence et s'inscrit dans le cadre du concept cantonal. A noter, que la Vallée de Joux est aussi présente dans les Domaines d'Activités Stratégiques du Canton (DAS) suivants : *Nature / Culture, Patrimoine et Traditions* ainsi que les *Activités hivernales*. A relever que ce dernier DAS a aussi bénéficié d'une campagne à l'échelle nationale jouant sur la thématique des « plus beaux souvenirs » et de l'action « une nuit à l'hôtel, on vous prête le matériel ».

Concernant les locations en appartements de vacances, nous comptabilisons 6'803 nuitées réservées par nos services. A ces dernières, il faut ajouter les nuitées réalisées ou louées par les propriétaires eux-mêmes. 2014 est considérée comme une bonne année au vu de l'augmentation des nuitées de +8,4%. Néanmoins, il est toujours difficile de faire des comparaisons, en raison des changements qui interviennent chaque année (départs et adhésions à notre système de réservation).

Comme les années précédentes et sans surprise, le marché suisse représente les $\frac{3}{4}$ des nuitées (76%) en appartements de vacances (Suisse romande 31% et Suisse alémanique 45%). La France vient en 2^{ème} position avec 14% et la Hollande en 3^{ème} avec 2,6%.

L'Espace Horloger de la Vallée de Joux a comptabilisé 8'200 entrées en 2014 soit une augmentation de 5,4% de visiteurs. La collaboration entre le musée et notre Office du Tourisme avec divers organismes (railaway, Loisirs.ch) ainsi que les nombreux accueils presse ont permis de mieux positionner l'unique musée horloger vaudois et de renforcer l'attractivité de la région.

A noter également la sortie du « Trésor du Temps » qui promet un magnifique trésor à la personne qui saura résoudre les 10 énigmes et localiser avec précision l'emplacement de la cache.

Le début d'année 2014 a été relativement doux. Le bulletin d'enneigement a été actualisé jusqu'au 6 avril soit pendant 137 jours (de mi-novembre à début avril - 16 mars fin de saison pour le ski alpin). De l'avis des acteurs hivernaux, les chiffres d'affaires pour la saison 2013/2014 sont jugés relativement bons pour le ski de fond et juste satisfaisants pour le ski alpin (l'enneigement a été faible tout l'hiver). A relever que le lac de Joux a été ouvert à la

marche et au patinage du 13 au 18 décembre à la Golisse et que cette ouverture a coïncidé avec la seule période de grand froid de l'hiver 2013/14.

Dans le but de renforcer notre présence sur le marché suisse, nous avons conclu avec la région touristique Jura 3 Lacs (J3L) une convention marketing courant jusqu'en 2015. Cette collaboration a permis de renforcer la visibilité des régions vaudoises partenaires au sein de la destination J3L par le biais de cartographies, de produits et forfaits, de présence dans les brochures et partiellement dans les foires du tourisme. On relèvera également la mise en place du parcours « chasse au trésor et fondue au chocolat » au Mollendruz qui a accueilli plus de 100 familles de décembre à mi-mars. Le contrat avec la centrale de réservation TOMAS a été résilié fin 2014 et une solution cantonale est à l'étude pour 2015. Toujours en terme de partenariat, la convention pour le ValPass avec MOBILIS a été renouvelée pour trois ans et court jusqu'à fin 2016. Du côté du Parc Naturel Régional Jura vaudois, un accord lie les quatre Offices du Tourisme pour des actions communes et coordonnées par le Parc (réseau e-bike, visite de presse, édition de documents, balade guidée à thème « Sur les traces du Génie Horloger »).

Du point de vue publicitaire, de nombreuses opérations ont été menées en Romandie, en Suisse alémanique, ainsi qu'en France : annonces dans des journaux/magazines, encartage dans le Nouvel Observateur, diffusion de sets de table, spots radio, tous-ménages et mailings, ainsi que l'édition de différents documents. Un spot publicitaire estival a été diffusé plusieurs semaines sur la Télé VD – FR dans le cadre d'un partenariat avec ValTV. Des visites de presse de l'étranger (France, Russie, Chine, Inde, Japon), des sollicitations de différents journalistes suisses, ainsi que deux voyages de presse de groupes internationaux ont permis de mettre en valeur et de présenter la région à une cinquantaine de journalistes différents. La Vallée de Joux et ses attraits ont également été présentés lors d'une journée de découverte et d'échanges à une délégation du Val de Mouthe composée d'employés de l'Office du Tourisme, du monde politique et d'hébergeurs.

La Suisse a connu un été 2014 froid et pluvieux, ce qui rend encore plus difficile à attirer la clientèle à la montagne. Juillet et août ont été particulièrement délicats pour les activités en plein air et les séjours de dernière minute. Une des grandes satisfactions est la venue de l'équipe d'aviron d'Australie qui a séjourné pendant plus de deux semaines en camp d'entraînement et qui a profité de la fraîcheur du lac de Joux. Leur venue a généré 880 nuitées réparties entre l'Hôtel de la Lande et l'hôtel des Horlogers pour un chiffre d'affaire de plusieurs milliers de francs. Leur venue a été rendue possible grâce à une bonne collaboration et coordination entre le Centre Sportif, l'Office du Tourisme et les deux hôtels.

Août 2014 a vu l'arrivée d'une nouvelle apprentie en la personne de Victoria Balestra qui a repris la place de Joakim Bonny. Dans le même temps, une réflexion a été menée en faveur de l'offre pour les familles. Pour ce faire, l'Ecole supérieure de tourisme (EIT) à Lausanne a été mandatée pour étudier des pistes de développement. De ce fait, une classe de 14 étudiants a analysé la situation du tourisme familial à la Vallée de Joux afin de développer la mise en valeur et la communication d'offres existantes adaptées aux enfants.

A noter pour terminer que le parcours VTT Risoud bike 995 a été mis en service dans le courant de l'été et que le balisage et les aménagements (pontons en bois pour franchir les clôtures et murs en pierres sèches) ont été fort appréciés des utilisateurs. Le versant Mont-Tendre est toujours à l'étude et nous pouvons espérer de nouveaux parcours VTT balisés pour 2016.

Quelques chiffres-clés en 2014

Hôtellerie



24'352

Nuitées hôtelières

-9,1% par rapport à 2013
- 0,3% au niveau de Jura 3 lacs
+ 0,9% au niveau national
+ 2% au niveau cantonal



64,3%

Part des nuitées en été

Été : 15'650
Hiver : 8'702



76%

Part des hôtes venant de Suisse

45% de Suisse allemande
31% de Suisse romande
14% de Français
2,6% de Hollandais



1.54

Durée moyenne de séjour

Contre 1.57 en 2013

Accueil



8'200

Visites à l'Espace Horloger

+ 5,4% par rapport à 2013

Site internet

3

Langues disponibles

Français, allemand et anglais

2,21

Temps moyen d'une visite

En minute

78%

Part des visiteurs de Suisse

12,2% de France
1.65% d'Allemagne

293'910

Nombre total de visites



183'684

Visiteurs uniques

1'058'618

Pages visitées

2'615

Fans sur Facebook

Hiver 2013 / 2014

**138****Jours de bulletin d'enneigement**

6 jours de lac en partie gelé

**177'120.-****Chiffre d'affaires des
Centres nordiques**Dont CHF 45'573.- encaissés par
Vallée de Joux Tourisme

137 jours d'ouverture des pistes

**279'277.-****Chiffre d'affaires des téléskis**

58 jours d'ouverture des pistes

Jeannine RAINAUD-MEYLAN, Syndic

EAUX – EPURATION – POMPIERS – TRAITEMENT DES DECHETS

1. SERVICE DES EAUX

Réorganisation du Service des eaux

La Commune du Chenit vit actuellement de nombreux travaux importants tant au niveau de la distribution d'eau potable qu'au niveau de l'épuration. Afin de faire face dans les meilleures conditions à ces nombreux projets, nous avons décidé de réorganiser les responsabilités au sein du service.

Ainsi, en tant que Chef d'exploitation, Monsieur Serge Lecoultré assumera comme auparavant la responsabilité générale de l'organisation du service. Il sera de plus responsable de tout ce qui touche à l'épuration, principalement la station d'épuration et les stations de relevages. Il sera ainsi amené à suivre les importants travaux de transformation de la station d'épuration qui se dérouleront durant deux ans, de gérer la mise en service et optimiser durant ces prochaines années le fonctionnement de ces nouvelles installations.

Monsieur Loïc Rogenmoser a été, quant à lui, nommé adjoint au Chef d'exploitation et a pris la responsabilité de la distribution d'eau potable avec la fonction de fontainier communal. Il est amené à suivre les travaux de sécurisation des divers captages de sources ainsi que l'interconnexion du réseau de la Commune avec celui de la Commune du Lieu.

Comme auparavant, la distribution d'eau potable et l'épuration restent intégrées dans un même service composé de trois personnes polyvalentes à la disposition de la population pour intervenir sur l'ensemble des installations.

2. DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Sécurisation de la source des Bioux

Suite à la dernière contamination, une installation de chloration provisoire a été mise en service sur la source des Bioux. L'étude mandatée pour une installation de traitement définitive permettant de sécuriser la source des Bioux a abouti, proposant des travaux d'amélioration au niveau des captages, et la création d'une station de traitement par UV construite au bord de la route cantonale. Un préavis a été déposé au Conseil communal en fin d'année 2013 dans le but de réaliser ces travaux en 2014, ce qui a été fait. La mise en service n'a malheureusement pas pu avoir lieu avant l'hiver. Souhaitant cependant cette mise en service avant la fonte des neiges, les entreprises concernées par le raccordement du réservoir à la station ont dû braver les pires conditions hivernales pour effectuer ces travaux. Nous les remercions pour les efforts consentis.

Traitement de l'eau injectée dans le réseau

Avec la mise en service durant l'hiver 2014-2015 de la station de traitement UV de la source des Bioux, on peut affirmer que 2014 était la dernière année où de l'eau non traitée était injectée dans le réseau. Dès lors, chaque litre d'eau injecté dans le réseau de distribution de la Commune du Chenit est traité. Par filtration à la source du Brassus et par UV au puits de pompage de la Golisse et à la source des Bioux.

Manuel d'assurance qualité

Le Manuel d'assurance qualité (MAQ) sous format informatique (Aqua-net) fourni par le bureau RWB est utilisé depuis le milieu de l'année 2014. Sa simplicité et sa convivialité permet de le tenir à jour comme demandé depuis plusieurs années par le laboratoire cantonal. Ce nouveau mode de travail où il faut tout contrôler et tout noter pour qu'il y ait un suivi de chaque événement prend un temps important dans les journées de travail. A ce jour notre MAQ est en attente de validation par le laboratoire cantonal, ce qui devrait se faire au printemps 2015.

Collaboration intercommunale

Les discussions entre la Municipalité du Chenit et celle du Lieu se sont poursuivies en 2014 pour définir un mode de partenariat pour la gestion de nos deux réseaux de distribution. Un mandat a été donné au bureau RWB afin de définir les caractéristiques de nos réseaux respectifs et de nous faire des propositions sur les pistes possibles de collaboration.

3. EPURATION

Station d'épuration

Initialement prévu en 2014, le début des travaux de réorganisation des bâtiments, notamment du gazomètre et de la déshydratation des boues a été retardé à 2015. L'année 2014 a été consacré à un important travail de planification de ces travaux complexes.

Gazomètre, valorisation du gaz et déshydratation des boues.

Des fuites sur le circuit de circulation des boues liquides ont nécessité une vidange partielle du digesteur et le remplacement de l'échangeur de chaleur permettant la mise en température des boues dans le digesteur. En l'absence de chauffage jusqu'à l'échange du digesteur, le processus de digestion a été perturbé, ce qui explique probablement la légère diminution du volume de gaz produit en 2014.

Quelques informations statistiques

	unité	2010	2011	2012	2013	2014
Précipitations	mm	1'093.8	1'125.4	1'492.3	1'569.8	1'348.2
Entrée STEP	m ³	1'141'200	1'065'400	1'457'800	1'423'100	1'379'700
STEP + relevage	kWh	408'594	404'553	468'235	478'845	412'837
Production de gaz	m ³	83'201	86'615	74'300	78'310	73'888
Consom. Sogebois	KWh	68'179	37'195	66'262	71'220	53'530

La première neige de l'hiver 2013-2014 est arrivée le 10 octobre 2013 et la dernière est tombée le 23 mars 2014 avec une hauteur cumulée d'environ 167 cm. (contre 324 cm l'hiver précédent).

4. SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Depuis 2010 les trois communes de la Vallée de Joux ont décidé de collaborer en créant une entité commune, le SDIS Vallée de Joux.

Composition de l'Etat-Major

L'Etat-Major au 1^{er} janvier 2014 se compose comme suit :

- Commandant
Maj. Patrick Schuhmacher
- Remplaçant du Commandant et Chef du détachement d'appui (DAP)
Cap. Sylvain Penseyres
- Chef du détachement premiers secours (DPS) et du groupe sauvetage du lac (GSLJ)
Cap. Gabriel Gauljaux
- Officier responsable du matériel
Cap. Enzo Carbone
- Officier responsable de l'instruction
Plt. Alexandre Berthoud
- Quartier-Maître comptabilité
Cap. Michel Chaupond
- Quartier-Maître adjudance
Cap. David Piguet
- Secrétaire Etat-Major
Mme Géraldine Chaudot

Principaux responsables

- Plt Golay Daniel, adjoint responsable matériel

- Plt Golay Rodolphe, remplaçant chef DAP
- Plt Rochat Jean-Marc, officier ARI
- Plt Gisiger Frédéric, officier DCH-Chimique
- Cpl Kunzlé Yvan, resp. Groupe de Sauvetage du Lac de Joux

Commission du feu

Président M. Paul-Claude Rochat (Municipal L'Abbaye)

Membres MM. Michael Brühlmann (Municipal Le Lieu), Laurent Reymondin (Municipal Le Chenit), Kostia Schertenleib (L'Abbaye), Philippe Gauljaux (Le Chenit), Aldo Valceschini (Le Lieu) et Patrick Schuhmacher (Cdt SDISVJ)

Effectifs

Au 1^{er} janvier, l'effectif sur la Vallée de Joux était composé de 98 personnes (88 hommes et 10 femmes).

Le SDIS Vallée de Joux a effectué en 2014 10'406 heures de travail dont 1400 heures en interventions ce qui représente 14% du total. Le reste des heures est dédié à la formation, à l'entretien et au nettoyage du matériel ainsi qu'à l'administration.

A noter également le succès du groupe de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) qui compte depuis le début de l'année un effectif de 22 jeunes motivés. (16 garçons et 6 filles âgés de 9 à 16 ans). Pour accompagner ces jeunes et aider les moniteurs dans leur tâche, les JSP ont pu compter sur trois cadets âgés de 16 à 18 ans.

Interventions

L'année 2014 a connu un nombre d'interventions sensiblement inférieur à la moyenne avec 92 demandes d'interventions du CTA contre 108 en 2013. Sont intervenus : 60 fois le DPS F (Le Sentier), 19 fois le DPS B (L'Abbaye), et 6 interventions conjointes. Le sauvetage du lac est quant à lui sorti 1 fois et l'officier de service 6 fois. Le Détachement d'appui (DAP) n'a pas été sollicité en 2014.

Je tiens à profiter de ce rapport pour remercier une nouvelle fois l'ensemble des corps des sapeurs pompiers de la Vallée de Joux pour les nombreuses heures passées en 2014 au service de la collectivité et également pour leur disponibilité. Je remercie également l'encadrement et particulièrement l'Etat-Major pour leur motivation et leur volonté à tout mettre en œuvre afin de faire face à toute situation.

L'année 2014 était la dernière année de commandement du Major Patrick Schuhmacher. La Municipalité tient à le remercier vivement pour l'important travail effectué. En effet, ses années de commandement ont coïncidé avec une période de réorganisation régionale, ce qui n'a pas simplifié les choses. Monsieur Schuhmacher quitte le service en laissant à son successeur une structure bien établie avec une cohésion et un esprit de collaboration réussi.

Nous remercions également Monsieur Philippe Gauljaux qui quitte la commission du feu après de nombreuses années de service, non seulement à la commission mais également après une carrière de pompier bien remplie.

5. TRAITEMENT DES DECHETS.

Quelques chiffres pour la Vallée de Joux.

	unité	2010	2011	2012	2013	2014
Ordures ménagères	tonnes	1112	1118	1158	778	773
Encombrants	tonnes	68	74	101	77	101
Papiers cartons	tonnes	344	361	280	485	506
Verre trié	tonnes	352	319	338	319	291
Compostables	tonnes	456	334	301	377	412

(Les chiffres en italiques ne concernent que la Commune du Chenit)

Les effets des sacs taxés

L'année 2014 était la deuxième année de fonctionnement sous le nouveau règlement ayant introduit notamment le sac taxé. On constate que le volume de déchets ménagers n'a pas augmenté comme on aurait pu le craindre ! La forte baisse obtenue en 2013 avec l'introduction de cette taxe se confirme donc.

On constate également au niveau du papier, qui est l'un des éléments qui se retrouve encore souvent dans les sacs poubelles, que la collecte a été encore plus importante qu'en 2013. Est-ce un meilleur tri ou une simple fluctuation annuelle ?

La collecte des déchets organiques

Environ 89,9 tonnes de déchets organiques ont été collectés en 2014 contre environ 69 tonnes en 2013. Cette augmentation est réjouissante cependant la qualité des déchets récoltés tend à diminuer ! On retrouve en effet de plus en plus de déchets non-biodégradables qui perturbent le processus de compostage.

Réfection de la déchetterie

L'élaboration des plans définitifs de la future déchetterie prennent un peu plus de temps que prévu. Les problèmes sont complexes à résoudre et la Municipalité souhaite faire juste du premier coup ! Il est donc probable que les travaux soient légèrement retardés par rapport aux délais précédemment annoncés !

Au niveau des finances

On constate au niveau des finances une augmentation du revenu de la taxe au sac. Il faudra probablement attendre encore une année ou deux afin que les gestionnaires du système de rétribution trouvent l'équilibre correct. Cette augmentation de recette est compensée par une légère augmentation des charges. Le compte des déchets présente donc un très léger déficit d'environ 0,5 % des charges.

On peut donc considérer que l'équilibre est atteint et donc que les tarifs des taxes ménage sont correctement évalués.

Bilan global

Globalement, l'introduction du principe du « pollueur/payeur » a été un très gros travail pour les communes et pour les périmètres de gestion des déchets. Si la Municipalité n'était pas enthousiaste pour cette introduction, nous ne pouvons que constater après deux ans de fonctionnement que le bilan est positif.

Nous tenons ici à remercier une nouvelle fois la population pour la compréhension dont elle a fait preuve dans sa très grande majorité afin que cette transition se passe bien. Le taux de sacs non-conforme collectés sur la Vallée de Joux est resté très bas.

Laurent Reymondin, Municipal

INSTRUCTION PUBLIQUE - AFFAIRES SOCIALES - CULTURE

A. INSTRUCTION PUBLIQUE

1. Généralités

La mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire s'est poursuivie et seul le degré 11 est resté soumis à l'ancienne Loi pour ce qui concerne les conditions de certification et les grilles horaires des classes VSB, VSG et VSO.

Malgré des difficultés d'organisation des cours des classes VG aux 9^e et 10^e degrés (cours à niveaux en français, mathématiques et allemand ainsi que des options de renforcement ou à compétences métiers devant être alignées sur des plages d'enseignement communes), la répartition des périodes d'enseignement, soit 4 le matin et 3 l'après-midi pour les classes 7P-11S avec une pause de midi de 120 minutes, a pu être maintenue.

La construction de l'aile n° 2 sise à Chez-le-Mâitre a permis de déplacer les classes du degré 7P sur ce site, libérant en conséquence des locaux pour les classes primaires au collège des Cytises. Ce nouveau bâtiment, de conception architecturale identique à l'aile n° 1 érigée pour la rentrée 2013, accueille des classes de la Division générale. Cette rationalisation a permis d'abandonner le site de la Grand'Rue 41 au Sentier ; en conséquence une harmonisation des transports des élèves primaires a été rendue possible. Le site de l'Orient est désormais dévolu à l'accueil des élèves de 4 classes enfantines.

Le nouveau logiciel LAGAPEO mis en fonction depuis le premier semestre de l'année civile 2014 fonctionne à satisfaction ; quelques « bugs » ou lenteurs dans l'obtention des codes d'accès du logiciel NEO (registre informatisé des notes) sont encore à déplorer.

La Loi sur la pédagogie spécialisée, dont l'introduction avait été planifiée pour août 2015, entrera en vigueur pour la rentrée 2016.

2. Elèves et classes

L'Etablissement primaire et secondaire (EPS) comptait, à la rentrée d'août 2013, 726 élèves répartis en 30 classes des degrés 1 à 8P y compris une classe de développement et 11 classes des degrés 9 à 11S ; une classe de pédagogie compensatoire sise aux Cytises accueille le matin des élèves des degrés 5 et 6P et des élèves des degrés 3 et 4P l'après-midi. Les entrées et départs de l'Etablissement ainsi que les changements de domiciles au sein de la zone de recrutement sont en augmentation depuis quelques années. On constate que les nouvelles constructions, habitat groupé ou individuel, n'ont pas généré une augmentation significative des effectifs. De ce fait, si l'on compare le *ratio nombre d'élèves d'une tranche d'âge par 1000 habitant avec d'autres zones de recrutement du Canton*, on constate que la Vallée de Joux héberge une population en voie de vieillissement.

Le nombre d'élèves bénéficiant de mesures particulières de soutien en raison d'un handicap est en nette augmentation ; une enseignante spécialisée déléguée par l'ECES est entrée en fonction et le nombre d'aides aux enseignantes, engagées à temps partiel, s'élève à 6.

76 élèves ont été libérés de l'obligation scolaire et se sont dirigés vers les filières suivantes :

▪ Gymnases	12 élèves
▪ Ecoles professionnelles à plein temps	13 élèves
▪ Apprentissages	33 élèves
▪ Ecoles de raccordement I et II:	2 élèves
▪ Office cantonal de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	11 élèves
▪ Divers	5 élèves

3. Corps enseignant

- Direction : – Monsieur Jean-Yves Grognez
- Doyens/ennes : – Madame Mary-Laure Masson
– Madame Nicole RoCHAT
– Monsieur Jean-Pierre Moullet
– Monsieur Jean-Luc Rosset

En raison des mises en retraites prochaines de 4 membres du Conseil de direction, Monsieur Manuel Alexandre Janeiro a été promu doyen, avec effet au 1^{er} août 2014 ; diverses tâches dont celle de la confection des horaires lui ont été confiées afin qu'il puisse se familiariser avec sa nouvelle fonction.

- Départs : – Madame Nicole Jaggi, retraite
– Madame Esther Reymond, retraite
– Monsieur Jean-François Monod, retraite
- Arrivées : – Madame Claire Barnéoud, enseignante cycle primaire
– Madame Sandra Billet, enseignante cycle primaire
– Madame Anne-Marie Chevalley, enseignante spécialisée dépendant de l'ECES
– Madame Caroline Penseyres, lic. ès sciences économiques
– Madame Sandra Perni, aide à l'enseignante
– Madame Sylvia Pion, aide à l'enseignante

4. Nouveaux bâtiments

L'inauguration des ailes 1 et 2 a eu lieu les 13 et 14 septembre 2014. On nota une forte affluence de la population. Les échos furent élogieux et les visiteurs furent sensibles au concept architectural et aux aménagements des locaux.

La médiathèque dispose depuis cette inauguration d'un statut mixte puisque elle accueille les élèves de la scolarité obligatoire ainsi que le public adulte des 3 Communes. La politique d'achats s'est axée, dans un premier temps, principalement sur des ouvrages destinés aux écoliers ; l'aide financière des 3 Communes permet d'achalandier les rayons en ouvrages, DVD et CD destinés aux adultes. Afin de permettre un accès de ce dernier public hors temps scolaire, 5 aides bibliothécaires, issues de villages de la région, ont été engagées.

Les écoliers visitent la médiathèque selon un plan de passage annuel et ont la possibilité d'emprunter des livres ; les enseignantes des premiers degrés notent déjà un engouement pour la lecture parmi leurs élèves. Le nombre de personnes adultes ayant contracté une carte d'admission s'élève à 130 au 31 décembre 2014.

5. Réfectoire scolaire

Le personnel du réfectoire comprend un cuisinier (0,7 EPT), une aide de cuisine (0,6 EPT) et une gestionnaire en intendance (0,3 EPT). Ils proposent des repas préparés, dans la mesure du possible, avec des produits frais et régionaux.

3 groupes d'élèves fréquentent, sous inscription, le réfectoire, soit :

- a) degrés 1 – 6 sous la supervision du personnel de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) *Le Chat Botté*
b) degrés 7 – 11 sous la supervision du personnel du *Tempo Squad*
c) étudiant(e)s de l'Ecole technique (ETVJ)

Fréquentation du réfectoire scolaire (semaine du 8 au 12 décembre 2014)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
UAPE degrés 1-6	31	32	20	35	27
UAPE adultes	3	4	3	3	4
Degrés 7-11	17	13	--	13	19
Pique-nique	1	--	--	--	2
Enseignants EPS	--	--	--	--	--
ETVJ élèves	52	51	--	45	53
ETVJ Enseignants	--	2	--	2	--
Total	104	102	23	98	105

Au total, pour l'année 2014, 11'792 repas ont été servis, dont 4686 pour l'UAPE (y compris les éducatrices), 2'009 pour les élèves des degrés 7 à 11 et les enseignants, et 5'097 pour l'Ecole technique.

6. Divers

Les camps d'été et d'hiver ainsi que les voyages de classes à Lyon ou à Strasbourg se sont déroulés à la grande satisfaction des élèves et des enseignants. Il est à relever que, depuis 2014, le camp d'été de Ravoire du 7^e degré est organisé en septembre et non plus en fin d'année scolaire. Un enneigement suffisant a permis de prodiguer les cours de ski pour les classes de degrés 3 à 6P.

B. AFFAIRES SOCIALES

1. DONS ET SUBSIDES

a) Subventions

A titre de subvention, la Commune du Chenit prend à sa charge les loyers de différentes institutions : jardin d'enfants *La Bouëberie*, Ecole de musique, antennes régionales du Centre Social Régional (CSR) et de l'Office Régional de placement (ORP). Les loyers des bibliothèques du Brassus et du Sentier ont été encore pris en charge cette année, ceci pour la dernière fois.

b) École de musique de la Vallée de Joux

L'Ecole de musique de la Vallée de Joux (EMVJ) fait partie de l'Association Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique (AVCEM).

Comme à l'habitude des auditions et des examens ont eu lieu, ainsi que le concert final le 11 juin. Un atelier Big Band a été créé.

A l'occasion du 40^e anniversaire de l'EMVJ, un concert a été donné par les élèves à l'Hôpital de la Vallée le 4 juin, et un concert des professeurs s'est déroulé au Temple du Lieu le 7 décembre.

Un important travail supplémentaire est engendré par l'application de la nouvelle Loi sur les écoles de musique (LEM). Les Statuts, ainsi que les divers règlements de l'école, ont été mis à jour. Une association de soutien à l'EMVJ, l'*Association des amis de l'EMVJ*, a été créée. Deux professeurs ont quitté l'école et le Directeur pédagogique a démissionné de son poste. Un nouveau professeur a été engagé, ainsi qu'une Directrice opérationnelle (poste incluant la fonction de direction pédagogique), en la personne de Madame Christel Sautaux.

Les représentants des communes au comité sont Messieurs Jean-Pierre Rochat pour la Commune du Lieu, Laurent Nydegger pour la Commune de L'Abbaye, et Christian Vullioud pour la Commune du Chenit.

c) *TempoSquad*, centre de rencontre et d'animation socioculturelle

Animateurs socioculturels

- Laura Wenger 0,8 EPT, dirige le centre.
- Fabien Ollivier 0,7 EPT.
- Juliana Feirreira entretien des locaux et auxiliaire pour l'accueil parascolaire.

Faits marquants

- L'année 2014 a été marquée par le départ de Steeve Haller, animateur au *TempoSquad* depuis 6 ans, et l'arrivée de Fabien Ollivier au mois de janvier.
- Suite à l'arrivée de ce dernier, la nouvelle équipe a voulu s'approprier les lieux et y apporter quelques changements. En conséquence, le *TempoSquad* a connu quelques modifications au niveau de ses locaux, de son organisation et de son cadre « éducatif ».
- Fréquentation : 257 passages entre le 17.09.2014 et le 20.12.2014, soit une moyenne d'accueil de 5,14 jeunes par jour, le maximum étant de 17 jeunes par jour.
- Les tuyaux de chauffage dans la salle « cinéma » ont été retirés et remplacés par des radiateurs. Ces travaux ont permis aux jeunes de réinvestir ce lieu qui était auparavant un véritable « sauna ».
- Présence au Comptoir de la Vallée de Joux, avec un stand à l'extérieur du Centre Sportif, le 3 mai.

- 8^e Fête la Musique, le 20 juin.
- 10^e Nuit du Conte, le 14 novembre.
- Présentation du *TempoSquad* dans les classes des degrés 7 à 11.

Activités

- Dans l'optique de la promotion de la santé, il est proposé au minimum une activité sportive par semaine. Ces activités peuvent se dérouler dans le *TempoSquad* ou à l'extérieur (patinoire, piscine, salle de gym, skate-park, etc.).
- Depuis janvier 2014, une collaboration a été établie avec un éducateur sportif, vice champion de France de boxe poids-lourds, afin d'organiser des cours de cardioboxe. Ces cours ont lieu les samedis après-midi et une participation financière raisonnable est demandée aux jeunes.
- Les « goûters du mercredi » : ce moment permet de discuter en groupe des sujets amenés par les jeunes, dans une ambiance calme et conviviale.
- Les « soupers du vendredi » : le vendredi soir, les jeunes ont la possibilité de s'inscrire pour organiser un repas au centre.

Sorties

Diverses sorties ont été proposées, tantôt par les jeunes, tantôt par les animateurs :

- Mars : combats de boxe exhibition à Nyon en compagnie de Pierre-Rémy Rousset.
- Juillet : paintball à Genève.
- Octobre : karting à Vuiteboeuf.
- Décembre : laser-game à Villeneuve.

Accueil parascolaire

Depuis la rentrée 2013-2014, les animateurs du *TempoSquad* ont la responsabilité de l'accueil parascolaire pour les degrés 7 à 11. Les élèves sont accueillis au réfectoire de l'établissement de Chez-le-Maître pour le repas de midi. Après le repas, ils bénéficient d'un encadrement à la médiathèque ou à la salle de sport. Entre 15 et 23 jeunes par jour ont été accueillis durant cette année.

2. SÉCURITÉ SOCIALE

a) Régionalisation de l'action sociale (RAS)

Agence d'assurances sociales (AAS)

Monsieur Eric Rochat, préposé, est employé à 100% par l'Association RAS Jura-Nord vaudois (ARAS JUNOVA). Il gère les dossiers des trois communes de la Vallée.

Centre social régional (CSR) - Antenne de la Vallée

L'événement marquant au niveau cantonal de cette année 2014 a été une stabilisation des dossiers. On constate sur la Vallée de Joux également un net ralentissement de la progression du nombre de dossiers RI.

Le Lieu			CSR JUNOVA
Année	Nombre de dossiers	Augmentation par rapport à l'année précédente	
2010	17		2826
2011	16	- 4,89 %	2995
2012	22	+ 37,50 %	2917
2013	22	=	3008
2014	20	- 9,90 %	3055

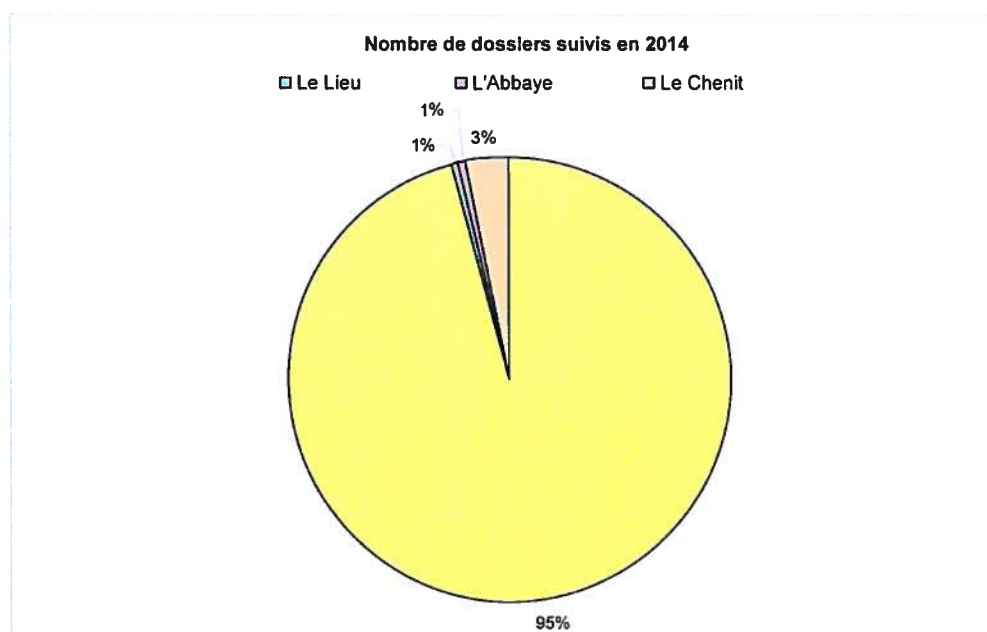
L'Abbaye			CSR JUNOVA
Année	Nombre de dossiers	Augmentation par rapport à l'année précédente	
2010	15		2826
2011	21	+ 40 %	2995
2012	22	+ 4,76 %	2917
2013	25	+ 13,63 %	3008
2014	16	- 36 %	3055

Le Chenit			CSR JUNOVA
Année	Nombre de dossiers	Augmentation par rapport à l'année précédente	
2010	81		2826
2011	98	+ 20,98 %	2995
2012	103	+ 5,10 %	2917
2013	98	- 4,86 %	3008
2014	96	- 2,05 %	3055

Le nombre de dossiers suivis en 2014 pour les communes de la Vallée de Joux est de 132, soit :

- 20 dossiers pour la commune du Lieu,
- 16 pour la commune de l'Abbaye,
- 96 pour la commune du Chenit.

Le Centre Social Régional Jura-Nord vaudois ayant suivi au total 3'055 dossiers en 2014, pour la Vallée de Joux cela représente près de 4,3% de l'ensemble des dossiers.



Au 31 décembre 2014, le nombre de dossiers actifs pour l'ensemble de la Vallée de Joux est de 74, soit :

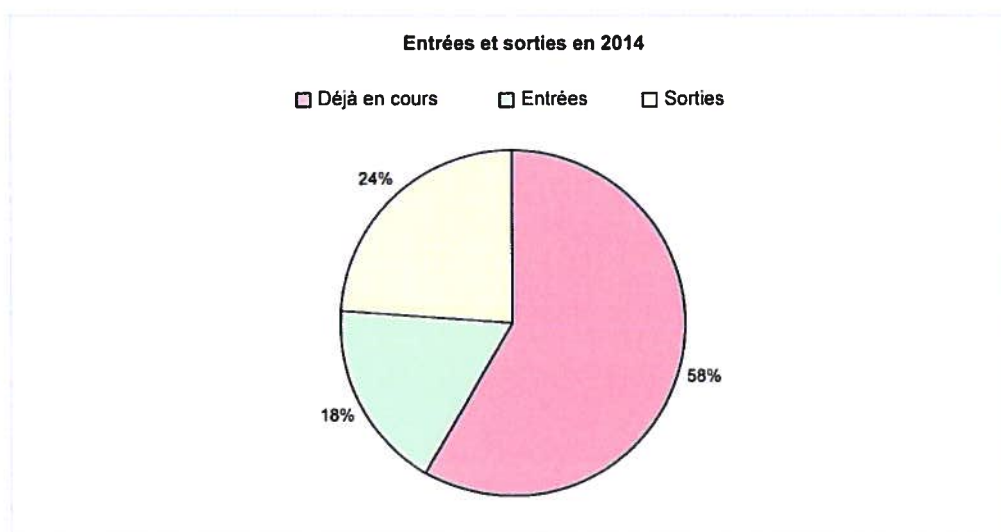
- 14 dossiers pour le Lieu,
- 5 dossiers pour l'Abbaye,
- 55 dossiers pour le Chenit.

Entrées dans le dispositif RI en 2014, 27 dossiers, soit :

- 3 dossiers pour Le Lieu
- 3 dossiers pour l'Abbaye,
- 21 dossiers pour le Chenit.

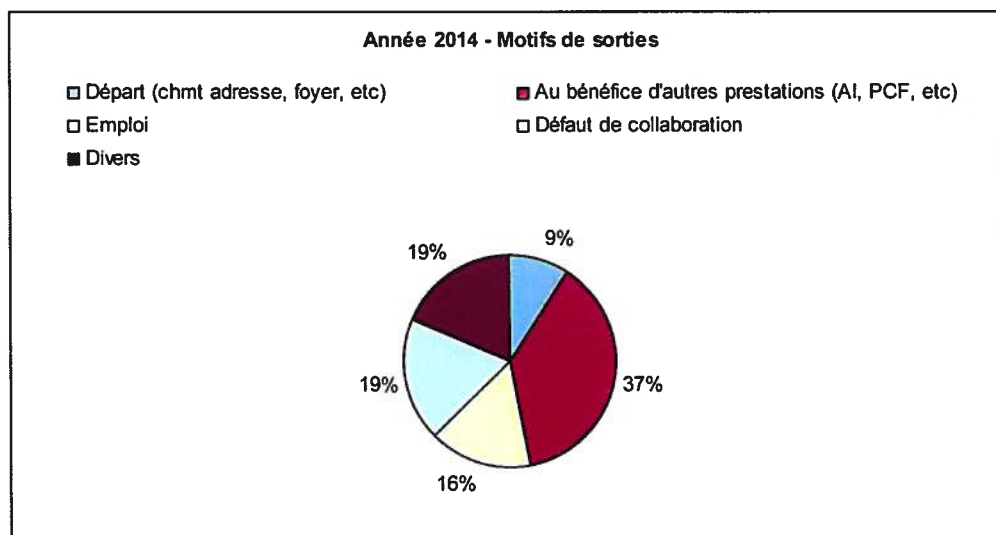
Sorties du dispositif RI en 2014, 36 dossiers, soit :

- 3 dossier pour Le Lieu
- 5 dossiers pour l'Abbaye,
- 28 dossiers pour le Chenit.



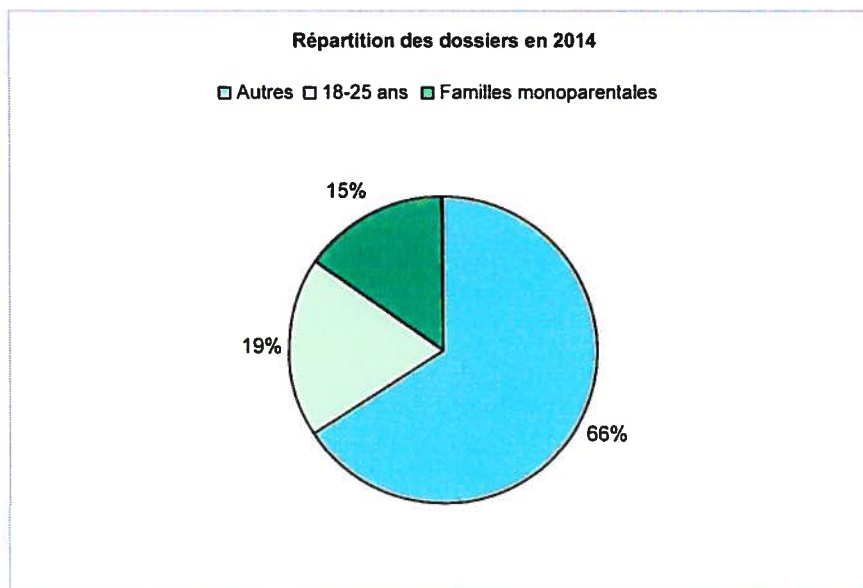
Les différents motifs de sorties :

	Le Lieu	L'Abbaye	Le Chenit
Départ (chmt adresse, foyer, etc)	0	0	3
Au bénéfice d'autres prestations (AI, PCF, etc)	2	2	8
Emploi	1	0	5
Défaut de collaboration	0	3	6
Divers	0	0	6
	3	5	28



Dans le cadre de la totalité des suivis en 2014, il a été identifié :

- 3 familles monoparentales pour Le Lieu
- 1 famille monoparentale pour L'Abbaye
- 16 familles monoparentales pour Le Chenit.
- 4 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans pour Le Lieu
- 3 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans pour L'Abbaye
- 4 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans pour Le Chenit



Enfin, le nombre de MIS (Mesures d'Insertion Sociale) en 2014 a été de

- 5 dossiers pour Le Lieu
- aucun pour L'Abbaye
- 6 dossiers pour Le Chenit.

Et il n'y a eu aucun Forjad (programme de formation pour jeunes adultes en difficulté) pour l'année 2014 pour l'ensemble de la Vallée.

Comité de direction ARAS JUNOVA

Le Comité de direction de l'Association RAS Jura-Nord vaudois (ARAS JUNOVA) est composé de Madame Nathalie Saugy (Yverdon-les-Bains), présidente, Monsieur Pierre Mercier (Orbe), vice-président, Madame Anne-Sophie Betschart (Yvonand), Madame Ginette Duvoisin (Tévenon), Madame Jovanka Favre (Chavornay), Madame Pascale Fischer (Grandson), Monsieur Pierre-Alain Gachet (Lignerolle), Monsieur José Gonzalez (Sainte-Croix), Monsieur Christian Vullioud (Le Chenit), Monsieur Claude Borgeaud (directeur ARAS JUNOVA), ce dernier avec voix consultative.

b) Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Orbe-La Vallée (AJOVAL)

Accueil collectif préscolaire

- La garderie *Les Aristochats* dispose de 44 places (10 bébés, 14 trotteurs et 20 grands). Les transformations du bâtiment se sont déroulées durant les 9 premiers mois de l'année. Durant cette période, les enfants ont été accueillis à la Fondation Grohe et au VIC. La garderie reste une fondation privée, et les dons qu'elle reçoit ne sont pas versés au réseau, mais restent acquis à la garderie pour des aménagements, des animations, etc.

Accueil collectif parascolaire

- Une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de 24 places a ouvert ses portes à Vallorbe à la rentrée d'août. La prise en charge d'enfants de 5 à 10 ans est proposée pour la pause de midi (avec repas), le soir après l'école et durant les journées où les enfants ne sont pas à l'école. Un accueil durant les vacances scolaires est également possible pour la journée complète.

- L'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) *Le Chat Botté*, sur le site scolaire de Chez-le-Maître, a accompli sa première année complète de fonctionnement. Gérée par la Fondation *Les Aristochats*, elle accueille les écoliers jusqu'à la 6^e année actuelle (environ 10 ans). La prise en charge est proposée pour la pause de midi (avec repas), le soir après l'école et durant les journées où les enfants ne sont pas à l'école. Un accueil durant les vacances scolaires est également possible pour la journée complète. Le déficit est couvert par les 3 communes de la Vallée. AJOVAL gère la facturation aux parents, ainsi que les subventions cantonales et fédérales qui sont redistribuées à la Fondation *Les Aristochats*.

Accueil familial de jour

- 110 accueillantes en milieu familial (AMF) ont assuré la prise en charge de 707 enfants soit un total de 277'628 heures d'accueil.
- Un programme de formation continue a été élaboré par les coordinatrices, qui propose aux AMF un éventail varié de cours en passant par « urgence petite enfance » et « la communication avec les parents » notamment.

Au total 1'546 enfants ont été accueillis au sein du réseau AJOVAL en 2014.

ACCUEIL COLLECTIF PRESCOLAIRE

PLEIN SOLEIL / ORBE	32 PLACES
ST-CLAUDE / ORBE	66 PLACES
TIRE LUNE / VALLORBE	44 PLACES
LES ARISTOCHATS / L'ORIENT	44 PLACES
LES COPAINS D'ABORD / CHAVORNAY	17 PLACES

ACCUEIL DE 571 ENFANTS AU SEIN DE 203 PLACES

ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE

UAPE CHANTEMERLE / ORBE	24 PLACES
UAPE LE CHAT BOTTE/LE SENTIER	36 PLACES
UAPE LA RECRE/VALLORBE	24 PLACES

ACCUEIL DE 268 ENFANTS AU SEIN DE 84 PLACES

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

110 ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL
(311 PLACES PRESCOLAIRE + 303 PLACES PARASCOLAIRE)
ACCUEIL DE 707 ENFANTS

Bureau de coordination

Les collaborateurs du bureau de coordination assurent notamment la calculation et la facturation centralisée des prestations aux parents. En 2014, 10'156 factures (4'665 pour l'accueil collectif préscolaire ; 1'099 pour l'accueil parascolaire ; 4'392 pour l'accueil familial) ont été émises.

Conventions inter-réseaux et entreprises

Le réseau AJOVAL a lié des conventions ouvrant des possibilités d'accueil aux enfants dont les parents sont employés de l'entreprise Nestlé Orbe, des Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois, de l'ARAS Junova. Des conventions ont également été signées avec les réseaux AJEMA, AJERCO, RéAgy, Efaje, Rymaje, RAdEGE et Sainte-Croix.

Comité de direction AJOVAL

Le Comité de direction s'est réuni à 8 reprises durant l'année 2014. Il est composé de Monsieur Pierre-Alain Gachet (Lignerolle), président, Monsieur Christian Vullioud (Le Chenit), vice-président, Madame Francine Bréchon (Croy), Madame Madeline Dvorak (Vallorbe), Madame Jovanka Favre (Chavornay), Madame Anne-Claude Grandjean (Juriens), Madame Madeleine Guyon (Vaulion), Madame Françoise Messer (Le Lieu), Monsieur Pierre Mercier (Orbe). Monsieur Claude Borgeaud (directeur ARAS JUNOVA) y siège avec voix consultative.

3. SANTÉ PUBLIQUE

a) Association vaudoise d'aide et de soins à Domicile (AVASAD)

L'AVASAD est l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile, association qui chapeaute les associations ou fondations qui gèrent les soins à domicile au niveau régional.

b) Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile du Nord vaudois (ASPMAD)

L'ASPMAD est l'Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile du Nord vaudois, elle gère les 9 CMS de la région ainsi que divers services (Espace Prévention, TMR transports pour personnes à mobilité réduite, BUMA Bureau moyens auxiliaires, SECUTEL, etc.).

Le Comité de l'ASPMAD comprend 9 membres, dont 5 membres des communes, représentatifs de l'ensemble du territoire de l'Association. La Vallée de Joux n'a pas de représentant au sein de ce Comité. Néanmoins Madame Françoise Messer, Municipale au Lieu, est déléguée de l'ASPMAD à l'Association vaudoise d'aide et de soins à Domicile (AVASAD), et Messieurs Jean-Pierre Rochat, Syndic du Lieu, et Christian Vullioud sont membres de la Commission de gestion de l'ASPMAD.

L'organisation et le financement des soins à domicile doit composer avec de nombreuses contraintes : l'obligation de prise en charge, les besoins de la population, le respect des conditions de travail (horaires en particulier, ce qui explique parfois l'intervention de plusieurs soignants auprès d'une personne), les négociations de remboursement avec les assurances et les limites financières cantonales et communales.

c) Centre médico-social de la Vallée de Joux (CMS)

Le CMS est ouvert du lundi au vendredi de 08.00 à 12.00 heures et de 13.30 à 17.00 heures les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis. En dehors de ces heures une infirmière est atteignable en cas d'urgence.

Les soins programmés sont assurés 365 jours sur 365, soir et week-end compris. Une permanence est assurée au CMS, en semaine de 16.00 à 17.00 heures, pour des soins infirmiers prescrits sur ordonnance par le médecin.

La permanence *parents-enfants* se tient le mardi de 15.45 à 17.15 heures, à la salle de Paroisse au Sentier.

Durant l'année 2014, 63 collaborateurs ont fourni des prestations pour le CMS de la Vallée, qui a pris en charge une moyenne mensuelle de 205 clients. Il a effectué 49'552 heures de travail, dont 26'606 ont été facturées aux assurances ou aux clients. Ces heures sont réparties de la façon suivante : 14'928 heures de soins de base, 8'186 heures de ménage médico-social, 185 heures d'aide à la famille, 3'019 heures de soins infirmiers, 1'290 heures d'évaluation et 633 heures de prestations d'ergothérapie. Le CMS a une dotation de 1,2 EPT pour le poste d'assistante sociale.

10'699 repas froids ont été livrés à domicile. Le personnel a parcouru 306'052 km pour son travail.

Le 10 décembre 2014, le CMS a déménagé à la route du Canal 2 au Sentier dans de nouveaux locaux.

4. CULTURE

a) Centre socioculturel de L'Essor

8 expositions ont été organisées à la Galerie de L'Essor :

– Anaïs GUMY – <i>Peintures</i>	15 février au 9 mars
– René BERTHOUD – <i>Balades intimes</i> – Aquarelles	22 mars au 6 avril
– 39 ^e Annuelle d'Art et d'Artisanat	26 avril au 4 mai
– Joël CAZAUX – <i>Peinture – Sculptures – Estampes</i>	17 mai au 1 ^{er} juin
– 30 ANS D'AFFICHES – <i>Les expositions à l'Essor de 1983 à aujourd'hui</i>	28 juin au 24 août
– Murielle MICHETTI-BAUMGARTNER – <i>Heidi's blue</i> – Photographie	6 au 28 septembre

- Ada MASSARO – *Nature... et... le... mens* – *Peintures* 11 octobre au 2 novembre
- Laurent WILLENEGGER – *Peintures du Jura sauvage* 15 novembre au 14 décembre

Une soirée du Festival Hors Normes s'est déroulée à la Galerie le vendredi 23 mai.

Le Comité d'exposition, en 2014, était co-présidé par Messieurs Luc Ramu et Alex Charmey, et composé de Mesdames Marianne Oberson et Karine Richard, de Messieurs Michel Beetschen et Christian Vullioud, ce dernier représentant la Municipalité.

En plus de la Galerie, le centre est occupé par l'Espace Horloger de la Vallée de Joux et le centre de rencontre et d'animation socioculturelle *TempoSquad*.

La salle de réception du premier étage est toujours mise à disposition pour les consultations de l'*AcoustiCentre*.

b) Compagnie théâtrale *Les arTpenteurs*

Pour la septième année consécutive, la Commune a invité la Compagnie théâtrale *Les arTpenteurs*. Celle-ci a présenté un spectacle sous chapiteau, sur la place de gymnastique du Sentier : *Le Révizor*, d'après Nicolas Gogol, les 5 et 6 juin. Trois représentations scolaires pour les classes des 9^e, 10^e, 11^e degrés, classe Tremplin et classe Accueil, se sont déroulées les 4, 5 et 6 juin.

Christian VULLIOUD, Municipal

ROUTES ET TRAVAUX – GARAGE COMMUNAL - DEBLAI DES NEIGES

Rapport d'activité du Service communal des routes et travaux

Suite au départ à la retraite d'un collaborateur et afin de palier diverses absences de longue durée, deux nouveaux collaborateurs ont été engagés. M. Schneeberger François a pour mission principale la conduite du camion, et M. Esteves Antonio, qui fonctionne comme suppléant à la déchetterie ainsi qu'aux déchets carnés. Cependant, comme tout le reste des collaborateurs, ces personnes sont polyvalentes et doivent être en mesure d'assurer l'ensemble des tâches confiées au service.

L'hiver 2013-2014 a été relativement doux, avec peu de neige, donc moins de sorties avec nos véhicules ont dû être réalisées. Quelques routes ont dû toutefois être ouvertes à l'aide de la fraiseuse Meili, pour 8 heures au total en fin de saison.

Durant la saison hivernale, lorsque le volume de travail le permet, le service réalise des travaux de maintenance dans les différents bâtiments communaux, comme par exemple au collège de la Fontaine (création de box de rangement en lambourdes) ou au collège de Chez- le-Maître et à la Grand- Rue 41(chapes).

Le printemps arrivé, les travaux suivants ont été réalisés :

- pose et dépose des jalons et des barrières à neige ;
- nettoyage à la main des bords de routes et des espaces verts ;
- remise en état des banquettes qui ont subi le passage des véhicules de déneigement ;
- colmatage des trous sur notre réseau routier avec du tapis froid. En 2014, 25 bidons de 25 kg soit 625 kg de tapis froid de la marque *Durep* pour un coût de Fr. 1'300.-- ;
- remplacement de bordures de trottoirs ;
- réparations des grilles et regards ;
- travaux de maçonnerie ;
- restaurations de murs en pierres ;
- marquage routier.

De plus, dans le cadre de l'entretien régulier des routes, du Microsil, enrobé coulé à froid, a été posé sur les routes suivantes :

- Haute Route ;
- Le Campe ;
- Le Chemin du Maroc ;
- La Sapinière ;
- Piguët Dessous-Bas de la Combe ;
- Jolimont ;
- La Combe.

Outre ces réfections, l'équipe communale a flashé (gravillonnage) une bonne partie du réseau routier pendant la période estivale. Cela représente annuellement, 10'690 kg de Webacid (émulsion à base d'eau) et 60 tonnes de gravillons 3-6 mm. Pour information, le prix d'un litre de Webacid est de CHF 1.90 et le gravillon CHF 90.-- la tonne, transport compris.

Comme habituellement, deux collaborateurs œuvrent pour l'installation et l'encaissement des stands aux foires de printemps et d'automne. Monsieur Pierre-André Golay s'occupe de tout ce qui concerne la gestion administrative de ces deux manifestations.

Le balayage mécanique de nos routes se fait régulièrement avec notre balayeuse communale. Nous balayons, dans la mesure du possible, deux fois par année chacun des tronçons, les cours d'écoles et certains parkings. Cependant, des heures de balayage ont été effectuées également par une entreprise externe. Ce sont les routes principales qui sont concernées, notre balayeuse étant un peu petite dès que les routes sont plus larges.

La tonte des espaces verts et gazons occupe passablement le service. On peut estimer à plus de 360 heures par saison, le temps nécessaire à cette activité. L'embauche de jeunes auxiliaires pendant ladite saison estivale fournit une aide considérable.

Pour ce qui concerne la déchetterie, un projet pour une amélioration des traitements de nos déchets est en cours, donc aucun travail conséquent n'a été fait durant l'année 2014.

Concernant les branchages, quelques 800 m³ ont été broyés. Plus de la moitié du volume a été directement utilisé dans la centrale de chauffe de Sogebos. L'achat du broyeur de la marque Jensen nous permet de valoriser ces branchages. Toutefois la machine pourtant nouvellement acquise a subi une importante avarie, prise en charge par le fournisseur dans le cadre de la garantie du constructeur.

Pour le compte du service forestier, le service communal des routes et travaux a procédé au bétonnage des fondations de la cabane de l'Apollo.

Notre apprenti, M. Nicolas Penel, a réussi son examen de fin d'apprentissage d'agent d'exploitation. Depuis août 2014, M. Brezar Aljushaj a été engagé. Il nous donne entière satisfaction. Ces deux personnes ont travaillé 2 mois au Centre Educatif en temps qu'aide concierge en remplacement, pour cause de maladie, du titulaire. La formation d'agent d'exploitation comprenant également une importante partie concernant le service intérieur, ces remplacements ont non seulement été utiles à la commune, mais aussi formateurs pour MM. Penel et Aljuhaj.

S'agissant des aménagements routiers, la coopération entre le municipal responsable, le bureau technique et le service des travaux a été très efficace. Il s'agit là d'une condition indispensable afin de concevoir des aménagements qui correspondent aux impératifs d'entretien et de déneigement que rencontrent le service communal des routes et travaux.

Rapport d'activité du garage communal

Bâtiment, équipement de garage

Le hangar, trop grand à l'époque de sa construction, atteint la limite de sa capacité pour le parage de nos véhicules. La création d'une place de lavage pour la cuve de la balayeuse, le pont des camions et les tondeuses est envisagée.

Suite aux intempéries survenues à la mi-mai, les virevents du toit côté Brassus, ont été remis en état par une entreprise de la place.

Des petits travaux d'entretien ont été réalisés notamment sur le compresseur d'air ainsi que sur le laveur haute pression.

Véhicules et équipements

De nouveaux trottoirs, ainsi qu'une partie de la piste cyclable sont venus s'ajouter au réseau routier existant. Il a fallu faire l'acquisition d'un deuxième véhicule de déneigement de la même catégorie que notre Pony pour l'hiver 2014/2015. Comme le préavis y relatif le mentionnait, le choix final s'est porté sur un véhicule Victor Meili 1300 à pont basculant, équipé d'une lame à neige, d'une fraiseuse de 160 cm de largeur, ainsi que d'une saleuse. Les premières utilisations montrent que le choix de ce véhicule a été judicieux.

Entretien des véhicules et du matériel

L'hiver 2013-2014 a été un peu moins vigoureux que la normale. De ce fait, la consommation de carburant a baissé. Par ailleurs, aucune avarie importante n'a été signalée.

L'entretien et la recharge des chaînes à neige en fin de saison en particulier, représente un travail assez long mais indispensable, réalisé par les deux mécaniciens.

En plus de l'entretien normal du parc des véhicules, une grosse révision de notre Unimog U90, mis en circulation en 1994, a été entreprise. La révision complète du moteur et de la boîte de vitesses a été exécutée et la reconstruction complète du pont de chargement a été réalisée. Cela a engendré un coût d'environ CHF 25'000.--. Il est toujours hasardeux de prédire si le choix de réviser ce véhicule opéré par la Municipalité est judicieux ou non. L'avenir le dira.

Conclusion et perspectives

Notre parc de véhicules et machines est globalement en bon état de fonctionnement. Pour les prochaines années, le remplacement de nos véhicules pourrait s'échelonner de la manière suivante:

Remplacement de la chargeuse Volvo L40	2015
Remplacement du camion MAN	2016
Remplacement de la fraiseuse à neige Meili 1400	2017
Remplacement du Renault Kangoo de 2007	2018
Remplacement de la chargeuse Volvo L70	2019.

Olivier BAUDAT, Municipal

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ENERGIE - POLICE

A. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Révision du plan des zones, nouveau plan général d'affectation (PGA)

Depuis 2001 déjà, l'élaboration et les négociations se succèdent avec le difficile objectif de passer dans le chat de l'aiguille du plan directeur cantonal. Si initialement, il s'agissait de faire juste un lifting du plan des zones de 1986 afin de le mettre au goût du jour et de l'adapter aux réalités et besoins de la commune, aujourd'hui on parle de mesures restrictives et inapplicables en l'état. Suite à d'intenses discussions en 2010 et 2011, une solution acceptable pour tous était enfin trouvée. Mais, depuis, l'Etat a voulu imposer une nouvelle méthode de calcul qui redéfinit notre potentiel et péjore encore notre droit à bâtir. En clair, plus de la moitié des terrains constructibles de la commune doivent être dézonés. Ces contraintes sont renforcées avec l'acceptation par le peuple Suisse de la nouvelle Loi fédérale sur l'Aménagement du territoire (LAT) le 3 mars 2013. Forte de ce constat les autorités communales ont suspendu leur travail et attendent de voir plus clair en fonction des nombreuses jurisprudences qui vont apparaître ces prochaines années.

Le soussigné aime à rappeler que si la propriété n'est pas reconnue, si elle est bafouée, c'est l'Homme lui-même qui est bafoué et pas reconnu !

Campagne Mobilité d'entreprise

Le projet *Interreg* est entré en vigueur dans sa phase d'assistance et de coaching des entreprises en 2012. Cette phase tant attendue, porte ses fruits même s'il est difficile d'en mesurer les conséquences au vu de la croissance du nombre d'emplois à la Vallée de Joux. Sous la pression des autorités, les entreprises esquissent des projets pour mettre à disposition des bus et promouvoir le covoiturage. Et depuis décembre 2012, un train reliant Pontarlier à Vallorbe a été mis en place. Ce train destiné aux frontaliers est un outil supplémentaire pour améliorer l'offre faite aux pendulaires. Afin d'optimiser son remplissage, les entreprises ont aménagés leurs horaires afin de permettre aux usagers de prendre ce moyen de transport.

Plan de Quartier du Rocheray

Les plans et règlements ont été acceptés par la Municipalité au début de l'année 2012. Le projet après avoir été analysé de façon préliminaire durant 5 mois dans les services de l'Etat a été retourné avec pas moins de 22 pages de remarques et demandes de correction. Ces remarques ont toutes été traitées. Une délégation de la Municipalité a rencontré les différents services de l'Etat concernés au début 2013 puis en automne afin de pouvoir finaliser le projet et le présenter au Conseil Communal en 2014. Ce dernier l'a retourné après plus de 8 semaines d'étude, pour nous demander d'effectuer une double compensation sur une surface forestière. En effet, puisque cette surface doit être défrichée afin de pouvoir être construite, il faut également la compenser m² pour m² puisqu'elle sera considérée comme nouvelle zone à bâtir ! Etant donné le peu d'information à disposition afin de lancer une démarche concrète, la Municipalité avec l'aide du bureau Thorens et du propriétaire ont mis plus de 4 mois pour présenter un dossier complet aux services de l'Etat afin de pouvoir enfin présenter ce PQ au Conseil communal.

Plan de quartier Les Ordons II

Suite à l'évaluation des besoins en terrains industriels constructibles sur la Commune du Chenit et dans le cadre d'une évaluation portant sur la Vallée de Joux, l'Etat de Vaud était entré en matière pour dézoner 4 ha de terrain à l'entrée est du Brassus. Ceci nécessite à terme l'élaboration d'un plan de quartier pour pouvoir l'exploiter. Le travail d'élaboration a débuté en 2012, il a été analysé pendant presque six mois par les services de l'Etat et est retourné avec son lot de remarques (25 pages).

La Municipalité avec l'aide du Bureau technique communal et du bureau Thorens ont répondu et apporté les différents correctifs demandés afin de pouvoir renvoyer le tout en deuxième examen. La Municipalité espère également présenter ce nouveau Plan de Quartier des Ordons II au Conseil communal en 2016. A ce jour, la LAT n'aidant pas, un rendez-vous avec la Conseillère d'Etat Jacqueline De Quattro est agendé afin de trouver une solution pour éviter de devoir compenser pas moins de 4 ha. A noter que l'évaluation des besoins en terrains industriels et les discussions avec le service de l'économie se font en étroite collaboration avec l'ADAEV.

Permis de construire

La tendance de 2011 en matière de construction s'est confirmée en 2012, 2013 et 2014, 36 permis de construire ont été délivrés pour la construction entre autres, de l'extension du centre fitness-wellness du centre sportif, de villas, ainsi que pour l'artisanat et l'industrie. A noter que pas moins de 87 dispenses d'enquête ont été octroyées.

Commission de salubrité

7 après-midis ainsi que des rendez-vous ponctuels ont été consacrés pour des visites de la commission. Ces visites ont permis de délivrer 31 permis d'habiter ou d'utiliser. Pour les autres cas, les dossiers ont été placés en attente de corrections, compléments ou simplement de finition des travaux.

A remarquer que durant l'année 2014, la commission de salubrité n'a pas dû intervenir pour des raisons d'hygiène ou de délabrement de logement. Lors de ce genre de visite, la commission est accompagnée d'un médecin, permettant une approche sociale de la situation.

B. ENERGIES RENOUVELABLES

20 demandes (15 en 2011, et 19 en 2012 et 14 en 2013) ont été déposées et 10 subsides versés pour un montant total de Frs 35'000.--.

C. POLICE

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'organisation de la Police Vaudoise (LoPV) au 1^{er} janvier 2012, les anciens contrats de prestations signés par les communes ne sont plus valables. Après maintenant trois années de fonctionnement avec cette nouvelle loi, les autorités sont satisfaites des résultats de la gendarmerie sur le terrain.

A noter que depuis le 1^{er} septembre 2013, une présence policière 24/24 est opérationnelle. Pour ce faire, l'équipe du poste du Sentier est renforcée par une patrouille de 20.00 heures le soir à 05.00 heures du matin. Cette patrouille effectue son service sur le secteur Vallée de Joux et Vallorbe.

Des efforts soutenus et des échanges réguliers sont nécessaires afin de maintenir une excellente collaboration entre la Municipalité et la Gendarmerie.

Champignons

Le contrôle des champignons est assuré par Monsieur Daniel Wild et des membres de la société mycologique.

Contrôle de l'eau du lac et de la piscine du Centre sportif

La qualité hygiénique de l'eau de Lac de Joux, des plages du Rocheray et du Camping est contrôlée par le laboratoire cantonal. Les prélèvements sont effectués par le Service des eaux de la commune. Aucune anomalie importante n'a été signalée en 2014.

Marchés et foires

De mai à octobre, le marché du jeudi à lieu à la Grand'Rue entre la BCV et les galeries du Progrès.

Comme à l'accoutumé, les deux foires se sont déroulées le 17 mai et le 4 octobre 2014. Les foires du printemps et de l'automne ont eu lieu au centre du Sentier entre le restaurant La Valeur du Temps et la pharmacie Zeberli.

Pour le marché et les foires, les taxes ont été perçues par MM. Pierre-André Golay et José Pereira.

Services funèbres

L'affichage et le désaffichage ont été assurés par le personnel des pompes funèbres pour 55 décès en 2014 (54 en 2013).

Police des établissements publics-Manifestations

Il n'y a eu que très peu de plaintes au voisinage des établissements du Brassus et du Sentier en 2014. La Municipalité a rappelé aux tenanciers leurs devoirs vis-à-vis de l'ordre public et demandé à la gendarmerie de contrôler systématiquement lors de rondes nocturnes le respect de l'heure de fermeture des établissements. Afin de mieux pouvoir synchroniser ces efforts, la Municipalité demande toujours de connaître le programme de ces établissements 6 mois à l'avance. Ces mesures mises en vigueur en 2010 ont permis de limiter les nuisances. Ainsi 2014 a été sensiblement plus calme.

A noter que des problèmes subsistent avec le bar discothèque *Le Nautilus*. La Municipalité consciente de l'importance de cet établissement pour les jeunes (il évite à ces derniers de prendre des risques sur la route notamment), a refusé de fermer ce dernier. En effet, cet établissement est vieillissant, ainsi une sérieuse remise aux normes est nécessaire. Pour ce faire, la Municipalité a convoqué les services de l'Etat (Police du commerce, gendarmerie, service de l'hygiène, ECA) et le propriétaire gérant afin de fixer les priorités pour permettre à ce dernier de continuer à exploiter son établissement de manière satisfaisante. De gros travaux sont nécessaires et seront mis en œuvre par étapes. En parallèle, un contrôle strict des nuisances nocturnes par la gendarmerie est effectué.

Balisage – Signalisation

M. Pierre-André GOLAY, Agent communal, s'occupe du balisage et de la définition du marquage des routes communales et des parcs. Après définition, ces marquages sont ensuite effectués par une entreprise spécialisée.

C. CONTRÔLE DES HABITANTS

Le 31 décembre 2014, la Commune du Chenit comptait **4'459 habitants**, soit une augmentation de 40 habitants. Le nombre de la population suisse a diminué de 22 habitants, celui de la population étrangère a augmenté de 62 unités.

Le nombre des travailleurs frontaliers est à nouveau en progression puisqu'il a augmenté de **182 unités** (3'805 personnes au 31 décembre 2014).

A la fin 2014, le district de la Vallée comptait **6'768 habitants** (6'646 en 2013).

Les recettes du contrôle des habitants s'élèvent à Fr. 117'513.-- comprenant les documents, les frais d'inscription pour les ressortissants suisses, étrangers et frontaliers, ainsi que les déclarations d'établissement ou de résidence et les demandes de renseignements. Depuis 2014, la comptabilisation des recettes et dépenses liées à l'activité du Contrôle des Habitants passent par la Bourse communale.

DOCUMENTS D'IDENTITE

225 cartes d'identité ont été délivrées pour un montant total de Fr. 12'299.-- dont Fr. 7'224.85 ont été restitués à l'Etat en tant que part cantonale et fédérale.

BUREAU DES ETRANGERS

Environ 576 nouvelles demandes de permis frontaliers ont été transmises au Service cantonal de la population, voire au Service de l'emploi pour les non-Européens, non comprises les demandes pour les emplois inférieurs à 3 mois.

En 2014 encore, les entreprises ont recruté très souvent auprès des agences temporaires pour l'engagement de leur personnel.

1'896 (2'056 en 2013) permis étrangers, autorisations de séjour et renouvellements ont été délivrés par le bureau des étrangers, pour un montant total de Fr. 118'813.50 (Fr. 127'124.-- en 2013).

Répartition	Etat	Commune
	Fr. 60'862.50	Fr. 38'991.--
Office fédéral des étrangers	Fr. 18'960.--	
Total	Fr. 79'822.50	Fr. 38'991.--

CARTOTHEQUE DES CHIENS

254 chiens (233 en 2013) étaient recensés au 31 décembre 2014.

VENTE DE CARTES JOURNALIERES CFF

La sollicitation des habitants pour les 730 cartes journalières disponibles est bonne. La vente des cartes journalières CFF fonctionne très bien mais ne couvre pas entièrement l'achat des cartes, nous enregistrons une perte de Fr. 2'182.85 en 2014 (Fr. 5'045.-- en 2013).

Il y a toujours deux cartes disponibles par jour, pour toute la Vallée de Joux, vendues au prix de Fr. 40.-- la carte. Le prix des cartes a été passé de Fr. 35.-- à Fr. 40.-- en mai 2014.

Stives MORAND, Municipal

FORETS – ALPAGES – DOMAINES - PROTECTION CIVILE

Personnel forestier

- 1 garde forestier: M. Rémy MEYLAN
- 1 contremaître forestier: M. Yves GOLAY
- 4 forestier bûcherons: MM. Patrick BRATSCHI, Yann DEPRAZ, Valentin MEYLAN et Etienne LECOULTRE (jusqu'au 30 novembre)
- Apprenti forestier bûcheron M. Gregory PEREZ en 3^{ème} année jusqu'au 14 août et M. Guillaume ROCHAT en 1^{ère} année depuis le 25 août
- MM. LECOULTRE et GOLAY durant la période hivernale soit du 1^{er} décembre au 31 mars tracent les pistes de ski de fond au MARCHAIRUZ et à la THOMASSETTE. Ils sont également suppléés par MM. Yann DEPRAZ et Rémy MEYLAN

Entreprises employées

- BMEF, Vaulion
- Forêt 2000, Le Sentier
- Pascal Rachet, Le Brassus
- Ringo Piguet, Le Brassus
- SCHMUKI SA, Lucens (écorçage du bois)
- Dumauthioz et Koch, Pampigny (nettoyage de pâturage)

Exploitation

- Possibilité : 9'500 sylves
- Sylves martelées: 10'465 sylves, soit 110 % de la possibilité.
- Rendement en m³ : 8'027.43 m³ résineux et feuillus y compris pour la Bourse G.-H. PIGUET, (rendement: 0.76 m³ réel pour 1 sylve martelée)
- Résineux: 6860.73 m³
- Feuillus: 1166.7 m³

La reconnaissance de ce volume s'est faite:

- Cubage traditionnel 66% du volume total
- Cubage usine 44% du volume total

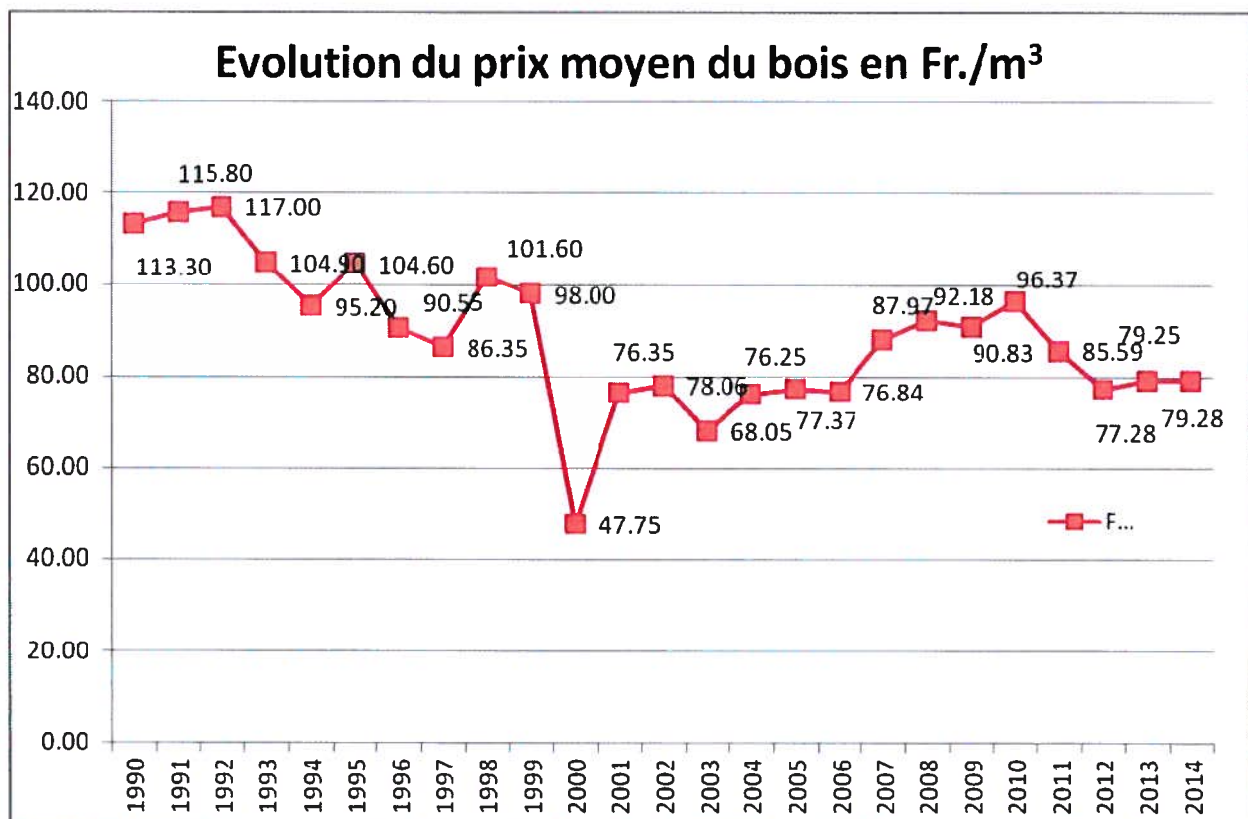
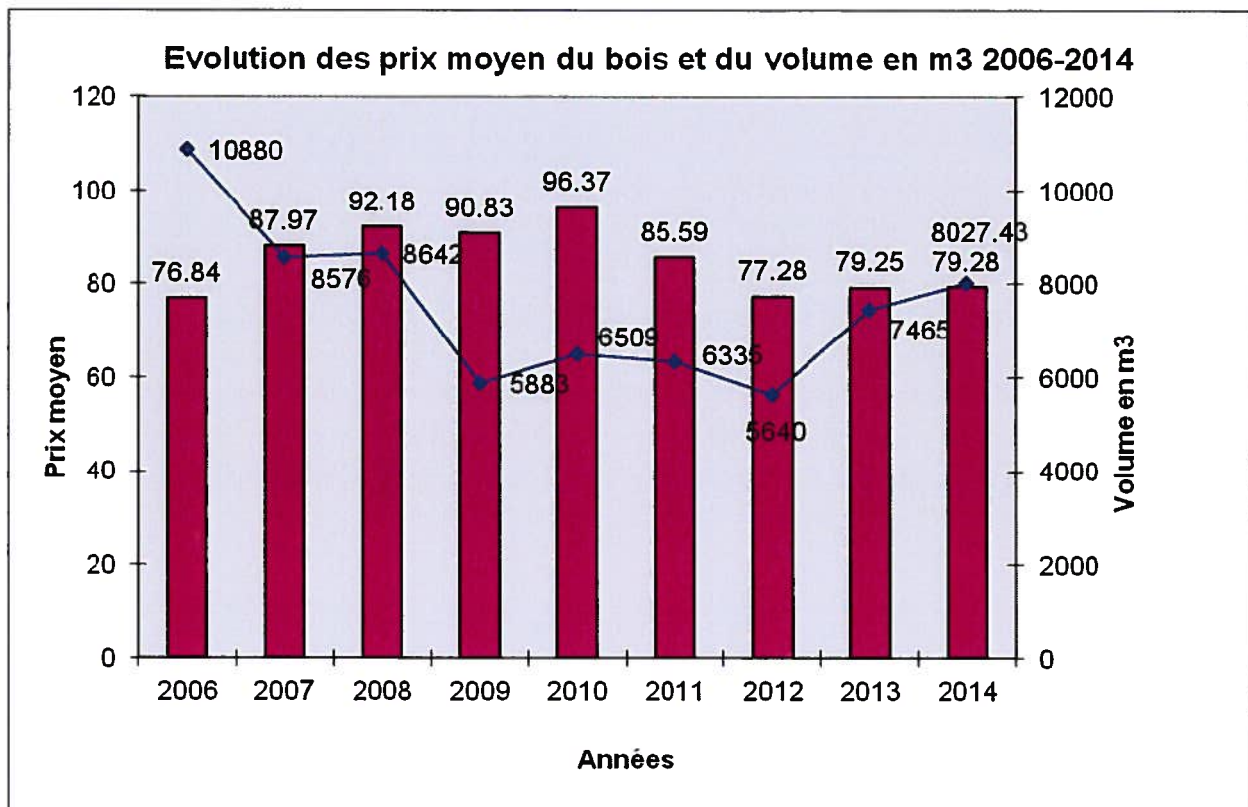
La méthode d'exploitation de ce volume correspond:

- Exploitation traditionnelle 52 %
- Exploitation semi-mécanisée 48 %
- Exploitation effectuée par l'équipe du triage 28 % (53% coupe manuelle)
- Exploitation par des entreprises régionales 72 %

Le volume de bois exploité sur la commune du Chenit s'effectue de plus en plus l'automne et moins le printemps, à la demande des scieurs pour avoir du bois de meilleure qualité. En effet au printemps, il y a des problèmes tels que : bleuissement, piqûres et fissures dans le bois. Cela en déprécie grandement la valeur, d'où une conséquence non négligeable au niveau du prix. Le traitement des bois est également interdit dans toutes les zones "S" de protection des eaux. De ce fait l'exploitation des bois doit être reportée sur la période automnale entre la mi-août et début novembre.

Les forestiers bûcherons sont également amenés à faire d'autres travaux au sein de la commune (cf. page 47).

Afin de pouvoir exploiter la possibilité, la commune s'efforce d'engager des entreprises régionales



Sylviculture

La surface traitée en soins culturels du type soins modérés ou biodiversités effectuée par les forestiers bûcherons de la Commune et des entreprises privées s'élève à : 46'7188m² (46.7 ha). Durant cette période un peu moins de sylviculture a été effectuée par l'équipe communale, celle-ci étant occupée à la finition du refuge Apollo.

Chemins et places à bois

Les travaux suivant ont eu lieu au cours de l'année :

- Environ 4'500 m de chemin ont été entretenus (élargissement et nettoyage)
- Entretien et nettoyage des places à bois, élimination des écorces et remise en état.
- Flashage de divers chemin pour une distance de 6'000 m
- Réfection de l'entrée du chemin des Cernets sur 1'400 m (flashage et gravillonnage)
- Réfection du chemin des Begnines au Couchant en chaille et en stabilisé pour une longueur de 1'600 m'.

Refuges

S'agissant des refuges, comme toutes les années, le service forestier a réalisé les actions suivantes :

- Entretien courant des refuges : réparation des tables, des bancs, des fourneaux, des tuyaux, création de fenêtres dans certains refuges, approvisionnement en bois de feu et nettoyage des alentours.
- Construction du nouveau refuge Apollo en bois rond. La construction s'est faite en deux temps, la taille des pièces a été effectuée pendant l'hiver et au printemps la pose a eu lieu ainsi que la fin de la construction avec la précieuse aide du service des routes et travaux pour la partie bétonnage.

Hangar forestier

Le service réalise également des travaux dans son hangar et pour le compte de tiers :

- Confection de tables, bancs, bacs à fleurs et fontaines en bois rond
- Fabrication de tavillons
- Fabrication de bois de feu
- Divers entretiens pour refuges et chalets d'alpages

Alpages

L'exploitation semi-mécanisée sur le pâturage du *Couchant*, avec nettoyage des branches (mise en tas) a été réalisée.

Par ailleurs une partie du pâturage des *Grands Crosets Dessous* a subi les mêmes travaux.

Divers travaux

Le service forestier a également eu pour tâches :

- Entretien du sentier pédestre du Mas des Grandes Roches ;
- Travaux pour tiers pour un montant de CHF 18'000.-- dans les forêts de Moiry ;
- Travaux pour la vipère péliade vers la gravière du Brassus ;
- Abattage d'arbres au pont chez Jacob pour sa réfection et au stand de tir du Sentier ;
- Dégagement de la route du Rocheray (bise du 16 mai) ;
- Dégagement des murs en pierres sèches pour la réfection effectuée par l'entreprise Dubugnon ~700 m' ;
- Aide à la création de la passerelle de la zone industrielle communale ;
- Réfection de la porte du chalet Bastian ;
- Aide pour la pose de la nouvelle bâche de l'étang de Mézery
- Pose d'une barrière autour d'un trou proche du chemin des Piguets
- Préparation d'objets pour la journée des Alpages
- Animation en forêts avec le PNRJV, l'UAPE et les classes du Brassus
- Renfort de l'équipe communale des routes pour le déneigement, à noter l'excellente collaboration entre les deux services.
- Entretien des clôtures autour des gouffres proches des chemins forestiers

Subventions encaissées

- Soins aux forêts CHF 61'268.--
- Participation aux tâches étatiques du garde forestier CHF 55'029.--
- Redevance carburant CHF 6'915.--

Rémy MEYLAN, garde-forestier

Rapport du Municipal

Forêts

En parcourant le rapport d'activité de notre garde forestier, M. Rémy Meylan, vous aurez sans doute constaté la diversité des tâches accomplies par notre service forestier. Elles ne s'arrêtent pas à la coupe de bois (principale source de revenu du compte 322 Forêts communales), mais à de nombreuses heures passées à l'entretien de notre riche patrimoine forestier et sylvo-pastoral. Pour mémoire, les surfaces soumises au régime forestier sont de 3'542 ha, dont 2895 ha de boisé. Nous mettons à disposition des promeneurs plus de 38 refuges forestiers disséminés à travers notre commune.

En terme d'accueil au public, 2014 aura été marqué par la magnifique réalisation du nouveau refuge Apollo, de nouvelles compétences ont ainsi pu être acquises dans la construction de refuge en bois rond. Ces travaux ont également, une fois de plus, démontrés l'excellente collaboration avec le service des routes. Je tiens à remercier la Fondation Audemars Pignet qui a financé en grande partie ce projet. Avec le sentier pédestre du Mas des Grandes Roches, déjà réalisé à l'époque grâce à la générosité de la Fondation AP, nous disposons dans cette région d'un bel outil didactique et de détente, reconnu par le Parc Jura Vaudois (PJV).

Le service a passé avec succès l'audit de certification FSC et PEFC, ces 2 certifications bien qu'étant un peu contraignantes en terme d'exploitation, nous permettent tout de même d'être plus compétitif sur le marché du bois.

Alpages

L'entretien de nos alpages se poursuit sur un rythme soutenu : nouveau bassin en béton aux Grands Plats du Vent, changement de la bache à l'étang de Mézery, nouvelle porte d'entrée au Chalet de Begnines et panneaux photovoltaïques avec l'installation électrique intérieure, finition de la pièce à vivre aux Grands Crosets-Dessous. Contacts soutenus avec les améliorations foncières (AF) pour l'obtention des aides concernant la réfection de nos toits de chalets.

Nous poursuivons l'étude de réalisation d'un local d'accueil et de vente aux Grands Plats de Bise, ceci dans un vaste projet de développement régional agricole (PDRA) sous l'égide de PJV. Une dizaine de chalets sur le territoire du Parc sont concernés par ce projet.

Dans le cadre de la Journée des alpages du Jura vaudois organisée par Prometerre au Sentier les 30 et 31 août 2014, nous avons tenu un stand valorisant le travail de nos amodiataires, ceci sous formes de photos réalisées par Anne-Lise Vuilloud. Le savoir faire de nos forestiers-bûcherons a également été mis en avant en exposant divers produits tels que : tables, bancs, bacs à fleurs et fontaines. Cette manifestaion sera reconduite sur rythme bi-annuel les 3 et 4 septembre 2016.

Parc naturel régional Jura Vaudois (PJV)

Le comité a vécu plusieurs changements dont l'élection d'un nouveau président et l'élection d'un représentant des milieux forestiers. A noter que cette dernière fonction existe depuis 2014.

Composition du comité :

Représentants des communes territoriales :

- François Laurent Althaus, président du Parc Jura vaudois et représentant d'Arzier-le-Muids jusqu'au 31.08.14 ;
- Bertrand Meylan, vice-président du Parc Jura vaudois et représentant du Chenit, puis président dès le 4.12.14 ;
- Jean-Daniel Bertholet, vice-président du Parc Jura vaudois depuis septembre 2014 et représentant de Bière ;

- Pierre Miauton, vice-président du Parc Jura vaudois depuis septembre 2014 et représentant de Bassins ;
- Michèle Arber, l'Isle ;
- Michael Brühlmann, Le Lieu ;
- Pierre Hofmann, Trélex ;
- Guy Reymond, Vaulion.

Représentants de partenaires du Parc

- Amaury Annen, Groupement forestier de La Serine, comme repr. des milieux forestiers depuis le 4.12.14 ;
- Olivier Bédard comme repr. des milieux agricoles ;
- Eric Duruz, Association pour le Développement des Activités Economiques de la Vallée de Joux (ADAEV), comme repr. des milieux économiques ;
- Gilbert Paquet, Pro Natura Vaud, comme représentant des milieux environnementaux ;
- Vasja Zalokar, Nyon Région Tourisme, comme représentant des milieux touristiques jusqu'à fin septembre 2014 ;
- Didier Miéville, Nyon Région Tourisme, comme représentant des milieux touristiques depuis le 4.12.14.

Membres avec voix consultatives :

- Catherine Strehler-Perrin, Direction Générale de l'Environnement, responsable des Parcs pour le canton de Vaud
- Olivier Schär, directeur du Parc Jura vaudois

Secrétaire : Michèle Rufenacht, responsable comptable et administrative au PJV.

A la demande du PJV, nous avons soutenu le projet de revitalisation et d'aménagement d'habitats pour le crapaud accoucheur vers la Cabane Rinaldi.

Les autres réalisations ou projets ayant un lien avec notre commune sont les suivants :

- Poursuite de l'étude du PDRA pour le chalet des Grands-Plats de Bise
- Panneaux autoroutiers et panneaux pour les communes (mise en place en 2015)
- Mise en place d'un suivi de la fréquentation sur les sentiers de randonnées (région du Marchairuz)
- Développement d'un concept muséographique pour l'espace découverte du Marchairuz
- Réalisation et diffusion de divers documents de promotion et mise à jour de la carte touristique
- Organisation et promotion d'excursions de découverte au départ du Marchairuz
- Augmentation le week-end de la fréquentation de la ligne du bus touristique, Allaman – Le Brassus, via le col du Marchairuz.

2014 aura également été marqué par un travail important pour l'élaboration du Catalogue des projets 2016 - 2019, étape importante et obligatoire pour pouvoir bénéficier des financements de la Confédération et du Canton.

Le rapport de gestion 2014 et le catalogue des projets 2016-2019 peuvent être consultés sur le site internet du Parc (www.parcjuravaudois.ch).

Bertrand MEYLAN

PROTECTION CIVILE

Le travail du Maj Gay s'est concentré spécialement sur la formation de M. Jean-Michel Cuennet et celle de son épouse afin de leur transmettre tous les documents nécessaires à leur fonction dans la Protection civile. Malheureusement, pour des raisons professionnelles, M. Cuennet a dû décliné ce nouvel emploi au dernier moment. Il a cependant, assuré l'organisation et l'instruction des cours sur le terrain jusqu'au 31 août 2014.

Madame Sarah Poncet a été engagée pour succéder au commandement de la PCi depuis le 1^{er} juillet 2014. Sa formation se terminera en novembre 2015.

Actuellement, sa formation est encore en cours pour cette nouvelle tâche qu'elle assume déjà avec professionnalisme.

Malgré tous ces aléas, la Protection civile de la Vallée a tenu tous ses engagements, soit la formation, les cours de répétition, l'appui aux partenaires ainsi que l'encadrement du futur commandant, ceci grâce à un état-major compétant qui a su relever tous les défis.

ETAT MAJOR

L'Etat-Major en fonction est constitué des membres suivants :

Maj Reynald Gay	Chef ORPC
Cap Jean-Michel Cuennet	Suppl. Chef ORPC jusqu'en août
Cap Sarah Poncet	Of. EM depuis septembre 2014
Cap André Wagner	CS transmission
Cap Natacha Jaccoud - Gay	CS protection atomique et chimique
Lt David Dougoud	Assistance
App Alain Rochat	Renseignements

Un grand merci au comité directeur et à son président, pour la confiance qu'ils accordent à l'Etat-major et pour leur collaboration et leur disponibilité lors du choix du nouveau commandant.

Major Reynald Gay

Rapport d'activité de la protection civile du 1^{er} avril au 31 Août 2014

A compter du 1^{er} Avril 2014, le Commandement de la Protection Civile de la région de la Vallée de Joux a été assumé transitoirement par le Capitaine Jean-Michel Cuennet. Les activités PCi ont été menées à bien sur une période s'étalant du 1^{er} Avril au 31 Août 2014.

Au cours de cette période, différentes activités ont été effectuées par les troupes PCi Vallée de Joux dans le cadre d'un engagement et de cours de répétitions. Le désormais rendez-vous annuel du Slow-Up s'est tenu cette année du 4 au 7 juillet 2014 où notre organisation PCi, au moyen d'une quarantaine d'hommes, fut en charge de l'exploitation du Poste de Commandement engagement de la manifestation, ainsi que répondant de la sécurité des participants sur l'ensemble du parcours. Un nouveau concept d'observateurs mobiles, munis de vélo fut testé avec succès sur cette édition. Comme à l'accoutumée, l'étroite collaboration de plusieurs partenaires notamment des pompiers et de la gendarmerie a permis de mener à bien cet engagement au profit de tiers.

Un cours FIR traitant de l'assistance aux personnes s'est déroulé fin août avec la participation des résidents du foyer l'Agapê de l'Orient. L'objectif fut d'exercer la troupe FIR à l'aide aux personnes à mobilité réduite au travers d'un exercice qui nous a conduits entre une sortie à la Roche Champion et la visite du chalet des Esserts aux Charbonnières en fonction de l'envie et du degré de mobilité des participants. Les hommes PCi affiliés à la FIR ont pu s'exercer et pour certains se rendre compte des difficultés rencontrées pour déplacer ces personnes dans le terrain. L'exercice s'est poursuivi sur le partage d'un repas en commun avec pour objectif d'établir un échange intergénérationnel entre les membres PCi et les résidents de l'Agapê.

L'état de préparation et l'engagement du personnel PCi est dans l'ensemble bon à très bon. Je relèverai également l'investissement marqué des affiliés FIR ainsi qu'une très bonne participation des membres FAR lors des exercices menés pendant cette période.

Cap Jean-Michel Cuennet

Rapport d'activité Protection Civile du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014

Les activités de la protection civile de la Vallée ont été les suivantes :

Cours instruction FIR, du 29 au 31 octobre 2014

Afin de bien organiser et préparer ce cours, les cadres, les EM d'Yverdon et de la Vallée s'étaient réunis le 29 octobre 2014 sur le terrain pour effectuer les reconnaissances, puis au poste de commandement de l'Abbaye pour préparer les documents d'exercice. L'après-midi fut consacré aux préparatifs du matériel pour le lendemain. Le repas de midi fut l'occasion de resserrer les liens entre les cadres des deux ORPC.

C'est par une magnifique journée ensoleillée que le nouveau commandant a conduit, avec l'aide de l'état-major, le dernier cours instruction FIR de l'année 2014. Ce cours s'est déroulé en collaboration de l'ORPC d'Yverdon. Nous avons exercé une trentaine d'astreints lors d'un exercice sur les thèmes principaux suivants : recherche de personnes et exploration d'un gouffre dans la région du Marchairuz. Pour clore cette journée d'exercice, nous avons pris le repas du soir en commun autour de chaudrons et d'une bourguignonne offerte pour la région d'Yverdon. Le troisième jour a été consacré à la remise en état des lieux et le nettoyage du matériel utilisé, ainsi que la préparation des remorques en vue d'un autre exercice ou d'une intervention.

Trente-deux hommes et deux femmes ont participé à ce cours de trois jours.

Lors de ce cours, nous avons pu bénéficier des conseils et du soutien de Mme Aurore Gay, lors de la phase d'exploration du gouffre, dans le domaine de l'assurance et le maniement des cordes de grimpe.

CPA, du 3 au 5 décembre 2014

En fin d'année, un cours a eu lieu du 3 au 5 décembre 2014, avec pour mission le contrôle des abris chez les privés et certains abris publics sur le territoire de la commune du Chenit. Nous avons concentré nos forces et moyens dans le secteur du Brassus avec les quartiers Saut-Pernet, Piguet-Dessous, Crêt-Meylan, Champs-Plats. Quelques-unes de nos visites se sont déroulées sur L'Orient, au chemin du Commonet. Nous avons profité de ces 3 jours pour refaire des visites d'abris qui n'avaient pu être effectuées en 2013.

Sur les 3 jours, 60 abris ont été contrôlés, dont 46 sont déclarés conformes, 13 ont démontré des défauts et un a fait l'objet d'une lettre à la commune du Chenit.

Pour effectuer ces contrôles, 10 astreints ont été convoqués. Le cours s'est bien déroulé dans l'ensemble et les astreints ont bien remplis leurs missions.

A relever que nous avons pu profiter d'une salle à l'hôtel de Ville du Sentier où nous avons installé nos bureaux. Nous remercions encore chaleureusement la Municipalité pour son accueil.

Accident et comportement

Nous n'avons dénombré aucun accident lors de cette fin d'année 2014. Un très bon accueil a été fait à Mme Sarah Poncet de la part des cadres et des astreints lors des cours.

Formation du commandant

L'année 2014 s'est achevée avec 2 semaines de formation de cadre à Gollion pour Mme Sarah Poncet où elle a obtenu le grade de capitaine.

Les personnes suivantes ont rejoint l'état-major de la protection civile au 1 janvier 2015 et ont été prévues pour de nouvelles fonctions :

Lt Caillat Bertrand	officier appui
Sdt Meylan Achim	officier suivi, AIC
Sdt Pillet Quentin	fourrier

Mutation au sein de la protection civile de la Vallée :

Ont été promus au grade de:	Capitaine Poncet Sarah	Of EM
	Lt Cottet Romain	aide à la conduite
	Cpl Golay Sébastien	of suivi

Ont quitté la FIR :	Cpl RoCHAT Alain Sdt Fuentes Oscar Sdt René Piguet	raison prof et familiale raison géographique raison géographique
Ont quitté la Pci :	Sdt Grothe Iddo	apte au service militaire
Nouveaux astreints	Sdt Clerget Victor Sdt Brunner Thomas Sdt Jost Jonathan Sdt Jomini Patrick	L'Abbaye Le Brassus Le Sentier
Départ en retraite Pci :	Jean-Michel Cuennet Falcy Philippe Dépraz Yann Leduc Stéphane Napolitano Sandro	fin service obligatoire fin service obligatoire fin service obligatoire fin service obligatoire

Capitaine Sarah Poncet

BATIMENTS - TEMPLES - CIMETIERES - POMPES FUNEBRES

A. BATIMENTS

Chef d'exploitation des bâtiments communaux

Dans le cadre des discussions générales menées par la Municipalité, il a été constaté que le dicastère des bâtiments ne bénéficiait pas d'appui suffisant sur le plan administratif. En effet, vu le parc immobilier communal, une personne chargée de coordonner, d'une part l'équipe de de conciergerie et d'autre part, d'assurer le suivi des travaux dans les immeubles manquait.

Le Conseil communal ayant accepté le principe par l'intermédiaire du budget 2014, et après une procédure de recrutement où de nombreuses candidatures ont été déposées, la Municipalité a décidé d'engager M. Daniel Trotti dès le 1^{er} septembre 2014. Il a été chargé d'encadrer l'ensemble des concierges, du suivi et de la maintenance des immeubles et des diverses installations. Pour M. Trotti, l'année 2014 a été essentiellement consacrée à la mise en place du nouveau poste et à gérer, en compagnie du Municipal responsable, les principales urgences.

Bâtiments communaux - généralités :

Les immeubles scolaires et parascolaires ont été les sujets principaux de 2014 avec la fin de la construction et la mise en service de la deuxième aile du collège secondaire de la Vallée et de la garderie des Aristochats.

La mise en passe sur le système électronique de fermeture d'une 1^{ère} série de bâtiments communaux s'est également poursuivie et s'achèvera en 2015.

Comme chaque année, en période hivernale, hors déneigement, nous notons l'excellent travail réalisé par notre équipe des travaux dans les divers bâtiments, pour des travaux de menuiserie ou de maçonnerie. Ces interventions nous permettent d'occuper les employés en période creuse et réaliser quelques économies grâce à ce travail "fait maison".

Immeubles scolaires primaire :

Le déménagement des classes du Collège de la Grand Rue 41 sur l'immeuble des Cytises a été réalisé en fin d'année scolaire avec l'appui d'auxiliaires. Les mouvements induits par ces restructurations ont nécessité d'engager des bras supplémentaires et ont occupés les esprits des services communaux et scolaires.

Les surfaces de la Grand Rue au Sentier restent en réserve pour une classe et l'autre a été louée à une société locale.

Le mobilier de deux classes à l'Orient a été échangé. Cette opération s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de renouveler, par étape, le mobilier scolaire devenu vétuste.

Immeubles scolaire secondaire :

La mise en service de la nouvelle aile de l'établissement scolaire secondaire a permis de faire bénéficier les classes des dernières technologies en matière de tableaux interactifs. Les échos d'utilisation par le corps enseignant sont très positifs et poussent la Municipalité à poursuivre l'effort.

Il a été décidé d'adapter les équipements et la maintenance de l'aile inaugurée en 2013. En effet, tant l'UAPE que le restaurant scolaire ont vu la fréquentation augmenter ce qui nous réjouit, mais a nécessité également de procéder à des adaptations.

Les Saugettes, transformation du bâtiment :

L'achèvement de cet important chantier a eu lieu en octobre. Dès la mise en service de la garderie *les Aristochat*, tous les utilisateurs ont manifesté une grande satisfaction avec les nouveaux locaux. Cette transformation n'a pas été de tout repos car les délais étaient serrés, mais la récompense est à la hauteur des difficultés rencontrées.

Essor :

Comme en 2013 seul l'entretien courant a été assuré mais une réflexion sur l'ensemble des besoins en réparation et modernisation du bâtiment a été menée.

Sentier Haut 13 :

A l'image de l'Essor et en dehors de l'entretien courant, aucun travail d'envergure n'a été entrepris. Cependant une étude sera menée sur l'avenir de ce bâtiment qui a maintenant besoin d'une sérieuse remise en ordre.

B TEMPLES

Temple du Sentier :

Une réflexion a été menée depuis l'année 2014 pour divers travaux concernant le mode de chauffage, l'entretien et la réparation de l'orgue, les aménagements de la galerie. Pour le chauffage nous attendons une décision d'extension de Sogebois avant de choisir la meilleure alternative pour le remplacement du système électrique actuel. L'orgue a fait l'objet d'un préavis en début 2015.

Temple du Brassus :

La main courante de la galerie a été transformée pour respecter les normes en vigueur. Le relevage de l'orgue a été réalisé conformément au budget 2014.

C. CIMETIERES

Le Jardin du Souvenir a été utilisé à dix reprises par les Pompes Funèbres durant l'année 2014, soit environ le 15% des décès. Comme chaque année, l'équipe communale a entretenu les pelouses et amélioré les accès et allées des trois cimetières de la commune.

D POMPES FUNEBRES

En 2014, les recettes et le nombre de décès sont en légère diminution par rapport à l'année 2013, les recettes se sont élevées à Fr. 243'488.38 pour un nombre de 76 décès. Au vu des résultats annuel 2014, l'excédent a été redistribué aux communes selon la clé de répartition par habitants.

David FIGUET, Municipal

Le Sentier, le 19 mai 2015

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

Comptes 2014

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	4'167'145.01	287'719.50	4'017'700.00	299'100.00	4'411'069.95	284'773.85
10	AUTORITES	508'560.78	14'048.80	518'430.00	13'000.00	518'862.33	15'557.70
100	CONSEIL COMMUNAL	57'120.78		58'200.00		59'860.63	
100.3003.1	JETONS DE PRESENCE COMM DE GESTION	11'550.00		14'000.00		13'780.00	
100.3003.2	BUREAUX DE VOTE	2'900.00		4'000.00		2'284.80	
100.3012	TRAITEMENTS PDT & SECRETAIRE	13'100.00		12'500.00		14'815.00	
100.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'128.90		1'200.00		1'287.95	
100.3101	IMPRIMES, BUREAU, ANNONCES	2'824.68		3'500.00		2'230.98	
100.3170	COURSE CC, COMM. GESTION	7'916.80		7'000.00		7'003.90	
100.3182	DIFFUSION SEANCES SUR VAL TV	17'700.40		16'000.00		18'458.00	
101	MUNICIPALITE	451'440.00	14'048.80	460'230.00	13'000.00	459'001.70	15'557.70
101.3001	TRAITEMENTS SEANCES VACATIONS	344'998.55		350'000.00		344'998.55	
101.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	29'729.85		32'300.00		29'993.05	
101.3040	CAISSE DE RETRAITE	49'224.60		49'300.00		49'222.80	
101.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	4'830.80		4'630.00		10'660.30	
101.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	17'773.10		18'000.00		18'692.50	
101.3170	FRAIS DE RECEPTION ET DIVERS	4'883.10		6'000.00		5'434.50	
101.4361	REMBOURSEMENT JETONS PRESENCE		14'048.80		13'000.00		15'557.70
11	ADMINISTRATION	530'012.09	41'715.20	519'900.00	51'100.00	515'018.42	44'507.75
110	ADMINISTRATION GENERALE	224'195.30	30'242.40	225'500.00	26'100.00	236'459.52	36'382.05
110.3011	ALLOCATIONS MENAGE ET SOCIALES					35'558.60	
110.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	343.80		500.00		500.00	
110.3093	FRAIS DU PERSONNEL	2'417.38		6'000.00		1'617.19	
110.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	8'932.86		13'000.00		12'034.91	
110.3102	JOURNAUX, DOCUMENTATION, ANNONCES	22'171.66		21'000.00		25'251.64	
110.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	190.80		1'000.00		1'199.60	
110.3131	ACHATS POUR RECEPTIONS	8'615.60		6'000.00		6'468.75	
110.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	21'047.20		26'000.00		24'010.90	
110.3170	ANNIVERSAIRES, MANIFESTATIONS	64'964.70		40'000.00		37'002.13	
	Les livres offerts (anniversaires, nouveaux habitants) et l'amortissement du stock des livres a été comptabilisé dans ce compte pour CHF 35'128.50.						
110.3180	TELEPHONES, FRAIS DE PORTS	21'643.20		20'000.00		23'740.40	
110.3185	FRAIS AVOCAT & PROCEDURES	26'305.90		30'000.00		25'249.75	
110.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSSES, RC	24'151.85		30'000.00		26'463.55	
110.3189	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL			10'000.00			
110.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS	23'410.35		22'000.00		17'362.10	
110.4311	VENTES ACTES DE MOEURS		15.00				15.00
110.4312	FACTURATION FRAIS D'ENQUETES		2'520.00		4'000.00		720.00
110.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		3'780.00		2'000.00		3'050.00
110.4352	VENTES D'IMPRIMES, PHOTOCOPIES		5'748.90		3'000.00		5'187.90
110.4361	FRAIS FACTURES A DES TIERS		3'078.50		2'000.00		2'397.25
110.4363	RISTOURNE PRIMES RC						10'911.90
110.4905	IMPUTATION FRAIS D'ADMINISTRATION		15'100.00		15'100.00		14'100.00
111	SECRETARIAT MUNICIPAL	305'816.79	11'472.80	294'400.00	25'000.00	278'558.90	8'125.70
111.3011	TRAITEMENTS	242'410.00		227'000.00		218'875.15	
	Le taux d'activité d'une collaboratrice du secrétariat municipal a passé de 70% à 90%						
111.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	20'889.40		21'200.00		19'028.30	
111.3040	CAISSE DE RETRAITE	37'937.09		36'000.00		28'866.10	
111.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	3'394.30		3'200.00		6'763.15	
111.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'186.00		5'000.00		3'194.40	
111.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES			2'000.00		1'831.80	
111.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		644.80				678.70
111.4901	IMPUTATION TRAIT. OFFICE TRAVAIL & CONTROLE DES HABITANTS		10'828.00		25'000.00		7'447.00

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
150	SOCIETES RECREATIVES ET CULTURELLES	435'652.24		449'200.00		416'771.95	
150.3119	ACHATS D'OEUVRES D'ART	6'830.00		10'000.00		5'780.00	
150.3513	PART. FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE	28'528.50		28'500.00		24'123.00	
	Conformément à la loi sur les écoles de musique (LEM), les communes financent la Fondation (FEM) à hauteur de CHF 6.50/hab. pour 2014. Ce montant progresse de CHF 1.-/hab. par année jusqu'en 2017.						
150.3653	SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS	42'861.24		35'000.00		39'376.50	
	Un soutien financier a été versé à Astroval.						
150.3653.1	SUBVENTION A L'ECOLE DE MUSIQUE	11'927.25		22'500.00		21'621.40	
	L'exercice comptable de l'Ecole de Musique (EMVJ) coïncidait auparavant avec l'année scolaire. Dès cette année, l'exercice comptable se fait sur l'année civile. D'où une participation sur 6 mois.						
150.3653.2	SUBVENTIONS A LA CULTURE	34'247.55		40'000.00		44'516.25	
	Pas de soutien financier au Clédar en 2014.						
150.3653.3	SUBVENTION A L'ESPACE HORLOGER	105'000.00		105'000.00		105'000.00	
150.3653.31	SUBVENTION LOYER ESPACE HORLOGER	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
150.3653.4	SUBVENTION LOYER BIBLIOT. SENTIER	6'600.00		6'600.00		6'600.00	
150.3653.5	SUBVENTION LOYER BIBLIOT. BRASSUS	6'600.00		6'600.00		6'600.00	
150.3653.6	SUBVENTION LOYER ECOLE DE MUSIQUE	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
150.3653.7	SUBVENTION A VAL TV	93'057.70		95'000.00		93'154.80	
150.3809	ATTRIBUTION FD RENOUVEL. MEDIATHEQUE	30'000.00		30'000.00			
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT	425'573.75	111'489.00	435'500.00	110'000.00	424'913.75	104'020.00
160.3658	SUBVENTION A L'OTVJ	190'000.00		200'000.00		200'000.00	
	SUBV. FONDS REGIONAL DU TOURISME (GERE PAR L'OT)	11'149.00					
160.3658.2	PARTICIPATION PISTES DE FOND	14'076.90		12'000.00		12'000.00	
160.3658.3	CHAUFFEURS TRACEUSES PISTES	79'893.00		70'000.00		79'755.25	
160.3658.4	SUBSIDE ADAEV	67'775.70		90'000.00		68'395.60	
	Cette année l'ADAEV a décidé d'accorder un budget suppl. afin de financer les études supplémentaires nécessaires à la région, mais de ne pas embaucher de nouveau collaborateur(trice). En finalité, les différentes études dont le projet "bois", la "mobilité", ainsi que l'après "9 février" n'ont pas nécessité pour l'heure de frais supplémentaires.						
160.3658.5	SUBSIDE DEVELOPPEMENT	29'549.15		30'000.00		30'971.90	
160.3658.6	COTISATION PARC NATUREL REGIONAL JV	21'981.00		22'500.00		12'987.00	
	ATTRIB. FONDS REGIONAL TOURISME (GERE PAR L'OT)					10'402.00	
160.3817	ATTRIB. FONDS COMMUNAL TOURISME	11'149.00		11'000.00		10'402.00	
160.4066	TAXE COMMUNALE DE SEJOUR		111'489.00		110'000.00		104'020.00
17	SPORTS	1'947'514.50	120'466.50	1'736'420.00	125'000.00	2'220'621.60	120'688.40
170	SOCIETES SPORTIVES	351'706.35		140'620.00		561'937.80	
170.3653	SUBVENTIONS SOCIETES SPORTIVES	96'586.35		98'000.00		84'317.80	
170.3653.1	SUBVENTIONS AUX TELESKIS	55'120.00		42'620.00		77'620.00	
170.3809	ATTRIBUTION FONDS AIDE TELESKIS	200'000.00				400'000.00	
171	CENTRE SPORTIF VALLEE DE JOUX	1'595'808.15	120'466.50	1'595'800.00	125'000.00	1'658'683.80	120'688.40
171.3653	PART COMMUNALE AU DEFICIT	1'595'808.15		1'595'800.00		1'658'683.80	
171.4221	INTERETS PRETS AU CENTRE SPORTIF		80'466.50		85'000.00		80'688.40
171.4523	PARTICIPATION DES VILLAGES		40'000.00		40'000.00		40'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
180	TRANSPORTS PUBLICS	261'374.50		275'000.00		240'023.40	
180.3657	PARTICIPATION AU TRAFIC REGIONAL	261'374.50		275'000.00		240'023.40	
190	SERVICE INFORMATIQUE	58'457.15		83'250.00		74'858.50	
190.3090	FRAIS DE FORMATION	3'604.50		2'000.00		949.05	
190.3111	ACHATS MACHINES, PROGRAMMES	21'536.30		30'000.00		25'907.65	
190.3151	ENTR. ORDINATEUR ET PROGRAMMES	29'664.40		35'000.00		38'281.35	
190.3180	FRAIS CONNEXION INTERNET	663.95		1'250.00		1'188.45	
190.3185	DEVELOPPEMENT SITE INTERNET	2'988.00		15'000.00		8'532.00	

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	14'342'340.34	36'858'696.63	4'066'820.00	22'219'592.00	8'329'319.30	26'569'657.76
200	BOURSE COMMUNALE	424'046.15	115'582.58	434'220.00	80'000.00	555'793.94	100'364.64
200.3011	TRAITEMENTS	196'635 00		205'000 00		308'127.15	
200.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	16'944 80		18'500 00		26'787.55	
200.3040	CAISSE DE RETRAITE	30'002 47		37'500 00		40'332.60	
200.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	2'753 35		2'720 00		9'521.00	
200.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	3'254 10		4'500 00		5'281.00	
200.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	5'833 84		4'000 00		7'437.29	
200.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	2'376 30		2'000 00		1'884.45	
200.3180	TAXES CCP, FRAIS DE PORTS	6'081 64		6'000 00		7'539.58	
200.3184	FRAIS CONTENTIEUX & POURSUITES	365 35		4'000 00		1'371.35	
200.3185	FRAIS COMPTES ET FIDUCIAIRE	30'088 80		30'000 00		34'109.65	
200.3187	EMOLUMENTS OFFICE D'IMPOT ET ECA	113'264 90		90'000 00		94'730.04	
200.3290	INTERETS REMUNERATEURS IMPOTS	16'445 60		30'000 00		18'672.28	
200.4359	EMOLUMENTS IMPOTS VILLAGES		35'884 10		20'000 00		20'613.15
200.4359.1	VENTES DE PRESTATIONS		17'000 00				12'000.00
200.4362	REMB. FRAIS ET INTERETS RETARD		53'698 48		50'000.00		56'651.49
200.4391	FINANCES DE NATURALISATION				1'000.00		2'100.00
200.4905	IMPUTATION FRAIS A AUTRES SERVICES		9'000 00		9'000.00		9'000.00
210	IMPOTS	125'929.28	30'253'846.43	40'000.00	18'579'000.00	112'715.16	19'880'775.09
210.3301	DEFALCATIONS IMPOTS & DIVERS	125'929 28		40'000 00		112'715.16	
210.4001	IMPOT SUR LE REVENU		5'722'415 93		5'100'000.00		5'356'883.30
210.4002	IMPOT SUR LA FORTUNE		788'757 08		500'000.00		632'624.72
210.4003	IMPOT A LA SOURCE		572'844 83		500'000.00		752'879.32
210.4006	IMPOT DES FRONTALIERS		7'230'843 55		6'100'000 00		6'351'193 10
210.4011	IMPOT SUR LE BENEFICE		14'761'383 45		5'200'000.00		5'309'138 60
	Voir rapport.						
210.4012	IMPOT SUR LE CAPITAL		149'415 70		200'000.00		170'723 05
210.4013	IMPOT COMPLEMENTAIRE SUR IMMEUBLES		31'056 00		28'000.00		25'263 00
210.4020	IMPOT FONCIER		435'153.55		420'000.00		426'284 85
210.4040	DROITS DE MUTATION		195'508.15		200'000.00		270'108 40
210.4050	IMPOT SUCCESSIONS & DONATIONS		173'257.60		150'000.00		328'099 10
210.4061	IMPOT SUR LES CHIENS		24'550 00		25'000.00		25'200 00
210.4090	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC		20'795.74				11'420 45
210.4100	IMPOT SUR LES PATENTES		3'762.50		4'000.00		3'581 25
210.4411	PART SUR GAINS IMMOBILIERS		141'995.85		150'000.00		216'662 75
210.4419	PART REDISTRIBUTION DE LA TAXE CO2		2'106.50		2'000.00		713 20
22	SERVICE FINANCIER	5'948'251.18	4'023'475.52	3'592'600.00	3'560'592.00	3'671'202.90	4'385'044.63
220	SERVICE DE LA DETTE	5'580'112.28	3'315'592.00	3'588'600.00	3'280'592.00	2'706'443.00	3'144'783.00
220.3210	INTERETS S/CREDITS TRESORERIE	5'566 50		10'000 00		1'705 00	
220.3222	INTERETS CENTRALE DE CHAUFFE	1'001.78		14'566 00		946 00	
220.3315	AMORT. PART. CENTRALE CHAUFFE	25'000 00		25'000 00		25'000.00	
220.3520	PARTICIPATION A LA PEREQUATION	3'539'032.00		3'539'034 00		3'266'863.00	
220.3520 1	DIFF PEREQUATION ANNEE PRECEDENTE	-580'488.00				-588'071.00	
	COMPLEMENT PEREQUATION ANNEE						
220 3520 2	COURANTE	2 000 000 00					
	DEPENSES THEMATIQUES DIFF ANNEE						
220 3520 3	COURANTE (A REMBOURSER)	590'000 00					
220 4520	REMBOURSEMENT DE LA PEREQUATION		1 494'442 00		1'494'442 00		1'591'392 00
220 4520 1	REMB. DEPENSES THEMATIQUES		1'786'150 00		1'786'150 00		1'553'391 00
	REMB. DE LA PEREQUATION COMPLEMENT						
220 4520 2	ANNEE COURANTE		35'000 00				
221	RENDEMENT TITRES ET CREANCES	368'138.90	707'883.52	4'000.00	280'000.00	964'759.90	1'240'261.63
221 3809	ATTRIBUTION DES INTERETS AUX FONDS	3 796 90		4'000 00		4'799.90	
221 3809 1	ATTRIBUTION GAIN COMPTABLE AUX FONDS	364'342 00				959'960 00	
221 4221	INTERETS DES TITRES & CREANCES		324'940 52		280'000 00		280'301 63
221 4241	GAINS COMPTABLES SUR PAPIERS-VALEURS		18'601 00				
	GAINS COMPTABLES SUR IMMEUBLES						
221 4242	PATRIMOINE FINANCIER		364'342 00				959'960 00
	RESERVES ET AMORTISSEMENTS						
230	NON-VENTILES	7'844'113.73	2'465'792.10			3'989'607.30	2'203'473.40
230 3312	AMORTISS. PAR FONDS DE RESERVE	2'465'792 10				2'203'473.40	
	AMORTISS. SUPPLEMENTAIRE PATRIMOINE						
230.3323	ADM.	636'122 83				788'933 90	
230.3803	ATTRIB. AU FONDS RENOV. BATIMENTS	1'162'198 80				200'000 00	
230.3804.1	ATTRIB. FONDS RENOVATION ROUTES	80'000 00					
	ATTRIB. FONDS RENOVATION						
230.3804.3	ALPAGES/CHALET & DIVERS	700'000 00					
	ATTRIB. FONDS ACHATS ET VENTES						
230.3805.1	TERRAINS	350'000 00					
230.3809.1	ATTRIB. AU FONDS SPORTS	400'000 00					
	ATTRIB. AU FONDS PARTICIPATION A						
230.3809.2	EOLJOUX	500'000 00				500'000 00	
230.3809.3	ATTRIBUTION A AUTRES FONDS DE RESERVE	1'550'000 00				297'200 00	
	PRELEVEMENT SUR FONDS POUR						
230.4803	AMORTISSEMENT		2 465'792 10				2'203'473 40

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'953'710.85	1'754'107.87	2'445'695.00	1'744'075.00	2'571'895.76	1'779'403.70
311	TERRAINS		13'647.00		15'500.00		15'540.75
311.4232	LOCATIONS TERRAINS		13 647 00		15 500.00		15 540.75
32	FORETS ET ALPAGES	1'511'102.35	1'180'017.00	1'511'286.00	1'128'935.00	1'385'464.12	1'100'871.55
322	FORETS COMMUNALES	1'266'162.91	970'095.65	1'273'700.00	910'400.00	1'161'121.67	882'720.10
322.3011	TRAITEMENTS GARDE FORESTIER	99'021 00		99'000.00		94'281.85	
322.3011.1	TRAITEMENTS DES BUCHERONS	369'619 70		385'500.00		339'530.20	
322.3011.5	TRAITEMENTS APPRENTIS	15'398 00		15'500.00		16'245.00	
322.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI APG AC	41'711 50		46'700.00		39'126.45	
322.3040	CAISSE DE RETRAITE	72'864 26		75'200.00		58'821.40	
322.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	29'516 40		29'000.00		36'463.70	
322.3060	INDEMNISATIONS REMB DE FRAIS	27'489 80		28'500.00		27'759.50	
322.3090	FORMATION DU PERSONNEL	746 20		1'500.00		600.00	
322.3100	IMPRIMERIES, FOURNITURES BUREAU	927 30		1'500.00		631.20	
322.3114	ACHATS VOITURES MACHINES MAT EXPL	9'231 40		15'000.00		38'091.10	
322.3135	ACHATS CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	7'274 85		10'000.00		7'918.25	
322.3137	MATERIEL ET PRESTATIONS POUR REVENTE	36'224 26		70'000.00		8'892.40	
	Les heures effectuées pour le Refuge Apollo ont été imputées dans cpte 322.3011.1						
322.3141	ENTRETIEN REFUGES & ESPACES DE DETENTE	7'686 75		3'000.00		9'595.35	
	Une entreprise de la place nous a fait parvenir deux factures pour des travaux entrepris en 2012/13						
322.3142	ENTRETIEN DES CHEMINS	60'229 00		72'000.00		41'706.75	
	Participation des communes du Lieu et de Bursins pour un montant de CHF13'296.-- pour refection du chemin Cerniat-Cerney						
322.3150	ENTRETIEN VEHICULE, ESSENCE	6'287 55		15'000 00		5'724 25	
322.3182	TELEPHONES	1'303 35		1'800.00		1'018 85	
322.3186	ASSURANCES CHOSES, RC	4'224 20		5'000 00		4'327 40	
322.3188.1	DEBARDAGE DU BOIS	87'238 06		75'000 00		85'109 69	
322.3188.2	TRANSPORT DU BOIS	874 80		2'500.00		3'985 20	
322.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE SOINS CULTURAUX	84'765 26		80'000 00		80'337 95	
	voir rapport						
	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE						
322.3189.1	BUCHERONNAGE	273'789 22		200'000.00		225'454.03	
322.3189.2	ECORSAGE DES BOIS	8'550 50		20'000 00		7'951 20	
322.3190	COTISATION ASS FORESTIERE & DIVERS IMPUTATION LOYER, CHAUFFAGE,	4'189 55		5'000 00		10'549 95	
322.3904	ELECTRICITE ET MATERIEL HANGAR	8'000 00		8'000.00		8'000.00	
322.3905	IMP FRAIS D'ADMINISTRATION	9'000 00		9'000 00		9'000.00	
322.4232	LOYERS TERRAINS CABANES		6'739.00		7'000 00		6'739 00
322.4355	VENTES DE BOIS		636'452.25		575'000 00		603'642.20
	Meilleure tenue du marché du bois (voir rapport)						
322.4355.1	VENTES DE BOIS BUCHE		6'780.00		6'000 00		7'805.70
322.4356	FACTURATION TRAVAUX A T ERS		94'554.60		100'000 00		19'695 00
	Importante participation financière par la Fondation Audemars-Piguet pour le Refuge Apollo						
322.4359	REMB SALAIRES PISTES DE FOND		79'893.00		70'000 00		79'755 25
322.4361	REMB TRAITEMENTS ET CHARGES		4'464.00		2'000 00		15'694.60
322.4517	REMBOURSEMENT DROITS CARBURANTS		6'915.30		6'000 00		5'678.50
322.4518	SUBSIDE CANTONAL GARDE FORESTIER		55'029.00		56'400 00		55'029 00
322.4518.2	SUBSIDES SOINS CULTURAUX		61'268.50		70'000 00		70'680 85
322.4901.1	IMPUTATION A AUTRES CHAPITRES FORETS		18'000.00		18'000 00		18'000 00
325	HANGARS FORESTIER & PLAQUETTES	74'712.70	48'180.00	77'500.00	48'000.00	85'201.70	49'925.00
325.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL D'EXPLOITATION	1'616 95		2'000 00		1'758 95	
325.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE	2'991 75		3'500 00		3'049 25	
325.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	2'160 00		5'000 00		12'308 00	
325.3186	ASSURANCES DE CHOSES	2'944 00		2'000 00		3'085 50	
325.3312	AMORTISSEMENT HANGAR A PLAQUETTES	65'000 00		65'000 00		65'000 00	
325.4271	LOCATION HANGAR A PLAQUETTES		40'180 00		40'000 00		41'925 00
325.4904	IMPUTATION LOYER SERVICE FORESTIER		8'000 00		8'000 00		8'000 00

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
328	ALPAGES	170'226.74	161'741.35	160'086.00	170'535.00	139'140.75	168'226.45
	GERANCE ET SURVEILLANCE CHALET BASTIAN	1'596.25		2'000.00		1'723.75	
328.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	137.60					
328.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	22.35					
328.3146.1	ENTRETIEN MAS GRANDS PLATS DU VENT	13'005.40		9'000.00		7'755.60	
	Gros dégâts sur la toiture lors du coup de vent de l'hiver dernier, remboursés partiellement par l'ECA.						
328.3146.11	ENTRETIEN MAS GRANDS PLATS DE BISE	4'313.10		6'000.00		2'158.55	
	ENTRETIEN MAS DES BEGNINES & COUCHANT	14'845.40		18'000.00		5'177.85	
328.3146.3	ENTRETIEN MAS DU CHALET A ROCH	80.90		1'000.00			
328.3146.4	ENTRETIEN MAS DES GRDES ROCHES	15'556.55		4'000.00		25'654.50	
	Rempl. de la bâche d'un étang secteur "Mézeray/Com. de Bise" pour CHF 13'623.70						
328.3146.5	ENTRETIEN MAS DES CHAUMILLES	18'146.70		23'000.00		5'751.40	
328.3146.6	ENTRETIEN CHALET BASTIAN	1'919.15		5'000.00		13'002.05	
328.3146.7	RENOVATION DES MURETS	29'916.00		29'000.00		9'852.30	
328.3186	ASSURANCES DE CHOSES	16'911.20		13'500.00		15'990.75	
328.3190	DEPENSES DIVERSES	8'447.00		6'000.00		4'036.55	
	Achat de matériel didactique créé pour la journée des Alpagnes du Jura Vaudois au Sentier						
328.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	935.99		2'521.00		1'626.00	
328.3312	AMORTISSEMENT REFECTION TOITS	21'344.15		18'000.00		22'461.45	
	ATTRIBUTION FONDS FROMAGERIES D'ALPAGES	5'049.00		5'065.00		5'950.00	
328.3901	IMPUTATION GARDES FORESTIERS	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
328.4271.01	LOCATION GRANDS PLATS DU VENT		27'348.00		28'265.00		29'150.00
328.4271.02	LOCATION GRANDS PLATS DE BISE		36'300.00		36'300.00		36'300.00
328.4271.03	LOCATION BEGNINES PETITE CHAUX		12'560.00		12'560.00		12'560.00
328.4271.04	LOCATION COUCHANT		10'240.00		10'240.00		10'240.00
328.4271.05	LOCATION CHALET A ROCH		3'540.00		3'540.00		3'540.00
328.4271.06	LOCATION LA COMBETTE		3'980.00		3'980.00		3'980.00
328.4271.07	LOCATION MEZERY - PRE-DERRIERE		5'100.00		5'100.00		5'100.00
328.4271.08	LOCATION GRDS CROSETS-DESSOUS		8'740.00		8'740.00		8'740.00
328.4271.09	LOCATION PETITES CHAUMILLES		10'700.00		10'700.00		10'700.00
328.4271.10	LOCATION GRANDES CHAUMILLES		8'380.00		8'380.00		8'380.00
328.4271.11	LOCATION COMMUNE DE BISE		6'730.00		6'730.00		6'730.00
328.4271.13	LOCATION CHEZ BASTIAN		4'245.00		3'500.00		4'095.00
328.4351	VENTE D'ELECTRICITE		21'344.15		18'000.00		22'461.45
328.4656	SUBV. PARC JURASSIEN POUR MURS		2'534.20		14'500.00		6'250.00
	Le remboursement du Fond Suisse du Paysage (via le Parc Jura Vaudois) se fait généralement l'année qui suit les travaux.						
34	GERANCE & SERVICE DES BATIMENTS			64'000.00			
340	SERVICE DES BATIMENTS			64'000.00			
340.3011	TRAITEMENTS			50'000.00			
340.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC			4'700.00			
340.3040	CAISSE DE RETRAITE			7'700.00			
340.3050	ASSURANCE ACCIDENTS			1'600.00			

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	1'442'608.50	560'443.87	870'409.00	599'640.00	1'186'431.64	662'991.40
350	BATIMENT CABINET DENTAIRE	5'886.95	36'189.70	14'875.00	35'440.00	11'312.85	36'225.80
350.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE EAU	4'538.95		7'000.00		6'411.50	
350.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	229.80		6'500.00		3'931.95	
350.3186	ASSURANCES DE CHOSES RC	1'118.20		1'375.00		969.40	
350.4231	PRODUIT DES LOYERS		29'940.00		29'940.00		29'940.00
350.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		6'249.70		5'500.00		6'285.80
351	BATIMENT HOTEL DE VILLE	828'864.30	150'964.55	436'559.00	147'000.00	773'332.05	172'984.05
3510	HOTEL DE VILLE "ADMINISTRATION"	237'684.02	66'964.55	229'272.00	69'000.00	170'314.45	71'218.85
3510.3011	TRAITEMENTS CONCIERGE	83'331.20		64'000.00		59'177.95	
3510.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI APG-AC	7'180.95		6'000.00		5'144.75	
3510.3040	CAISSE DE RETRAITE	12'999.37		9'900.00		7'667.50	
3510.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'166.85		880.00		1'828.55	
3510.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'443.40		2'000.00		1'119.30	
3510.3114	MACHINES, MATERIEL, MOBILIER	4'575.65		7'500.00		2'865.85	
3510.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	14'373.25		16'500.00		15'977.10	
3510.3124	CHAUFFAGE	34'944.25		36'000.00		42'932.30	
3510.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	6'499.75		5'000.00		6'689.20	
3510.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	41'560.60		42'900.00		19'292.95	
3510.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	5'297.20		13'300.00			
	Le contrôle OIBT était prévu au budget 2014. Ce contrôle sera effectué en 2015 (env. CHF 6'000.--)						
3510.3182	TELEPHONES	246.65		400.00		253.55	
3510.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	6'843.08		7'400.00		7'365.45	
3510.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	821.82		1'092.00			
3510.3311	AMORTISS. PLACE HOTEL DE VILLE	16'400.00		16'400.00			
3510.4271.1	LOYER BUREAU REZ		35'000.00		35'000.00		35'000.00
3510.4271.2	LOYER BUREAU R.A.S		2'400.00		2'400.00		2'400.00
3510.4271.3	LOYER DU CONCIERGE ET DIVERS		8'400.00		8'400.00		8'400.00
3510.4271.4	LOYER BUREAU O.R.P.		3'000.00		3'000.00		3'000.00
3510.4271.5	LOYER BUREAU ASSURANCES SOCIALES		5'400.00		5'200.00		5'400.00
3510.4350	REMB. FRAIS CHAUFFAGE & DIVERS		12'764.55		15'000.00		17'018.85
3511	HOTEL DE VILLE "HOTEL-RESTAURANT"	591'180.28	84'000.00	207'287.00	78'000.00	603'017.60	101'765.20
3511.3114	MACHINES, MATERIEL, MOBILIER	4'269.50		10'000.00		6'030.95	
	Le remplacement d'une partie des chaises "restaurant" n'a pas été réalisé en 2014. (env. CHF 7000.--)						
3511.3120	EPURATION	776.10		780.00		776.10	
3511.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	84'289.50		86'500.00		37'690.90	
3511.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	15'192.30		19'100.00			
3511.3186	ASSURANCE DE CHOSES, RC	6'843.07		6'600.00		7'271.15	
3511.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	8'609.81		13'107.00		48.50	
3511.3303	AMORTISS. REFECTION ET MODERNISATION	471'200.00		71'200.00		551'200.00	
3511.4271	LOYER DU TENANCIER		84'000.00		78'000.00		78'000.00
3511.4363	REMB. DOMMAGES PAR ASSURANCE						23'765.20
352	BATIMENT DE LA PHARMACIE	10'892.55	70'391.85	13'745.00	69'800.00	15'094.79	72'069.15
352.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	8'258.85		8'000.00		9'584.60	
352.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	846.90		4'000.00		3'843.09	
352.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'786.80		1'745.00		1'667.10	
352.4231	PRODUIT DES LOCATIONS		61'800.00		61'800.00		61'800.00
352.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		8'591.85		8'000.00		10'269.15

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	BATIMENT ECOLE DE MUSIQUE	27'809.40	30'000.00	27'000.00	45'000.00	25'759.95	30'000.00
353.3011	TRAITEMENTS CONCIERGE	11'485.35		13'000.00		11'871.70	
353.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	989.75		1'140.00		1'032.10	
353.3040	CAISSE DE RETRAITE	1'956.95		1'600.00		1'549.00	
353.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	160.80		360.00		366.80	
353.3120	CHAUFFAGE ECLAIRAGE EAU	7'652.50		7'000.00		8'140.00	
353.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	871.35		700.00		1'080.75	
353.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	3'482.20		2'000.00		645.00	
353.3186	ASSURANCES TIERS CHOSES, RC	1'210.50		1'200.00		1'074.60	
353.4271	LOYER ECOLE DE MUSIQUE		30'000.00		45'000.00		30'000.00
	Il était prévu, suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur les écoles de musique (LEM), une facturation de l'ensemble des charges liées à ce bâtiment aux trois communes de la Vallée. Une négociation à ce sujet est toujours en cours avec nos voisins.						
355	BATIMENTS DIVERS: STAND, GARAGES, ROULOTTE WC ET DIVERS	36'342.52	12'275.00	33'530.00	13'000.00	27'360.90	12'520.00
355.3011	TRAITEMENTS STAND ET WC PUBLICS	6'612.40		6'000.00		5'823.25	
355.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	569.80		530.00		506.25	
355.3040	CAISSE DE RETRAITE	1'039.41		750.00		788.00	
355.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	92.60		165.00		179.90	
355.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL			1'500.00			
355.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	1'912.40		2'000.00		2'535.50	
355.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE & DIVERS	1'386.75		800.00		953.20	
355.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	16'220.21		12'500.00		8'124.50	
	L'étanchéité du toit du stand de tir n'a pas été réalisée. Suite à des déprédations aux WC publics des Entonnoirs, la porte a été remplacée et renforcée. Remise en état de la facade "vent" du Grand-Revers.						
355.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	713.30		785.00		777.70	
355.3520	PARTICIPATION FRAIS WC PUBLICS BRASSUS	3'376.65		3'500.00		3'262.60	
355.3521	PARTICIPATION AU STAND DU LIEU	4'419.00		5'000.00		4'410.00	
355.4271	PRODUITS DES LOCATIONS		12'275.00		13'000.00		12'520.00
356	CANTONNETTE ET LOCAUX ANNEXES	80'457.72	31'792.65	95'230.00	45'000.00	80'447.26	35'048.40
356.3011	TRAITEMENTS CONCIERGE	27'894.40		35'000.00		27'832.50	
356.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	2'403.75		3'080.00		2'419.65	
356.3040	CAISSE DE RETRAITE	4'692.26		4'500.00		4'519.80	
356.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	390.60		1'000.00		859.95	
356.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	3'878.85		5'000.00		6'205.10	
356.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	21'084.90		26'000.00		23'024.80	
356.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	3'081.95		1'500.00		1'597.00	
356.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	9'272.00		10'000.00		10'019.46	
	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT						
356.3154	D'ENTRETIEN	4'379.21		4'300.00			
356.3182	TELEPHONES	1'028.25		2'000.00		1'256.40	
356.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	2'351.55		2'850.00		2'712.60	
356.4271	PRODUIT DES LOCATIONS		31'792.65		45'000.00		35'048.40
	Locations de janvier à août moins importantes que prévues (conditions climatiques).						

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357	L'ESSOR	131'139.74	85'495.02	129'030.00	81'400.00	120'312.00	82'726.00
357.3011	TRAIT. CONCIERGE & RESPONSABLE	21'226.95		22'000.00		20'098.00	
357.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG AC	1'829.20		1'930.00		1'747.25	
357.3040	CAISSE DE RETRAITE	3'055.76		1'950.00		2'344.00	
357.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	297.25		600.00		621.00	
357.3113	ACHATS MOBILIER ET MATERIEL	950.90		5'000.00		420.05	
357.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	23'517.15		26'000.00		28'965.35	
357.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	2'178.40		1'500.00		1'076.95	
357.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	22'571.45		23'500.00		19'140.90	
	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT						
357.3154	D'ENTRETIEN	6'134.55		5'500.00			
357.3170	FRAIS DES EXPOSITIONS	43'788.08		35'000.00		40'485.75	
	L'exposition d'été était consacrée à une retrospective des affiches de la galerie, d'où un engagement important du Comité d'exposition, ainsi que des frais d'acquisition de matériel.						
357.3182	TELEPHONES	1'365.50		1'450.00		1'377.90	
357.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	4'224.55		4'600.00		4'034.85	
357.4271	PRODUIT DES LOCATIONS DU REZ INFERIEUR		25'200.00		26'400.00		25'300.00
357.4271.1	PRODUIT LOCATIONS GALERIE		20'295.02		15'000.00		17'426.00
	Les ventes réalisées par les artistes ont été supérieures en 2014.						
357.4271.2	PRODUIT LOCATION ESPACE HORLOGER		40'000.00		40'000.00		40'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
358	BATIMENT RTE DE FRANCE 72					4'902.40	14'633.85
358.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU					3'026.80	
358.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT					625.45	
358.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC					1'250.15	
358.4231	LOCATIONS DES LOCAUX						9'195.00
358.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE						5'438.85
362	BATIMENT DES SAUGETTES ET GARDERIE D'ENFANTS	77'785.38	10'608.30	15'700.00	25'000.00	20'873.33	74'172.25
362.3011	TRAITEMENTS			3'500.00			
362.3120	CHAUFFAGE ECLAIRAGE EAU	5'516.55		5'000.00		10'554.30	
362.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	3'087.95		5'000.00		8'571.13	
	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN			500.00			
362.3186	ASSURANCE DE CHOSES, RC	2'111.15		1'700.00		1'747.90	
362.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	69.73					
362.3312	AMORTISSEMENT	67'000.00					
362.4271	PRODUIT DES LOCATIONS		9'800.00		21'000.00		63'536.00
	L'occupation des locaux par la Garderie est intervenue plus tard que prévue.						
362.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE		808.30		4'000.00		10'636.25
370	VILLAGE INDUSTRIEL	243'429.94	132'726.80	104'740.00	138'000.00	107'036.11	132'611.90
370.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	10'918.90		13'000.00		12'037.40	
370.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	7'366.80		5'000.00		6'029.90	
370.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	4'082.90		3'600.00		3'579.15	
370.3189	FRAIS DENEIGEMENT PARCS	8'715.50		11'000.00		18'989.00	
370.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE	8'006.00		850.00		1'453.66	
370.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	5'141.65		5'790.00		3'947.00	
370.3312	AMORTISSEMENT BATIMENT	54'500.00		54'500.00		50'000.00	
370.3312.1	AMORTISSEMENT PARKING	11'000.00		11'000.00		11'000.00	
370.3321	AMORTISSEMENT SUPPLEMENTAIRE	133'698.19					
370.4231	PRODUITS DES LOCATIONS		118'866.80		125'000.00		120'579.70
370.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE		13'860.00		13'000.00		12'032.20

Comptes	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	6'617'213.12	2'593'368.93	5'981'427.00	2'199'000.00	6'237'507.29	2'413'497.41
41	SERVICE TECHNIQUE	457'798.05	202'647.55	516'680.00	67'500.00	389'641.05	54'995.54
410	BUREAU TECHNIQUE	248'603.50	21'053.80	266'680.00	7'500.00	199'561.60	6'102.54
410.3011	TRAITEMENTS	166'246.95		165'000.00		152'646.00	
410.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	14'326.15		15'400.00		13'270.55	
410.3040	CAISSE DE RETRAITE	26'706.95		26'600.00		20'623.20	
410.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	2'327.85		2'280.00		4'716.70	
410.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	2'763.65		2'000.00		1'422.75	
410.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	1'767.30		1'800.00		1'500.70	
410.3111	ACHATS MOBILIER, EQUIPEMENT	29'834.00		47'000.00		1'712.60	
	La réorganisation de l'archivage des dossiers techniques n'a pas été réalisée. Elle fera l'objet d'un projet global en 2015/2016						
410.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	626.40		2'000.00		506.60	
410.3182	TELEPHONES	1'489.75		1'200.00		786.55	
410.3187	EMOLUMENTS DONNEES CADASTRE	2'514.50		3'400.00		2'375.95	
410.4359	VENTES PRESTATIONS		7'611.90		7'500.00		6'102.54
410.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		13'441.90				
411	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	209'194.55	181'593.75	250'000.00	60'000.00	190'079.45	48'893.00
411.3185	ETUDES DIVERSES: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, BATIMENTS	109'794.55		160'000.00		123'883.45	
	Ce poste comprend tout ou partie du coût des études suivantes : révision plan de quartier Rocheray, étude et élaboration du plan de quartier des Ordois II, aménagement de la piste cyclable entre l'Orient et le Brassus						
411.3663	ENCOURAGEMENT CONSERVATION PATRIMOINE BATI	5'800.00		10'000.00		8'196.00	
411.3663.1	ENCOURAGEMENT UTILISATION DES ENERGIES RENOUVELABLES	73'600.00		60'000.00		38'000.00	
	Nous avons versé plus de subventions à des propriétaires privés pour l'encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables. Ce chiffre varie en fonction du nombre de projets soumis à la municipalité et à leur éligibilité.						
411.3805	ATTRIB. FONDS ENERGIES RENOUVELABLES	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
411.4656	SUBVENTION POUR FRAIS D'ETUDES		107'993.75				10'893.00
	Il s'agit du versement de la part de la Confédération à l'élaboration de notre PGEE.						
411.4805	PRELEV. FONDS ENERGIES RENOUVELABLES		73'600.00		60'000.00		38'000.00
421	TRAVAUX DE DENEIGEMENT	556'730.53	26'695.00	694'854.00	35'000.00	817'559.48	38'660.00
421.3011	TRAITEMENTS	167'583.50		211'500.00		206'332.00	
421.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	14'441.30		19'800.00		17'937.80	
421.3040	CAISSE DE RETRAITE	18'883.00		32'800.00		21'561.00	
421.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	3'759.65		4'600.00		10'146.05	
421.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS			1'000.00			
421.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	11'473.60		15'000.00		41'133.40	
421.3135	ACHATS GRAVILLON, SEL	94'909.40		90'000.00		90'403.48	
421.3136	FOURNITURES POUR VEHICULES						
421.3136	CARBURANT	46'331.65		40'000.00		54'440.40	
421.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL	12'928.40		10'000.00		15'399.95	
421.3186	ASSURANCES DE CHOSES RC	3'596.35		3'700.00		3'600.50	
421.3188	DEBLAIS PAR DES TIERS	99'279.35		120'000.00		155'124.15	
421.3188.1	OUVERTURE MARCHAIRUZ BIÈRE	17'827.15		80'000.00		130'050.35	
	Hiver plus clément et moins d'interventions par le service des routes du Canton.						
421.3189	REMB. DEGATS CAUSES A TIERS	1'607.34		2'000.00		7'419.40	
421.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	1'409.84		1'754.00		1'311.00	
421.3313	AMORTISSEMENT FRAISEUSE	32'700.00		32'700.00		32'700.00	
421.3902	IMPUTATION EMPLOI VEHICULES	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
421.4356	REFACTURATION A DES TIERS		26'695.00		35'000.00		38'660.00

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES ET GARAGE COMMUNAL	3'078'336.80	287'500.27	2'769'865.00	120'000.00	2'773'700.28	127'593.74
430	ROUTES TRAVAUX D'ENTRETIEN	3'041'539.28	287'500.27	2'728'565.00	120'000.00	2'725'394.89	127'593.74
430.3011	TRAITEMENTS RESP. CHANTIERS & GARAGE	196'846.00		197'000.00		187'331.95	
430.3012.1	TRAITEMENTS ENTRETIEN DES ROUTES	653'269.20		550'000.00		578'245.05	
	L'écart est lié aux imputations internes (déneigement) ainsi qu'aux salaires versés aux personnes en arrêts de travail (voir "remb. traitements et charges" cpte 430.4361).						
430.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI APG-AC	73'257.70		72'620.00		66'556.70	
430.3040	CAISSE DE RETRAITE	122'037.36		118'350.00		93'080.00	
430.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	19'071.80		16'900.00		37'646.10	
430.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	2'628.80		6'000.00		1'383.80	
430.3090	FRAIS DU PERSONNEL	19'212.00		16'000.00		15'978.35	
430.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	557.70		1'900.00		1'142.90	
430.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	18'165.70		12'500.00		14'752.15	
430.3115	ACHATS VEHICULES, MACHINES	15'080.15		10'000.00		26'699.00	
430.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	6'925.05		3'000.00		7'541.10	
430.3135	ACHATS MATERIAUX & FOURNITURES	100'763.84		135'000.00		98'016.85	
430.3136	FOURNIT. PR VEHICULES CARBURANT	17'916.85		35'000.00		38'585.25	
430.3142	ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER	392'235.20		370'000.00		489'409.01	
430.3143	SIGNALISATION ROUTIERE	43'838.71		40'000.00		62'340.98	
430.3154	ENTRETIEN MATERIEL & OUTILLAGE	4'856.32		4'000.00		2'625.75	
430.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	54'391.40		45'000.00		36'751.10	
430.3163	LOCATION EPAREUSE ET BALAYEUSE	5'992.35		15'000.00		9'929.10	
430.3180	TELEPHONES ET FRAIS DIVERS	3'546.10		4'500.00		3'831.55	
430.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	28'089.20		27'000.00		25'481.75	
430.3192	TAXES SUR VEHICULES	6'204.45		10'500.00		8'880.45	
430.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	80'610.40		93'585.00		51'486.00	
430.3311	AMORTISS. CARREFOUR GARE DU BRASSUS	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
430.3311.10	AMORTISS. PISTES CYCLABLES	104'833.00		73'500.00		73'500.00	
	+ Amortissement du préavis 03/2014 (Place de rebroussement)						
	AMORTISS. REFECTION TROTTOIR ET ROUTE						
430.3311.11	GOLISSE	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
430.3311.12	AMORTISS. REFECTION RUE PAUL GOLAY ET CHAUSSEES DIVERSES	86'500.00		86'500.00		86'500.00	
430.3311.15	AMORTISS. PASSAGE A NIVEAU DU PRE ROND	11'100.00		11'100.00		11'100.00	
430.3311.15.1	AMORTISS. PASSAGE A NIVEAU DU ROCHERAY	10'110.00		10'110.00			
430.3311.16	AMORTISS. REFECTION TRANCHEE ET ROUTE DU ROCHERAY	23'300.00		23'300.00		23'300.00	
430.3311.19	AMORTISS. TROTTOIR & PASSAGE SOUS VOIE CAMPE	56'000.00		56'000.00			
430.3311.2	AMORTISS. DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU PONT NEUF	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.3311.4	AMORTISS. TROTTOIR RUE G-H PIGUET	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
430.3311.5	AMORTISS. RECONSTRUCTION PONT DES SCIES	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
430.3311.62	AMORTISS. CHEMIN PIETONNIER L'ORIENT-LES BLOUX	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
430.3311.8	AMORTISS. ROUTE DES GRANDS CHAMPS	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
430.3311.87	AMORTISS. REFECTION ROUTE NEUVE	24'300.00		24'300.00		24'300.00	
430.3311.91	AMORTISS. ROUTE ZI BAS-DU-CHENIT	18'500.00		18'500.00		18'500.00	
430.3311.94	AMORTISS. RECONSTRUCTION PONT LANDE	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
430.3311.95	AMORTISS. REFECTION MUR JOLIMONT	17'500.00		17'500.00		17'500.00	
430.3311.97	AMORTISS. REFECTION ROUTE DE FRANCE	250'000.00		250'000.00		250'000.00	
430.3311.98	AMORTISS. GIRATOIRE DE L'ESSOR	45'000.00		45'000.00		45'000.00	
430.3313	AMORTISS. PONY BOSCHUNG	11'500.00		11'500.00		11'500.00	
430.3313.1	AMORTISS. VEHICULE BUCHER	16'200.00		16'200.00		19'300.00	
430.3313.2	AMORTISS. VIKTOR MEILI AVEC SALEUSE	18'200.00		18'200.00		18'200.00	
430.3313.3	AMORTISS. BALAYEUSE BOSCHUNG S3	14'000.00		14'000.00			
430.3800	FONDS RENOUVELLEMENT VEHICULES	230'000.00		30'000.00		30'000.00	
430.4342	PEAGE ROUTE PRE-RODET		4'344.00		5'000.00		5'256.00
430.4356	FACTURES A AUTRES SERVICES		142'444.92		70'000.00		76'188.49
430.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		110'711.35		15'000.00		16'149.25
430.4902	IMPUTATION VEHICULES AU DENEIGEMENT		30'000.00		30'000.00		30'000.00
431	GARAGE COMMUNAL	36'797.52		41'300.00		48'305.39	
431.3114	ACHATS MACHINES ET OUTILLAGE	3'847.05		4'500.00		9'401.79	
431.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	17'651.40		20'000.00		20'130.10	
431.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	6'255.32		8'000.00		10'499.45	
431.3154	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	4'136.60		3'000.00		3'293.80	
431.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	4'907.15		5'800.00		4'980.25	

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440	CIMETIERES	49'453.05	3'720.00	97'050.00		65'148.99	180.00
440.3012	TRAITEMENTS	33'707.00		48'000.00		43'956.00	
440.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	2'904.65		4'500.00		3'821.40	
440.3040	CAISSE DE RETRAITE	4'839.00		7'500.00		5'344.00	
440.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	756.20		1'050.00		2'161.45	
440.3114	ACHATS DE MATERIEL	118.80		1'500.00		2'547.74	
440.3145	ENTRETIEN BATIMENTS ET ALLEES	7'127.40		34'500.00		7'318.40	
	La désaffectation des trois parcelles prévues au budget 2014 n'a pas été réalisée.						
440.4272	FINANCES POUR CONCESSIONS		3'720.00				180.00
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	987'380.94	980'821.61	920'700.00	920'000.00	1'047'301.99	1'047'188.43
450.3011.2	PERSONNEL DECHETTERIE LE CHENIT	91'759.95		85'500.00		63'825.20	
450.3011.3	PERSONNEL VOIRIE LE CHENIT	77'009.40		85'000.00		77'499.15	
450.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	14'543.50		13'100.00		12'286.25	
450.3040	CAISSE DE RETRAITE	22'367.00		21'700.00		15'534.00	
450.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	3'786.25		3'050.00		6'949.40	
450.3102	IMPRIMES, INFO A LA POPULATION	12'873.13		12'000.00		14'584.22	
450.3114	ACHATS MATERIEL D'EXPLOITATION	22'205.82		10'000.00		33'198.71	
	Des casiers à verres ont été créés à L'Abbaye, dans le cadre de la gestion intercommunale des déchets.						
450.3120	ELECTRICITE DECHETTERIE	1'509.10		2'000.00		1'747.65	
450.3141	ENTRETIEN BATIMENT	22.20		2'000.00		9'122.70	
450.3180	FRAIS DE PORTS	1'541.59		2'500.00		1'730.69	
450.3182	TELEPHONES	311.20		450.00		311.89	
450.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	2'647.00		2'400.00		2'703.80	
450.3188.01	TRANSPORT ORDURES MENAGERES	123'793.90		120'000.00		116'553.57	
450.3188.02	TRANSPORT DECHETS ENCOMBRANTS	15'471.90		11'400.00		11'279.42	
450.3188.03	TRANSPORT DECHETS COMPOSTABLES	55'451.32		28'000.00		35'426.98	
450.3188.04	TRANSPORT PAPIER ET CARTON	74'319.56		70'500.00		71'240.45	
450.3188.05	TRANSPORT VERRE	32'347.00		22'000.00		28'478.35	
450.3188.06	TRANSPORT FERRAILLE	9'768.03		10'500.00		10'344.00	
450.3188.07	TRANSPORT ALU	4'431.91		3'600.00		4'512.00	
450.3188.08	PRISE EN CHARGE FRIGOS			1'000.00			
450.3188.09	TRANSP. & RAMASSAGE HUILES USEES	280.70		1'500.00		131.21	
450.3188.10	TRANSPORT BOIS	17'867.01		15'000.00		16'470.60	
450.3188.11	TRANSPORT LAINE DE VERRE - PIERRE	450.00		2'000.00		900.00	
450.3188.12	TRANSP. & RAMASSAGE DECHETS SPECIAUX	7'039.20		7'000.00		6'726.96	
450.3188.13	TRANSPORT PNEUS	112.00		500.00		292.05	
450.3188.14	TRANSPORT MATERIAUX INERTES	6'560.00		7'500.00		6'590.00	
450.3188.15	TRANSPORT DECHETS COMMUNAUX	4'343.78					
450.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE	1'722.00				25'257.90	
450.3189.1	FRAIS ADMINISTRATIF & GESTION VALORSA					11'139.45	
450.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE	8'913.75		4'000.00			
450.3526.01	ELIMINATION ORDURES MENAGERES	164'630.77		180'000.00		178'843.30	
450.3526.02	ELIMINATION BOIS	30'506.00		30'000.00		27'457.00	
450.3526.03	ELIMINATION MATERIAUX INERTES	15'331.20		8'000.00		8'422.59	
450.3526.04	ELIMINATION SAGEX	5'200.00		4'000.00		5'200.00	
450.3526.05	ELIMINATION VEGETAUX	29'079.60		30'000.00		29'750.30	
450.3526.06	ELIMINATION BRANCHES	17'942.00		10'000.00		7'507.50	
450.3526.07	ELIMINATION DECHETS SPECIAUX MENAGERS						
450.3526.08	DSM	10'901.30		15'000.00		13'601.10	
450.3526.09	ELIMINATION VERRES	2'455.30				168.60	
450.3526.10	ELIMINATION ENCOMBRANTS	15'186.23					
450.3526.11	ELIMINATION LAINE DE VERRE	612.00					
450.3526.12	ELIMINATION DECHETS COMMUNAUX	5'953.34					
450.3526.20	PERSONNEL DECHETTERIE L'ABBAYE-LE LIEU	63'135.00		23'500.00		61'515.00	
450.3526.30	PERSONNEL VOIRIE L'ABBAYE-LE LIEU			63'000.00			
	ATTRIBUTION A RESERVE ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE					118'000.00	
450.3901.1	IMPUTATION PERSONNEL ADMINISTRATIF	13'000.00		13'000.00		12'000.00	
450.4342.1	REVENU DES TAXES AU SACS		281'116.60		235'000.00		187'998.01
450.4342.2	REVENU DES TAXES INDIVIDUELLES		408'586.40		415'000.00		418'991.78
450.4342.3	REVENU RETROCESSION EXTRAORDINAIRE						80'486.63
450.4354.1	RISTOURNE PAPIER - CARTON		22'240.82		18'000.00		20'092.48
450.4354.2	RISTOURNE TAR VERRE		29'814.34		30'000.00		31'130.85
450.4354.3	VENTES METAUX		1'203.10		1'500.00		1'579.70
450.4354.9	VENTES SENS, PET-RECYCLING, ETC.		8'961.60		8'500.00		8'586.75
450.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		13'221.10				
450.4526	PARTICIPATION L'ABBAYE ET LE LIEU		215'677.65		212'000.00		298'322.23

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
460	EGOUTS ET EPURATION DES EAUX	1'486'799.20	1'075'484.50	975'738.00	1'040'000.00	1'118'379.70	1'118'379.70
460.3011	TRAITEMENTS EXPLOITATION STEP	154'135.00		150'000.00		155'613.45	
460.3012.1	TRAITEMENTS TRAVAUX D'ENTRETIEN	5'994.00		10'000.00		12'006.00	
460.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	13'798.95		14'100.00		14'572.30	
460.3040	CAISSE DE RETRAITE	25'074.04		20'000.00		22'413.80	
460.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	3'592.45		7'400.00		8'242.40	
460.3060	INDEMNISATIONS REMB DE FRAIS	201.60		1'500.00		468.90	
460.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	10'932.00		10'200.00		10'251.20	
460.3115	PART ACHAT D'UN VEHICULE	10'889.80					
460.3120	CHAUFFAGE, EAU	13'415.95		10'000.00		13'763.80	
460.3123	ELECTRICITE	91'064.50		100'000.00		102'787.30	
460.3133	DEPHOSPHATATION, FLOCCULATION, CHAULAGE ET ELIMINATION BOUES	166'646.50		140'000.00		136'284.30	
	Une vidange d'urgence du digesteur, suite à une fuite sur le circuit des boues, a nécessité l'élimination d'une grande quantité de boues sous forme liquide.						
460.3144	ENTRETIEN RESEAU FOURNITURES	210'622.21		205'000.00		146'267.36	
460.3150	ENTRETIEN MACHINES, OUTILLAGE	39'939.79		51'500.00		32'709.80	
460.3182	TELEPHONES	3'880.33		4'200.00		3'091.13	
460.3185	FRAIS D'ETUDES	5'999.10		10'000.00		8'695.60	
460.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	7'919.80		9'600.00		9'578.55	
460.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE	32'925.97				117.32	
460.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	15'118.46		15'953.00		12'113.00	
460.3311.10	AMORTISS. COLLECTEUR EC LES GRANDS CHAMPS	5'400.00		5'400.00		5'400.00	
460.3311.11	AMORTISS. MODERNISATION EQUIPEMENTS STEP	18'700.00		18'700.00		18'700.00	
460.3311.13	AMORTISS. CARREFOUR GARE DU BRASSUS	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
460.3311.17	AMORTISS. SEPARATIF ENTREE DES BIOUX	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
460.3311.20	AMORTISS. EQUIPEMENT PARCELLES SENTIER-HAUT	17'000.00					
460.3311.21	AMORTISS. COLLECT. EC PIGUET-DESSUS	4'000.00		4'000.00			
460.3311.22	AMORTISS. COLLECTEUR SOUS JAEGERLECOULTRE	6'700.00		6'700.00			
460.3311.5	AMORTISS. REF. COLLECTEUR CRETETS	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
460.3311.6	AMORTISS. SEPARATIF GARE SENTIER					2'555.00	
460.3311.82	AMORTISS. SEPARATIF BRUYERE-ORBETTES	14'040.00		14'040.00		30'000.00	
460.3311.83	AMORTISS. DIVERS OUVRAGES STEP	24'000.00		24'000.00		24'000.00	
460.3311.84	AMORTISS. EQUIPEMENT ZI BAS-DU-CHENIT	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
460.3311.85	AMORTISS. REFECTION ROUTE DE FRANCE	70'000.00				84'000.00	
460.3311.9	AMORTISS. SEPARATIF GRANDS-CHAMPS	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
460.3311.97	AMORTISS. SEPARATIF JAEGER LECOULTRE	30'800.00		30'800.00		30'800.00	
460.3321	AMORTISSEMENT SUPPLEMENTAIRE	437'008.75					
460.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELL. VOITURE	6'000.00		1'000.00		1'000.00	
460.3811	ATTRIBUTION FONDS FINANCEMENT STEP			70'645.00		191'948.49	
460.4341	TAXES DE RACCORDEMENT		117'291.00		65'000.00		141'570.00
460.4342.1	TAXE EPURATION ET ENTRET. S.VOLUME ECA		218'656.40		215'000.00		215'897.55
460.4342.2	SURFACE CONSTRUITE		286'941.40		285'000.00		282'506.35
460.4342.3	EAU CONSOMMEE		396'911.65		420'000.00		407'451.20
460.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS		236.25				980.50
460.4526	PART. DE L'ABBAYE ET DU LIEU ELIMINATION BOUES		48'447.80		55'000.00		69'974.10
460.4801	PRELEVEMENT FONDS VOITURE		7'000.00				
465	CONTROLE DES CITERNES			2'540.00		2'926.45	
465.3011	TRAITEMENTS			2'000.00		2'367.50	
465.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC			190.00		205.80	
465.3040	CAISSE DE RETRAITE			320.00		280.00	
465.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS			30.00		73.15	
470	RIVES DU LAC ET COURS D'EAU	714.55	16'500.00	4'000.00	16'500.00	22'849.35	26'500.00
470.3147	ENTRETIEN RIVES ORBE & RUISSEAUX	714.55		4'000.00		22'849.35	
470.4112	CONCESS. ON ROMANDE ENERGIE		16'500.00		16'500.00		16'500.00
470.4809	PRELEVEMENT SUR FONDS						10'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3'529'651.09	1'264'051.85	3'411'938.00	1'255'300.00	3'143'711.11	1'054'621.00
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1'605'765.54	423'080.85	1'596'880.00	414'300.00	1'283'859.10	305'126.00
510	GROUPEMENT PRIMAIRE VALLEE DE JOUX	1'234'400.00		1'227'900.00		945'490.00	
510.3522.0	PARTICIPATION A L'ADMINISTRATION	290'084.00		259'060.00		133'050.00	
510.3522.1	PARTICIPATION AUX BATIMENTS	445'371.00		445'100.00		340'095.00	
510.3522.2	PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT	1'852.00		2'840.00		5'585.00	
510.3522.3	PARTICIPATION ACTIVITES PARASCOLAIRES	35'427.00		40'400.00		29'410.00	
510.3522.4	PARTICIPATION AUX TRANSPORTS	461'666.00		480'500.00		437'350.00	
515	BATIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES SENTIER - BRASSUS - ORIENT	371'365.54	66'080.85	368'980.00	55'100.00	338'369.10	61'826.00
515.3011	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	110'880.65		145'000.00		103'838.35	
515.3030	CHARGES SOCIALES AVS-A-APG AC	9'555.00		13'550.00		9'027.35	
515.3040	CAISSE DE RETRAITE	17'087.77		22'430.00		12'800.30	
515.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'552.60		2'000.00		3'208.55	
515.3060	INDEMNISATIONS REMB. DE FRAIS	5'128.00		5'000.00		5'081.80	
515.3114	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	39'975.60		6'000.00		30'877.50	
	Remplacement du mobilier scolaire de deux classes à l'Orient						
515.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	16'264.00		21'000.00		13'364.70	
515.3124	CHAUFFAGE	73'099.70		80'000.00		83'275.45	
515.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	9'678.50		11'000.00		9'756.60	
515.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	75'790.62		49'000.00		51'343.30	
	dépense imprévue pour la suppression des infiltrations d'eau du préau couvert du Collège Neuf du Brassus (CHF 24'840.-) ainsi que de la remise en conformité des installations électriques Rue des Collèges 7 au Brassus (école, cuisine militaire et refectoire) suite au contrôle OIBT.						
515.3154	CONTRATS DE MAINTENANCE & ENTRETIEN	480.00		3'000.00		3'440.65	
515.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	11'873.10		11'000.00		11'238.55	
515.3222.2	INTERETS DES EMPRUNTS					1'116.00	
515.4271	LOCATIONS APPARTEMENTS, LOCAUX		51'420.00		42'000.00		48'182.00
515.4271.1	LOYER BIBLIOTHEQUE BRASSUS		6'600.00		6'600.00		6'600.00
515.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		8'060.85		6'500.00		7'044.00
518	LOCATIONS GROUPEMENT PRIMAIRE		357'000.00		359'200.00		243'300.00
518.4271	LOCATIONS BATIMENTS PRIMAIRES		357'000.00		359'200.00		243'300.00

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'705'982.88	840'871.00	1'578'713.00	840'600.00	1'611'076.97	749'245.00
520	ETABLISSEMENT SECONDAIRE VALLEE DE JOUX	791'058.30		773'000.00		878'540.00	
520.3522.0	PARTICIPATION A L'ADMINISTRATION	127'746.00		113'930.00		122'500.00	
520.3522.1	PARTICIPATION AUX BATIMENTS	455'337.00		456'610.00		548'431.00	
520.3522.2	PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT	4'509.30		5'230.00		6'265.00	
520.3522.3	PARTICIPATION ACTIVITES PARASCOLAIRES	34'238.00		32'120.00		30'800.00	
520.3522.4	PARTICIPATION AUX TRANSPORTS	169'228.00		165'110.00		170'544.00	
525	BATIMENTS SECONDAIRES CHEZ-LE-MAITRE ET LES CYTISES	914'924.58	19'608.00	805'713.00	19'200.00	732'536.97	19'195.00
525.3011	TRAITEMENT DES CONCIERGES	219'265.30		168'000.00		176'393.15	
525.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	18'894.95		15'700.00		15'335.05	
525.3040	CAISSE DE RETRAITE	24'899.66		26'000.00		19'008.00	
525.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	3'070.25		2'320.00		5'450.45	
525.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	405.60		400.00		163.80	
525.3114	ACHATS MOBILIER ET MATERIEL	28'558.95		54'000.00		15'139.35	
	L'achat du mobilier (vestiaires & meubles pour le refectoire) a été inférieur au budget prévu.						
525.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	42'743.20		42'000.00		36'022.10	
525.3124	CHAUFFAGE	106'710.10		115'000.00		127'445.95	
525.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	27'031.90		17'000.00		21'378.05	
525.3133.1	TRAITEMENT DES DECHETS	4'660.20					
525.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	114'566.25		147'500.00		112'904.22	
	La rénovation des salles de classe prévue au budget n'a pas été réalisée. Cependant, du matériel informatique pour l'activité scolaire a dû être acheté pour CHF 11'000.--. La peinture de la cage d'escalier et du préau couvert de l'ESV a été effectuée ainsi que la mise en conformité des installations électriques (Cytises)(contrôle OIBT).						
525.3154	CONTRATS DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN	3'987.99		7'500.00		6'256.85	
525.3182	TELEPHONES	56.50		400.00		392.35	
525.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	19'567.05		17'500.00		20'462.90	
525.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS TRAITANCE	15'832.75				8'292.75	
525.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	33'233.93		42'393.00		17'892.00	
525.3312	AMORT. EXTENSION ETABLISSEMENT C L M ETAPE I & II	251'440.00		150'000.00		150'000.00	
525.4271	LOCATIONS APPARTEMENTS, LOCAUX		19'608.00		19'200.00		19'195.00
528	LOCATIONS AU GROUPEMENT SECONDAIRE		821'263.00		821'400.00		730'050.00
528.4271	LOCATIONS DES BATIMENTS		516'300.00		516'300.00		626'900.00
528.4271.1	LOCATION BIBLIOTHEQUE ET REPECTOIRE		234'863.00		235'000.00		78'400.00
528.4271.2	LOCATION UNITE D'ACCUEIL PARASCOLAIRE		70'100.00		70'100.00		24'750.00
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	6'043.65		6'000.00		5'530.75	
540.3522	PART. A L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	6'043.65		6'000.00		5'530.75	
580	TEMPLES ET CULTES	211'859.02	100.00	230'345.00	400.00	243'244.29	250.00
580.3011	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	15'409.30		14'500.00		16'466.55	
580.3012	TRAITEMENTS DES ORGANISTES	24'932.80		25'000.00		24'832.80	
580.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	3'476.45		3'690.00		3'590.45	
580.3040	CAISSE DE RETRAITE	6'251.40		6'110.00		5'279.80	
580.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	564.90		545.00		1'276.10	
580.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	79.50		5'000.00		6'330.15	
580.3120	CHAUFFAGE ECLAIRAGE, EAU	33'189.00		45'000.00		40'098.65	
580.3141	ENTRETIEN DES TEMPLES	26'960.30		23'000.00		34'790.60	
580.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	8'784.90		9'000.00		8'899.80	
580.3652	SUBSIDE PAROISSE CATHOLIQUE	92'210.47		98'500.00		101'679.39	
580.4271	LOCATION DES TEMPLES		100.00		400.00		250.00

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	1'407'413.62	245'984.45	1'208'000.00	147'650.00	1'099'287.02	277'334.80
610	CORPS DE POLICE	760'771.00	8'675.00	633'200.00	9'000.00	581'568.53	9'145.00
610 3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU					81.53	
	COTISATION CRPS & FRAIS PREVENTION & SECURITE	700 00					
610 3193	CONTRAT DE PRESTATIONS DE POLICE	635'071 00		633'200 00		581'487.00	
610 3511	CONTRAT PRESTATIONS POLICE COMPLEM.						
610.3511.1	ANNEE COURANTE	125'000 00					
	Lors de l'élaboration du budget, l'état de Vaud nous communique le montant de la facture du contrat de prestation de la Police. Ce montant calculé sur la valeur du point d'impôt entre autre, a été sous-évalué par le service de l'état et le montant comptabilisé devrait correspondre au solde à payer pour 2014.						
610.4272	TAXES FOIRES ET MARCHES		7'005 00		6'000 00		5'015.00
610.4370	AMENDES		1'500 00		2'000 00		3'630.00
610 4392	PERMISSIONS		170 00		1'000 00		500.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	235'711.80	118'113.00	187'700.00	60'000.00	150'673.31	65'889.00
620 3011	TRAITEMENTS	110'657.00		112'000 00		105'163 30	
620 3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG AC	9'535 75		10'450 00		9'142 50	
620 3040	CAISSE DE RETRAITE	15'793 85		15'900 00		12'472 40	
620 3050	ASSURANCE ACCIDENTS	1'549 45		1'350 00		3'249 50	
620 3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	2'532.80		2'500 00		1'725 20	
620 3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	4'311.80		2'000 00		1'458 50	
620.3109	ACHATS CARTES D'IDENT.,PERMIS, AUTORISATIONS	72 392 25		12'000 00		9'912 20	
	voir commentaire du 620.4312						
620.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL	6 608.30		5'000 00			
620 3180	TELEPHONES FRAIS DE PORTS	1'502 60		1'500 00		102 60	
620 3901	IMPUTATION TRAITEMENTS	10'828 00		25'000 00		7'447 00	
620 4312	EMOLUMENTS CONTROLE HABITANTS		117'513 00		60'000.00		65'439.00
	Cette différence est due à la méthode de comptabilisation des recettes (et des dépenses voir 620.3109) liées à l'achat des cartes ID, permis, etc, et leurs émoluments.						
620.4361	REMB TRAITEMENTS ET CHARGES		600.00				450.00
63	POLICE SANITAIRE	55'726.53	34'764.85	44'560.00	30'150.00	40'228.93	28'363.00
631	CONTROLE DENREES	917.95		1'580.00		860.45	
631 3012	SALAIRES CONTROLE CHAMPIGNONS	500 00		1'000 00		500 00	
631 3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	43 10		80 00		43 45	
631 3190	COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	374 85		500 00		317 00	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	54'808.58	34'764.85	42'980.00	30'150.00	39'368.48	28'363.00
633 3012	TRAITEMENTS	20'239.00		18'000 00		17'892 00	
633 3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'744.05		1'680 00		1'555 45	
633 3040	CAISSE DE RETRAITE	2'905.00		2'790 00		2'175 00	
633 3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	454 05		400 00		879 75	
633 3101	IMPRIMES, MATERIEL DE BUREAU	311 05		200 00		181 45	
633 3116	ACHATS MATERIEL D'EXPLOITATION	850 45		2'000 00		1'186 50	
633 3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	7'237.90		7'600 00		6'90 60	
633 3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	4'509.00		2'500 00		2'619 00	
633 3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	10'401.80		2'000.00		92 00	
	Intervention SEVJ CHF 9798.40 à la suite de la mise en conformité des installations (contrôle OIBT)						
633 3150	ENTRETIEN MATERIEL, EQUIPEMENT	2'055 60		2'000.00		2'256.45	
633 3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'255 20		710 00		670 85	
633 3526	FRAIS D'ELIMINATION DECHETS	745 48		1'000.00		969.43	
633 3905	IMPUTATION FRAIS D'ADMINISTRATION	2'100 00		2'100.00		2'100.00	
633 4356	FACTURATION		10'588 25		10'000.00		10'722.80
633 4514	PARTICIPATION DU CANTON		8'156 00		8'000.00		8'844.00
633 4524	PARTICIPATION DE L'ABBAYE ET DU LIEU		16'020.60		12'150.00		8'796 20

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
640	SERVICE DES INHUMATIONS	38'119.70	34'289.60	29'670.00		36'524.70	46'287.80
640.3012	TRAITEMENTS	24'678.00		20'000.00		26'511.00	
640.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI APG-AC	2'126.60		1'870.00		2'304.80	
640.3040	CAISSE DE RETRAITE	1'875.60		3'100.00		1'486.00	
640.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	345.55		400.00		819.15	
640.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'902.90		1'300.00		2'014.90	
640.3190	FRAIS CONSTATS DECES	2'938.55		3'000.00		3'388.85	
640.3524	FRAIS REMPLACEMENT DU PREPOSE	4'252.50					
640.4524	REMBOURSEMENT POMPES FUNEBRES		34'289.60				46'287.80
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SAUVETAGE	213'241.20	49'790.00	212'410.00	48'000.00	193'963.10	120'190.00
650	BATAILLON	204'149.10	-60.00	198'900.00		181'735.90	70'340.00
650.3521	PARTICIPATION AU SDIS VALLEE DE JOUX	204'149.10		198'900.00		181'735.90	
650.4301	TAXE EXEMPTION SERVICE DU FEU		-60.00				70'340.00
652	SAUVETAGE DU LAC	185.35	3'120.00	2'170.00	3'120.00	270.70	3'120.00
652.3141	ENTRETIEN BATIMENT			2'000.00			
652.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	185.35		170.00		270.70	
652.4271	LOCATION BATIMENT		3'120.00		3'120.00		3'120.00
653	BATIMENT SDIS	2'118.25	46'730.00	3'540.00	44'880.00	2'428.55	46'730.00
653.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	535.80		2'000.00		923.40	
653.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'582.45		1'540.00		1'505.15	
653.4271	LOCATION BATIMENT		46'730.00		44'880.00		46'730.00
654	JEUNES SAPEURS-POMPIERS	6'788.50		7'800.00		9'527.95	
654.3521	PART. AUX JEUNES SAPEURS-POMPIERS	6'788.50		7'800.00		9'527.95	
66	PROTECTION CIVILE ET ABRIS	103'843.39	352.00	100'460.00	500.00	96'328.45	7'460.00
660	PROTECTION CIVILE	97'670.25		95'260.00		84'293.40	
660.3521	PARTICIPATION A LA PC REGIONALE	97'670.25		95'260.00		84'293.40	
661	ABRIS PROTECTION CIVILE	6'173.14	352.00	5'200.00	500.00	12'035.05	7'460.00
661.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	1'492.90		2'000.00		1'896.00	
661.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	118.20		2'000.00		588.60	
661.3154	ENTRETIEN MATERIEL, MOBILIER			500.00		6'358.00	
661.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	815.30		700.00		800.45	
661.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	3'746.74				2'392.00	
661.4271	LOCATIONS		352.00		500.00		448.00
661.4363	REMB. DOMMAGES PAR ASSURANCES						7'012.00

Comptes	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	9'199'625.10	68'130.70	6'517'085.00	46'890.00	6'550'420.63	49'021.85
71	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	8'858'418.55	68'130.70	6'152'085.00	46'890.00	6'083'105.08	49'021.85
710	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	8'593'075.93		5'895'305.00		5'854'474.58	
710.3515	PARTICIPATION A LA FACTURE SOCIALE	4'784'400.00		4'780'205.00		5'521'452.00	
710.3515.1	DIFF. FACTURE SOCIALE ANNEE PRECED.	-505'403.00				-231'682.50	
710.3515.2	DIFF. FACTURE SOCIALE ANNEE EN COURS	3'400'000.00				-300'000.00	
710.3515.3	PART. FOND. POUR LA PETITE ENFANCE	21'945.00		22'000.00		21'930.00	
710.3655	PARTICIPATION AU RESEAU AJOVAL	568'247.45		622'900.00		543'755.40	
710.3655.0	PART. A L'ACCUEIL PARASCOLAIRE (UAPE)	148'390.15		253'100.00		119'492.00	
710.3655.1	SUBVENTION OEUVRES DE BIENFAISANCE	13'450.00		15'000.00		12'500.00	
710.3655.2	SUBVENTION ATELIER POLYVAL	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
710.3655.5	SUBVENTION LOYER BOUEBERIE	4'837.93		6'700.00		5'390.13	
710.3655.6	SUBVENTION LOYER DE LA R.A.S.	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
710.3655.7	SUBVENTION LOYER O.R.P.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
	SUBVENTION ABAISSMENT LOYERS						
710.3655.9	FONDATION GROHE	23'068.00		22'000.00		18'477.00	
710.3659.2	SUBSIDE IDEA	35'352.00		35'000.00		35'280.00	
	MESURES SOCIALES POUR ALLEGER LA TAXE						
710.3664	DECHET	8'321.30		50'000.00		16'536.05	
710.3665	PRESTATIONS COMPL. COMMUNALES	65'067.10		63'000.00		65'944.50	
711	CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION "TEMPO SQUAD"	197'254.62	68'130.70	185'780.00	46'890.00	156'204.50	49'021.85
711.3011	TRAITEMENTS ANIMATEURS	122'484.25		111'000.00		89'093.65	
711.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	10'554.95		10'400.00		7'745.50	
711.3040	CAISSE DE RETRAITE	16'599.02		17'050.00		10'619.60	
711.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	1'715.05		1'530.00		2'752.95	
711.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	200.00					
711.3120	ECLAIRAGE	1'247.75		1'800.00		1'992.80	
711.3161	LOCATION LOCAUX	24'000.00		24'000.00		24'000.00	
711.3653	SUBVENTION POUR LES ANIMATIONS	20'453.60		20'000.00		20'000.00	
711.4523	PARTIC. DE L'ABBAYE DU LIEU & ASIVJ		68'130.70		46'890.00		49'021.85
	Le budget 2014 ayant été calculé en automne 2013, alors que le refectoire venait d'ouvrir, la participation de l'ASIVJ au traitement des animateurs a été sous-estimée. En 2013, cette participation ne concernait qu'une demie année.						
712	AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	68'088.00		71'000.00		72'426.00	
712.3525	PART. A L'AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	68'088.00		71'000.00		72'426.00	
730	SANTE PUBLIQUE	341'206.55		365'000.00		467'315.55	
730.3654.2	PARTICIPATION AU MAINTIEN A DOMICILE	341'206.55		365'000.00		467'315.55	

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'149'029.05	888'738.80	977'346.00	817'000.00	864'486.65	864'486.65
810	SERVICE DES EAUX	1'149'029.05	888'738.80	977'346.00	817'000.00	864'486.65	864'486.65
810.3011	TRAITEMENTS	102'223.50		107'000.00		101'848.75	
810.3012	SALAIRES ENTRETIEN DU RESEAU	8'251.00		3'500.00		3'312.00	
810.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG AC	9'520.05		9'700.00		9'142.35	
810.3040	CAISSE DE RETRAITE	16'339.78		13'200.00		12'930.30	
810.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	2'478.35		5'050.00		5'171.80	
810.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	369.60		1'000.00		1'293.90	
810.3114 1	ACHATS ET ENTRETIEN COMPTEURS	25'306.20		30'000.00		30'097.20	
810.3114 2	ACHATS MATERIEL OUTILLAGE	11'733.45		10'200.00		9'048.63	
810.3115	ACHATS VEHICULES ET MACHINES	10'889.80					
810.3120	ELECTRICITE	65'694.25		80'000.00		73'394.30	
810.3133	CHLORATION	9'842.50		10'000.00		5'790.00	
810.3144	ENTRETIEN DU RESEAU	218'941.60		208'000.00		126'389.47	
	Quelques fuites importantes et de nouvelles conduites ont dû être réalisées pour de nouvelles constructions, notamment Derrière-la-Côte. Ceci a généré également des taxes de raccordement importantes (voir 810.4341)						
810.3151	ENTRETIEN DES HYDRANTS	25'388.45		20'000.00		19'684.70	
	L'installation d'une nouvelle BH Derrière-la-Côte et le déplacement d'une BH à la Migros s'ajoute à l'entretien courant.						
810.3154	ENTRETIEN MATERIEL & OUTILLAGE	30'724.99		28'000.00		29'901.85	
810.3155	ENTRETIEN VEHICULE ESSENCE	3'433.05		2'000.00		2'206.56	
810.3180	TELEPHONES, PORTS ET DIVERS	16'166.03		22'000.00		19'783.25	
810.3185	FRAIS D'ETUDES	31'856.30		25'000.00		26'086.25	
	La facture finale du bureau d'ingénieur pour la station de filtration du Brassus a enfin été réalisée. De ce boucllement découle le boucllement du décompte des subventions ECA (810.4651)						
810.3186	ASSURANCES TIERS CHOSES, RC	8'249.85		7'540.00		6'543.30	
810.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE	12'720.00				2'168.85	
	L'engagement de personnel temporaire a été nécessaire entre le départ de M. Stephan Guignard et l'arrivée de son remplaçant M.Fabien Humbert.						
810.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE	19'088.95		10'000.00		20'320.12	
810.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	56'823.07		65'474.00		39'710.00	
810.3311.10	AMORTISS CONDUITE PONT DES MOULINS	7'900.00		7'900.00			
810.3311.12	AMORTISS CONDUITE RUE PAUL GOLAY	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
810.3311.13	AMORTISS CARREFOUR GARE DU BRASSUS	36'000.00		36'000.00			
	AMORTISS SENTIER-HAUT EAU POTABLE						
810.3311.20	16/2013	8'000.00					
810.3311.31	AMORTISS CONDUITE RUE G-H PIGUET	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
	AMORTISS BOUCLAGE DES GRANDS-CHAMPS	7'500.00		7'500.00		7'500.00	
810.3311.4	AMORTISSEMENT NOUVEAU RESERVOIR DU SENTIER	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
810.3311.5	AMORTISS Puits de la GOLISSE	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
	AMORTISSEMENT MODERNISATION						
810.3311.51	EQUIPEMENT	10'700.00		10'700.00		10'700.00	
810.3311.6	AMORTISS CONDUITE ROUTE NEUVE	17'300.00		17'300.00		17'300.00	
	AMORTISS ADDUCTION D'EAU COTE DES MOLLARDS	17'000.00		17'000.00		17'000.00	
810.3311.82	AMORTISS ZI BAS DU CHENIT	6'300.00		6'300.00		6'300.00	
810.3311.83	AMORTISS REFECTION ROUTE DE FRANCE	47'000.00		47'000.00		47'000.00	
810.3311.84	AMORTISS CONDUITE CARREFOUR ESSOR	13'900.00		13'900.00		13'900.00	
810.3311.88	AMORTISS CHAMBRE CAPTAGE TROMPETTE	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
	AMORTISS DEPLACEMENT CONDUITE ROCHERAY	9'700.00		9'700.00		9'700.00	
810.3311.92	AMORTISS CONDUITE GARE SENTIER					5'877.00	
810.3311.96	AMORTISS RESEAU BAS-DU-CHENIT	16'382.00		16'382.00		26'500.00	
810.3311.98	AMORTISS RESEAU CHEZ-LES-GOLAY	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
810.3321	AMORTISSEMENT SUPPLEMENTAIRE	130'306.28				27'886.07	
810.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELL. VOITURE	6'000.00		1'000.00		1'000.00	
810.4273	LOCATION DES COMPTEURS		40'376.80		40'000.00		40'148.30
810.4341	TAXES DE RACCORDEMENT		78'194.00		45'000.00		94'380.00
810.4351	VENTE D'EAU		721'473.00		730'000.00		719'582.95
810.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS		1'090.00		2'000.00		844.25
810.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES						9'531.15
810.4651	SUBSIDE DE L'ECA		40'605.00				
	voir commentaire 810.3185						
810.4801	PRELEVEMENT FONDS VOITURE		7'000.00				

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Révenus	Charges	Révenus	Charges	Révenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	4'167'145.01	287'719.50	4'017'700.00	299'100.00	4'411'069.95	284'773.85
10	AUTORITES	508'560.78	14'048.80	518'430.00	13'000.00	518'862.33	15'557.70
100	CONSEIL COMMUNAL	57'120.78		58'200.00		59'860.63	
101	MUNICIPALITE	451'440.00	14'048.80	460'230.00	13'000.00	459'001.70	15'557.70
11	ADMINISTRATION	530'012.09	41'715.20	519'900.00	51'100.00	515'018.42	44'507.75
110	ADMINISTRATION GENERALE	224'195.30	30'242.40	225'500.00	26'100.00	236'459.52	36'382.05
111	SECRETARIAT MUNICIPAL	305'816.79	11'472.80	294'400.00	25'000.00	278'558.90	8'125.70
150	SOCIETES RECREATIVES ET CULTURELLES	435'652.24		449'200.00		416'771.95	
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT	425'573.75	111'489.00	435'500.00	110'000.00	424'913.75	104'020.00
17	SPORTS	1'947'514.50	120'466.50	1'736'420.00	125'000.00	2'220'621.60	120'688.40
170	SOCIETES SPORTIVES	351'706.35		140'620.00		561'937.80	
171	CENTRE SPORTIF VALLEE DE JOUX	1'595'808.15	120'466.50	1'595'800.00	125'000.00	1'658'683.80	120'688.40
180	TRANSPORTS PUBLICS	261'374.50		275'000.00		240'023.40	
190	SERVICE INFORMATIQUE	58'457.15		83'250.00		74'858.50	
2	FINANCES	14'342'340.34	36'858'696.63	4'066'820.00	22'219'592.00	8'329'319.30	26'569'657.76
200	BOURSE COMMUNALE	424'046.15	115'582.58	434'220.00	80'000.00	555'793.94	100'364.64
210	IMPOTS	125'929.28	30'253'846.43	40'000.00	18'579'000.00	112'715.16	19'880'775.09
22	SERVICE FINANCIER	5'948'251.18	4'023'475.52	3'592'600.00	3'560'592.00	3'671'202.90	4'385'044.63
220	SERVICE DE LA DETTE	5'580'112.28	3'315'592.00	3'588'600.00	3'280'592.00	2'706'443.00	3'144'783.00
221	RENDEMENT TITRES ET CREANCES RESERVES ET AMORTISSEMENTS NON- VENTILES	368'138.90	707'883.52	4'000.00	280'000.00	964'759.90	1'240'261.63
230	DOMAINES ET BATIMENTS	7'844'113.73	2'465'792.10			3'989'607.30	2'203'473.40
3	TERRAINS	2'953'710.85	1'754'107.87	2'445'695.00	1'744'075.00	2'571'895.76	1'779'403.70
311	FORETS ET ALPAGES		13'647.00		15'500.00		15'540.75
32	FORETS COMMUNALES	1'511'102.35	1'180'017.00	1'511'286.00	1'128'935.00	1'385'464.12	1'100'871.55
322	HANGARS FORESTIER & PLAQUETTES	1'266'162.91	970'095.65	1'273'700.00	910'400.00	1'161'121.67	882'720.10
325	ALPAGES	74'712.70	48'180.00	77'500.00	48'000.00	85'201.70	49'925.00
328	GERANCE & SERVICE DES BATIMENTS	170'226.74	161'741.35	160'086.00	170'535.00	139'140.75	168'226.45
34	SERVICE DES BATIMENTS			64'000.00			
340	BATIMENTS	1'442'608.50	560'443.87	870'409.00	599'640.00	1'186'431.64	662'991.40
350	BATIMENT CABINET DENTAIRE	5'886.95	36'189.70	14'875.00	35'440.00	11'312.85	36'225.80
351	BATIMENT HOTEL DE VILLE	828'864.30	150'964.55	436'559.00	147'000.00	773'332.05	172'984.05
3510	HOTEL DE VILLE "ADMINISTRATION"	237'684.02	66'964.55	229'272.00	69'000.00	170'314.45	71'218.85
3511	HOTEL DE VILLE "HOTEL-RESTAURANT"	591'180.28	84'000.00	207'287.00	78'000.00	603'017.60	101'765.20
352	BATIMENT DE LA PHARMACIE	10'892.55	70'391.85	13'745.00	69'800.00	15'094.79	72'069.15
353	BATIMENT ECOLE DE MUSIQUE	27'809.40	30'000.00	27'000.00	45'000.00	25'759.95	30'000.00
355	GARAGES, ROULOTTE WC ET DIVERS	36'342.52	12'275.00	33'530.00	13'000.00	27'360.90	12'520.00
356	CANTONNETTE ET LOCAUX ANNEXES	80'457.72	31'792.65	95'230.00	45'000.00	80'447.26	35'048.40
357	L'ESSOR	131'139.74	85'495.02	129'030.00	81'400.00	120'312.00	82'726.00
358	BATIMENT RTE DE FRANCE 72					4'902.40	14'633.85
362	BATIMENT DES SAUGETTES ET GARDERIE						
370	D'ENFANTS	77'785.38	10'608.30	15'700.00	25'000.00	20'873.33	74'172.25
4	VILLAGE INDUSTRIEL	243'429.94	132'726.80	104'740.00	138'000.00	107'036.11	132'611.90
41	TRAVAUX	6'617'213.12	2'593'368.93	5'981'427.00	2'199'000.00	6'237'507.29	2'413'497.41
410	SERVICE TECHNIQUE	457'798.05	202'647.55	516'680.00	67'500.00	389'641.05	54'995.54
411	BUREAU TECHNIQUE	248'603.50	21'053.80	266'680.00	7'500.00	199'561.05	6'102.54
421	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	209'194.55	181'593.75	250'000.00	60'000.00	190'079.45	48'893.00
43	TRAVAUX DE DENEIGEMENT	556'730.53	26'695.00	694'854.00	35'000.00	817'559.48	38'660.00
430	ROUTES ET GARAGE COMMUNAL	3'078'336.80	287'500.27	2'769'865.00	120'000.00	2'773'700.28	127'593.74
431	ROUTES TRAVAUX D'ENTRETIEN	3'041'539.28	287'500.27	2'728'565.00	120'000.00	2'725'394.89	127'593.74
440	GARAGE COMMUNAL	36'797.52		41'300.00		48'305.39	
450	CIMETIERES	49'453.05	3'720.00	97'050.00		65'148.99	180.00
460	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	987'380.94	980'821.61	920'700.00	920'000.00	1'047'301.99	1'047'188.43
465	EGOUTS ET EPURATION DES EAUX	1'486'799.20	1'075'484.50	975'738.00	1'040'000.00	1'118'379.70	1'118'379.70
470	CONTROLE DES CITERNES			2'540.00		2'926.45	
5	RIVES DU LAC ET COURS D'EAU	714.55	16'500.00	4'000.00	16'500.00	22'849.35	26'500.00
51	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3'529'651.09	1'264'051.85	3'411'938.00	1'255'300.00	3'143'711.11	1'054'621.00
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1'605'765.54	423'080.85	1'596'880.00	414'300.00	1'283'859.10	305'126.00
515	GROUPEMENT PRIMAIRE VALLEE DE JOUX	1'234'400.00		1'227'900.00		945'490.00	
518	BATIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES SENTIER - BRASSUS - ORIENT	371'365.54	66'080.85	368'980.00	55'100.00	338'369.10	61'826.00
52	LOCATIONS GROUPEMENT PRIMAIRE		357'000.00		359'200.00		243'300.00
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'705'982.88	840'871.00	1'578'713.00	840'600.00	1'611'076.97	749'245.00
525	ETABLISSEMENT SECONDAIRE VALLEE DE JOUX	791'058.30		773'000.00		878'540.00	
528	BATIMENTS SECONDAIRES CHEZ-LE-MAITRE ET LES CYTISES	914'924.58	19'608.00	805'713.00	19'200.00	732'536.97	19'195.00
540	LOCATIONS AU GROUPEMENT SECONDAIRE		821'263.00		821'400.00		730'050.00
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	6'043.65		6'000.00		5'530.75	
580	TEMPLES ET CULTES	211'859.02	100.00	230'345.00	400.00	243'244.29	250.00
6	POLICE	1'407'413.62	245'984.45	1'208'000.00	147'650.00	1'099'287.02	277'334.80
610	CORPS DE POLICE	760'771.00	8'675.00	633'200.00	9'000.00	581'568.53	9'145.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	235'711.80	118'113.00	187'700.00	60'000.00	150'673.31	65'889.00
63	POLICE SANITAIRE	55'726.53	34'764.85	44'560.00	30'150.00	40'228.93	28'363.00
631	CONTROLE DENREES	917.95		1'580.00		860.45	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	54'808.58	34'764.85	42'980.00	30'150.00	39'368.48	28'363.00
640	SERVICE DES INHUMATIONS	38'119.70	34'289.60	29'670.00		36'524.70	46'287.80
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET						
650	SAUVETAGE	213'241.20	49'790.00	212'410.00	48'000.00	193'963.10	120'190.00
652	BATAILLON	204'149.10	-60.00	198'900.00		181'735.90	70'340.00
653	SAUVETAGE DU LAC	185.35	3'120.00	2'170.00	3'120.00	270.70	3'120.00
654	BATIMENT SDIS	2'118.25	46'730.00	3'540.00	44'880.00	2'428.55	46'730.00
66	JEUNES SAPEURS-POMPIERS	6'788.50		7'800.00		9'527.95	
660	PROTECTION CIVILE ET ABRIS	103'843.39	352.00	100'460.00	500.00	96'328.45	7'460.00
661	PROTECTION CIVILE	97'670.25		95'260.00		84'293.40	
7	ABRIS PROTECTION CIVILE	6'173.14	352.00	5'200.00	500.00	12'035.05	7'460.00
71	SERVICE SOCIAL	9'199'625.10	68'130.70	6'517'085.00	46'890.00	6'550'420.63	49'021.85
71	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	8'858'418.55	68'130.70	6'152'085.00	46'890.00	6'083'105.08	49'021.85

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION	8'593'075.93		5'895'305.00		5'854'474.58	
711	"TEMPO SQUAD"	197'254.62	68'130.70	185'780.00	46'890.00	156'204.50	49'021.85
712	AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	68'088.00		71'000.00		72'426.00	
730	SANTÉ PUBLIQUE	341'206.55		365'000.00		467'315.55	
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'149'029.05	888'738.80	977'346.00	817'000.00	864'486.65	864'486.65
810	SERVICE DES EAUX	1'149'029.05	888'738.80	977'346.00	817'000.00	864'486.65	864'486.65

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	4'167'145.01	287'719 50	4'017'700.00	299'100 00	4'411'069 95	284'773 85
2	FINANCES	14'342'340 34	36'858'696 63	4'066'820 00	22'219'592 00	8'329'319 30	26'569'657 76
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'953'710.85	1'754'107 87	2'445'695.00	1'744'075 00	2'571'895 76	1'779'403.70
4	TRAVAUX	6'617'213.12	2'593'368 93	5'981'427.00	2'199'000 00	6'237'507 29	2'413'497.41
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3'529'651.09	1'264'051 85	3'411'938.00	1'255'300 00	3'143'711 11	1'054'621.00
6	POLICE	1'407'413.62	245'984 45	1'208'000.00	147'650 00	1'099'287 02	277'334.80
7	SERVICE SOCIAL	9'199'625.10	68'130 70	6'517'085.00	46'890 00	6'550'420 63	49'021.85
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'149'029.05	888'738 80	977'346.00	817'000 00	864'486 65	864'486.65
	TOTALISATION	43'366'128.18	43'960'798 73	28'626'011.00	28'728'607 00	33'207'697 71	33'292'797.02
	Résultat	594'670.55		102'596.00		85'099 31	

Comptes de pertes et profits 2014

	Doit	Avoir
- Revenus :		Fr. 43'960'798.73
- Charges :	Fr. 43'366'128.18	
- Excédent des revenus à capital	Fr. 594'670.55	
- Sommes égales	Fr. 43'960'798.73	Fr. 43'960'798.73

Compte Capital 2014

	Doit	Avoir
- Capital au 01.01.2014		Fr. 4'004'058.84
- Bénéfice 2014 de P.P.		Fr. 594'670.55
- Capital au 31.12.2014	Fr. 4'598'729.39	
- Sommes égales	Fr. 4'598'729.39	Fr. 4'598'729.39

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	43'366'128.18		28'626'011.00		33'207'697.71	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	4'792'773.78		4'837'120.00		4'673'281.14	
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	359'448.55		368'000.00		361'063.35	
301	PERSONNEL ADMINISTR. & D'EXPLOIT.	3'394'402.05		3'369'000.00		3'299'633.95	
303	ASSURANCES SOCIALES	322'238.65		344'110.00		313'611.05	
304	CAISSE PENSIONS ET PREVOYANCE	535'431.60		558'250.00		449'718.60	
305	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	87'649.70		93'060.00		160'007.85	
306	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	67'623.15		79'200.00		70'101.75	
309	AUTRES CHARGES AUT. & PERSONNEL	25'980.08		25'500.00		19'144.59	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5'146'527.09		5'133'995.00		4'994'597.78	
310	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	132'903.57		72'900.00		76'447.58	
311	ACHATS MOBILIER, MAT., MACHINES	302'005.82		313'900.00		324'351.42	
312	ACHATS EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLE	614'730.35		680'180.00		697'265.50	
313	AUTRES FOURNITURES & MARCHAND.	548'423.25		576'000.00		491'950.43	
314	ENTRETIEN IMMEUBLES, ROUTES	1'464'916.52		1'471'900.00		1'325'716.42	
315	ENTRETIEN MOBILIER, INSTALLATIONS	270'951.40		297'200.00		229'408.56	
316	LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	29'992.35		39'000.00		33'929.10	
317	RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS	121'552.68		88'000.00		89'926.28	
318	HONORAIRES & PREST. SERVICES	1'545'851.73		1'533'065.00		1'659'176.49	
319	IMPOTS, TAXES, COTISATIONS, DIVERS	115'199.42		61'850.00		66'426.00	
32	INTERETS PASSIFS	229'535.32		296'235.00		152'964.78	
321	INTERETS DETTES A COURT TERME	5'566.50		10'000.00		1'705.00	
322	INTERETS DETTES A LONG TERME	207'523.22		256'235.00		132'587.50	
329	AUTRES INTERETS	16'445.60		30'000.00		18'672.28	
33	AMORTISSEMENTS	6'448'806.58		1'861'832.00		5'405'301.98	
330	AMORT. PATRIMOINE FINANCIER	597'129.28		111'200.00		663'915.16	
331	AMORT. PATRIMOINE ADMINISTR.	4'514'541.25		1'750'632.00		3'924'566.85	
332	AMORT. SUPPLEMENTAIRES	1'337'136.05				816'819.97	
35	REMB. A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	16'820'009.67		11'755'799.00		10'814'752.92	
351	REMB. DE CHARGES CANTONALES	8'489'541.50		5'463'905.00		5'617'309.50	
352	REMB. CHARGES AUTRES COMMUNES	8'330'468.17		6'291'894.00		5'197'443.42	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	4'219'012.04		4'463'220.00		4'329'589.72	
365	AIDES SUBV. INSTITUTIONS PRIVEES	4'066'223.64		4'280'220.00		4'200'913.17	
366	AIDES INDIVIDUELLES	152'788.40		183'000.00		128'676.55	
38	ATTR. AUX FDS & FINANC. SPEC.	5'618'535.70		172'710.00		2'750'862.39	
380	ATTR. FDS RESERVE & RENOUVELL.	5'602'337.70		86'000.00		2'413'959.90	
381	ATTR. FINANCEMENTS SPECIAUX	16'198.00		86'710.00		336'702.49	
39	IMPUTATIONS INTERNES	90'928.00		105'100.00		86'547.00	
390	IMPUTATIONS INTERNES	90'928.00		105'100.00		86'547.00	

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES PRODUITS PAR NATURE		43'960'798.73		28'728'607.00		33'292'797.02
40	IMPOTS		30'217'470.58		18'533'000.00		19'763'837.89
400	IMPOTS SUR REVENU & FORTUNE		14'314'861.39		12'200'000.00		13'093'580.44
401	IMPOTS SUR BENEFICE & CAPITAL		14'941'855.15		5'428'000.00		5'505'124.65
402	IMPOTS FONCIER		435'153.55		420'000.00		426'284.85
404	DROITS DE MUTATIONS		195'508.15		200'000.00		270'108.40
405	IMPOTS SUCCESSIONS & DONATIONS		173'257.60		150'000.00		328'099.10
406	IMPOTS & TAXES S/POSSESSION		136'039.00		135'000.00		129'220.00
409	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC.		20'795.74				11'420.45
41	PATENTES, CONCESSIONS		20'262.50		20'500.00		20'081.25
410	PATENTES		3'762.50		4'000.00		3'581.25
411	CONCESSIONS		16'500.00		16'500.00		16'500.00
42	REVENUS DU PATRIMOINE		2'862'243.29		2'462'975.00		3'245'433.18
422	REVENUS CAPITAUX PATR. FINANCIER		405'407.02		365'000.00		360'990.03
423	REVENUS IMMEUBLES PATR. FINANCIER		230'992.80		239'240.00		243'794.45
424	GAINS COMPTABLES PATRIMOINE FINANCIER		382'943.00				959'960.00
427	REVENUS IMMEUBLES PATR. ADMIN		1'842'900.47		1'858'735.00		1'680'688.70
43	TAXES, EMOLUMENTS, PROD. VENTES		4'051'739.81		3'593'500.00		3'893'487.82
430	TAXES LEGALES DE REMPLACEMENT		-60.00				70'340.00
431	EMOLUMENTS		123'828.00		66'000.00		69'224.00
434	TAXES RACCORD & D'UTILISATION		1'792'041.45		1'685'000.00		1'834'537.52
435	VENTES & PRESTATION SERVICE		1'920'351.43		1'756'500.00		1'754'357.06
436	REMBOURSEMENTS DE TIERS		213'908.93		82'000.00		158'799.24
437	AMENDES		1'500.00		2'000.00		3'630.00
439	AUTRES RECETTES		170.00		2'000.00		2'600.00
44	PARTS RECETTES CANT. SANS AFFECTATION		144'102.35		152'000.00		217'375.95
441	PARTS A RECETTES CANTONALES		144'102.35		152'000.00		217'375.95
45	REMB. DE COLLECTIVITES PUBL.		3'869'527.15		3'787'032.00		3'797'417.53
451	PART. ET REMB. DU CANTON		131'368.80		140'400.00		140'232.35
452	PART. ET REMB. AUTRES COMMUNES		3'738'158.35		3'646'632.00		3'657'185.18
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		151'132.95		14'500.00		17'143.00
465	PARTICIP. ET SUBVENTIONS DE TIERS		151'132.95		14'500.00		17'143.00
48	PREL. S/FDS & FINANCEMENT SPECIAUX		2'553'392.10		60'000.00		2'251'473.40
480	PREL. S/FONDS RESERVE & RENOUV		2'553'392.10		60'000.00		2'251'473.40
49	IMPUTATIONS INTERNES		90'928.00		105'100.00		86'547.00
490	IMPUTATIONS INTERNES		90'928.00		105'100.00		86'547.00

Cpte	Libellé	COMPTES 2014	COMPTES 2013	COMPTES 2012
No		ACTIF	ACTIF	ACTIF
91	ACTIF	59'396'179.95	49'241'564.40	41'458'744.34
910	DISPONIBLES	13'690'545.16	7'549'919.00	1'639'979.50
9100	CAISSE	13'549.15	9'332.00	6'776.75
9101	CHEQUES POSTAUX	11'477'167.39	7'484'873.30	1'578'821.83
9102	BANQUES - COMPTES COURANTS & EPAR	2'199'828.62	55'713.70	54'380.92
911	DEBITEURS & COMPTES COURANTS	12'245'221.75	6'445'816.54	8'894'512.56
912	PLACEMENTS PATRIM. FINANCIER	1'327'785.68	2'760'117.23	779'497.53
9120	TITRES ET PLACEMENTS	994'703.88	1'955'835.43	773'456.93
9123	TERRAINS ET BATIMENTS	333'081.80	804'281.80	6'040.60
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1'307'650.15	3'154'536.12	2'721'822.58
914	INVESTISS. PATRIMOINE ADMIN.	22'941'290.56	21'402'488.86	19'449'245.52
9141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL	8'796'910.76	9'289'313.31	8'485'135.10
9143	BATIMENTS & CONSTRUC. A AMORTIR	6'473'016.04	4'351'027.35	3'803'796.82
9144	INSTALLATIONS SERVICE DES EAUX	4'468'712.86	4'826'906.90	4'448'702.20
9145	FORETS ET MONTAGNES	2'235'000.00	2'235'000.00	2'235'000.00
9146	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES	917'524.30	616'124.30	402'074.60
9147	STOCK MARCHANDISES	50'126.60	84'117.00	74'536.80
915	PRETS & CAPITAUX DE DOTATIONS	7'883'686.65	7'928'686.65	7'973'686.65
916	SUBVENTIONS & PART. A AMORTIR			
917	AUTRES DEPENSES A AMORTIR			
918	AVANCES FINANCEMENTS SPEC.			

Cpte	Libellé	COMPTES 2014	COMPTES 2013	COMPTES 2012
No		PASSIF	PASSIF	PASSIF
92	PASSIF	59'396'179.95	49'241'564.40	41'458'744.34
920	ENGAGEMENTS COURANTS	3'246'367.88	1'333'548.10	2'744'904.62
921	DETTES A COURT TERME		3'024'651.88	
922	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	16'912'215.70	14'902'474.35	7'450'160.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	6'499'171.28	841'714.93	2'698'390.88
9280	FONDS RECETTES AFFECTEES	510'281.19	830'346.79	520'398.30
9281	FONDS RENOUVELLEMENT & RENOV.	3'390'217.45	2'171'726.30	2'135'869.55
9282	FONDS DE RESERVES DIVERSES	23'166'393.90	21'049'927.35	21'206'116.50
9285	FONDS GERES PAR LA MUNICIPALITE	1'072'803.16	1'083'115.86	783'944.96
929	CAPITAL	4'598'729.39	4'004'058.84	3'918'959.53
9290	RESULTAT DE L'ANNEE	594'670.55	85'099.31	175'388.41
9295	CAPITAL DE L'ANNEE PRECEDENTE	4'004'058.84	3'918'959.53	3'743'571.12
	ENGAGEMENTS CONDITIONNELS			
	Centre Sportif de la Vallée de Joux SA br	1'700'000.00	2'554'000.00	2'554'000.00
	Centre Sportif de la Vallée de Joux SA LIM	282'450.00	206'250.00	225'000.00
	Centre Sportif de la Vallée de Joux SA bcv	191'200.00	112'910.00	122'310.00
	Centre Sportif de la Vallée de Joux SA LADE	2'000'000.00		
	Office du Tourisme de la Vallée de Joux		70'000.00	70'000.00
	Télési des Mollards S.A.(LIM)	7'620.00	15'240.00	22'860.00
	Télési des Mollards S.A.(Emprunts bancaires)	140'000.00	180'000.00	180'000.00
	Télési des Esserts S.A.	12'500.00	20'000.00	27'500.00
	Société Electrique Vallée de Joux SA (LIM)	200'705.00	214'040.00	227'375.00
	Société Electrique Vallée de Joux SA (LIM)	707'120.00	732'590.00	758'060.00
	Sogebois SA (LIM)	1'400'000.00	1'500'000.00	1'600'000.00
	Sogebois SA (Emprunts bancaires 2001)	1'255'000.00	2'815'000.00	2'975'000.00
	Sogebois SA (Postfin.)	1'400'000.00		
	Sogebois SA (Emprunts bancaires 2012)	2'850'000.00	3'000'000.00	3'000'000.00
	Brassus Bois SA (LIM)	1'072'500.00	1'100'000.00	1'100'000.00
	Garderie Les Aristochats	50'000.00	50'000.00	50'000.00
	Association AstroVal (LADE)	266'600.00	283'300.00	300'000.00
	Espace Horloger Vallée de Joux	260'000.00	300'000.00	300'000.00
	Total	13'795'695.00	13'153'330.00	13'512'105.00

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF PREVUS AU BUDGET

COMMUNE DU CHENIT - COMPTES 2014

Page : 30

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2014	EXPLOITATION
9150	02/1999	Prêts et capitaux de donation	25'000.00	220.3315
9143.69	09/2008	Hangar à plaquettes	65'000.00	325.3312
9143.75	01/2012	refection toiture panneaux sol. Plats de Bise	18'000.00	328.3312
9143.47	07/1997 & 05/2013	Construction Village Industriel bâtiment + dépôt annexe	54'500.00	370.3312
9146.1	10/2007	Achat d'une fraiseuse à neige	32'700.00	421.3313
9141.13	06/2011	Aménag. Carrefour de la gare du Brassus (route)	140'000.00	430.3311
9146.1	17/2006	Véhicule polyvalent Boschung Pony	11'500.00	430.3313
9143.74	02/2011	Extension établissement scolaire C-L-M	150'000.00	525.3312
9141.18	03/2013	Refection Place Hôtel de Ville	16'400.00	3510.3311
9143.59	04/2006	Construction parking Village Industriel	11'000.00	370.3312.1
9141.10	03/2010	Piste cyclable et trottoir des Amoureux	73'500.00	430.3311.10
9141.14	15/2010	Réfection trottoir et route de la Golisse	7'000.00	430.3311.11
9141.12	15/2011	Réfection Rue Paul Golay (route)	86'500.00	430.3311.12
9141.15	03/2012	particip passage à niveau du Pré-Rond	11'100.00	430.3311.15
9141.15.1	09/2013	Assainiss. passage à niveau Rocheray	10'110.00	430.3311.15.1
9141.16	04/2012	refection route Tranchée et Rocheray	23'300.00	430.3311.16
9141.19	04/2013	Création trottoir & passage sous-vie au Campe	56'000.00	430.3311.19
9141.83	20/2005	Démolition et reconstruction Pont-Neuf	20'000.00	430.3311.2
9141.84	08/2006	Réfection du trottoir Rue G.-H Piguët	4'500.00	430.3311.4
9141.85	10/2006	Reconstruction Pont des Scies au Brassus	10'000.00	430.3311.5
9141.62	04/2010	Chemin piétonnier L'Orient - Les Bioux	15'000.00	430.3311.62
9141.87	16/2006	Prolongement de la route des Grands-Champs (route)	12'500.00	430.3311.8
9141.93	04/2008	Réfection de la Route Neuve (route)	24'300.00	430.3311.87
9141.94	01/2008	Equipement de la zone industrielle du Bas-du-Chenit (route)	18'500.00	430.3311.91
9141.88	05/2007	Reconstruction Pont de la Lande	30'000.00	430.3311.94
9141.89	04/2007	Réfection du mur de la Rue de Jolimont	17'500.00	430.3311.95
9141.97	07/2008 & 12/2009	Réfection Route de France: route étape I & II	250'000.00	430.3311.97
9141.96	05/2008	Giratoire de l'essor	45'000.00	430.3311.98
9146.1	07/2013	véh. déneigement Bucher BU200	16'200.00	430.3313.1
9146.1	02/2010	Véhicule Vmeili et saleuse	18'200.00	430.3313.2
9146.1	01/2013	Balayeuse Boschung S3	14'000.00	430.3313.3
9141.10.1	03/2010	Collecteur eaux claires Les Grands Champs	5'400.00	460.3311.10
9141.11	08/2010	Modernisation équipements STEP	18'700.00	460.3311.11
9141.13.1	06/2011	Aménag. Carrefour de la gare du Brassus (epuration)	12'500.00	460.3311.13
9141.17	08/2011	participation séparatif entrée des Bioux	3'000.00	460.3311.17
9141.21	02/2013	Collecteur EC Piguët-Dessous	4'000.00	460.3311.21
9141.22	06/2013	Collecteur sous Jaeger-LeCoultre	6'700.00	460.3311.22
9141.63	04/2000	Réfection chaussée et création d'un trottoir aux Crétets	12'500.00	460.3311.5
9141.82	13/2005	Séparatif du quartier des Bruyères et des Orbettes	14'040.00	460.3311.82
9141.91	13/2007	Réfection de divers ouvrages de la STEP	24'000.00	460.3311.83
9141.94	01/2008	Equipement de la zone industrielle du Bas-du-Chenit (epuration)	8'000.00	460.3311.84
9141.87	16/2006	Prolongement de la route des Grands-Champs (épuration)	5'000.00	460.3311.9
9141.98	10/2008	Collecteurs divers Jaeger LeCoultre	30'800.00	460.3311.97
9141.10.2	03/2010	Conduite d'eau Pont des Moulins	7'900.00	810.3311.10
9141.12.1	15/2011	Réfection rue Paul Golay (eau)	30'000.00	810.3311.12
9141.13.2	06/2011	Aménag. Carrefour de la gare du Brassus (eau)	36'000.00	810.3311.13
9141.84	08/2006	Réfection du conduite Rue G.-H Piguët	12'000.00	810.3311.31
9141.87	16/2006	Prolongement de la route des Grands-Champs (eau)	7'500.00	810.3311.4
9144.7	14/2010	Nouveau réservoir du Sentier	60'000.00	810.3311.41
9144.5	05/2009	Liaison conduite eau L'Orient - Les Bioux	15'000.00	810.3311.5
9141.51	08/2010	Modernisation équipements Service des eaux	10'700.00	810.3311.51
9141.93	04/2008	Réfection de la Route Neuve (eau)	17'300.00	810.3311.6
9144.8	03/2011	Adduction d'eau quartier Côte des Mollards	17'000.00	810.3311.8
9141.94	01/2008	Equipement de la zone industrielle du Bas-du-Chenit (eau)	6'300.00	810.3311.82
9141.97.2	07/2008 & 12/2009	Réfection Route de France: conduite eau étape I & II	47'000.00	810.3311.83
9141.96	05/2008	Conduite carrefour de l'essor	13'900.00	810.3311.84
9144.88	08/2011	Réf. Chambre captage source Trompette	8'000.00	810.3311.88
9144.9	12/2011	Déplacement conduite d'eau au Rocheray	9'700.00	810.3311.90
9144.97	01/2003	Renforcement du réseau de Bas-du-Chenit	16'382.00	810.3311.96
9144.99	12/2003	Réseau Chez-les-Golay	4'000.00	810.3311.98
Patrimoine administratif			1'750'632.00	

AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2014	EXPLOITATION
9144.99	12/2003	Adduction d'eau et déf. incendie chez les Golay	24'853.90	810.3321
9144.5	05/2009	Liaison réseaux d'eaux L'Orient - Les Bioux	25'723.05	810.3321
9141.51	08/2010	Modernisation équipement service des eaux	71'447.53	810.3321
9141.84	08/2006	Trottoir rue G.H.Piguet (conduite d'eau)	8'281.80	810.3321
9141.11	08/2010	Modernisation installation STEP	192'342.45	460.3321
9141.91	13/2007	Refection divers ouvrages STEP	244'666.30	460.3321
9143.59	04/2006	Agrandissement parking VIC	133'698.19	370.3321
9143.79	15/2013	Transformation garderie Les Aristochats	67'000.00	362.3312
9141.1	03/2010 & 03/2014	Piste cyclable - place de rebroussement	31'333.00	430.3311.10
9141.20	16/2013	Equipement parcelle Sentier-Haut (épuration)	17'000.00	460.3311.20
9141.20.1	16/2013	Equipement parcelle Sentier-Haut (eaux)	8'000.00	810.3311.20
9141.97.1	12/2009	Rte de France - mise en séparatif	70'000.00	460.3311.85
9143.75	01/2012	Toiture Gd Plats de Bise (complément lié à la vente d'électricité)	3'344.15	328.3312
9143.72	02/2013	Ets Scolaire CLM Etape II	101'440.00	525.3312
9141.15	03/2012	Assainissement passage à niveau Pré Rond	142'529.25	230.3323
9141.15.1	09/2013	Assainissement passage à niveau du Rocheray	149'114.95	230.3323
9141.62	04/2010	Chemin piétonnier L'Orient - Les Bioux	32'743.55	230.3323
9143.69	09/2008	Construction d'un hangar à plaquettes	17'161.53	230.3323
9143.1		Bâtiments amortis	69'760.00	230.3323
9141.89	04/2007	Réfection mur de soutènement Rue Jolimont	20'174.55	230.3323
9141.83	20/2005	Démolition et reconstruction du Pont-Neuf	42'340.75	230.3323
9141.82	13/2005	Séparatif quartier des Bruyères et Orbettes	0.55	230.3323
9144.97	01/2003	Distribution d'eau et déf. incendie Bas du Chenit	-0.55	230.3323
9141.85	10/2006	Démolition et reconstruction du pont des Scies	86'336.80	230.3323
9141.63	04/2000	Création Trottoir aux Crettets et refection chaussée	12'500.00	230.3323
9143.75	01/2012	Refection toiture chalet Grands-plats de Bise	63'461.45	230.3323
Patrimoine administratif			1'635'253.20	

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF PAR FONDS DE RESERVE & GAINS COMPTABLES

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2014	EXPLOITATION
9143.72	02/2013	Ets Scolaire CLM Etape II	1'000'000.00	230.3312
9141.45.1	01/2014	Refection du Pont chez Jacob	150'000.00	230.3312
9143.78	19/2012	Système d'accès et verrouillage des bâtiments	153'271.80	230.3312
9143.79	15/2013	Batiment les Saugettes - Transformation Garderie Aristochats	400'000.00	230.3312
9143.79	15/2013	Batiment les Saugettes - Transformation Garderie Aristochats	300'000.00	230.3312
9144.21	02/2014	Traitement source des Bioux	150'000.00	230.3312
9143.77	10/2012	Abris collectifs PC Les Terrasses	312'520.30	230.3312
Patrimoine administratif			2'465'792.10	

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER PREVUS AU BUDGET

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2014	EXPLOITATION
9123.2	15/2012	Rénovation chambres Hotel de Ville	71'200.00	3511.3303
9112		Défalcations impôts et divers	125'929.28	210.3301
patrimoine financier			197'129.28	

AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE FINANCIER SUPPLEMENTAIRE

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2014	EXPLOITATION
9123.2	15/2012	Rénovation Hotel de Ville	400'000.00	3511.3303
patrimoine financier			400'000.00	

1. EMPRUNTS A COURT TERME

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	CREDIT	SOLDE AU	INTERETS	
		MAXIMUM	31.12.2014	TAUX	MONTANT
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	9210.2 - CC 751.989.0 Trésorerie	fr. 1'000'000.00	créancier	3.00%	fr. 66.46
BANQUE RAFFEISEN	Trésorerie	fr. -	créancier	3.00%	fr. 32.00
CREDIT MUTUEL S.A.	Trésorerie	fr. 1'000'000.00	créancier	3.00%	fr. 183.25
POSTFINANCE ATF	Trésorerie	fr. -	-	0.32%	fr. 1'120.00

2. CREDITS D'INVESTISSEMENTS (NON CONSOLIDES)

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	CREDIT	SOLDE AU	INTERETS	
		MAXIMUM	31.12.2014	TAUX	MONTANT
	Liquidités	fr. -	fr. -	-	fr. -

3. EMPRUNTS CONSOLIDES

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	SOLDE AU	AMORTISSEMENTS	TAUX	INTERETS	
		31.12.2014	2014			MONTANT
BOURSE A.-N. ROCHAT	Trésorerie	fr. 31'000.00	fr. -	5.50%	fr.	1'705.00
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	Avance à terme fixe 2011 - 31.10.20	fr. 275'000.00	fr. 150'000.00	1.30%	fr.	5'103.39
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	Avance à terme fixe 2011 - 2016	fr. 1'200'000.00	fr. -	1.85%	fr.	22'508.32
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	Avance à terme fixe 2013 -06.11.20	fr. 900'000.00	fr. 75'000.00	0.95%	fr.	9'209.05
POSTFINANCE	ATF 04.06.2014-04.06.2018	fr. 1'500'000.00		0.41%	fr.	3'519.20
POSTFINANCE	ATF 04.06.2014-04.06.2021	fr. 1'500'000.00		0.90%	fr.	7'725.00
POSTFINANCE	Avance à terme fixe 2013-2019	fr. 1'666'667.00	fr. 333'333.00	0.62%	fr.	12'400.00
POSTFINANCE	Avance à terme fixe 12/2013-12/2014	fr. 3'000'000.00	fr. -	1.09%	fr.	32'700.00
POSTFINANCE	Avance à terme fixe 2013-2028	fr. 3'000'000.00	fr. -	1.51%	fr.	45'300.00
BANQUE RAFFEISEN	Hôtel de Ville	fr. 51'600.00	fr. 1'200.00	2.875%	fr.	1'510.85
BANQUE RAFFEISEN	Rénovation Pharmacie	fr. 302'600.00	fr. 8'900.00	2.875%	fr.	8'902.70
BANQUE RAFFEISEN	Station de filtration 2010 - 2013	fr. 700'000.00		1.750%	fr.	12'250.00
C.I.P.	Trésorerie	fr. 86'000.00	fr. 2'000.00	1.90%	fr.	1'662.50
C.I.P.	Agrandissement Centre éducatif	fr. 602'000.00	fr. 14'000.00	1.90%	fr.	1'1637.50
CREDIT MUTUEL S.A.	Hôtel de Ville	fr. -	fr. 44'000.00	3.00%	fr.	986.25
CREDIT MUTUEL S.A.	Bâtiment la Cantonnette	fr. -	fr. 57'000.00	3.00%	fr.	1'260.00
CREDIT MUTUEL S.A.	Bâtiment l'Essor	fr. -	fr. 166'500.00	3.00%	fr.	3'712.50
CREDIT MUTUEL S.A.	Emprunt consolidé 15.11.2014-15.11.2015	fr. 500'000.00	fr. -	1.65%	fr.	3'050.00
CREDIT MUTUEL S.A.	Village Industriel 2010 - 30.09.2015	fr. 433'349.50	fr. 33'332.00	2.20%	fr.	10'083.70
CREDIT MUTUEL S.A.	Station d'Epuraton	fr. -	fr. 1'11'000.00	3.00%	fr.	2'490.00

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	SOLDE AU 31.12.2014	AMORTISSEMENTS 2014	TAUX	INTERETS MONTANT
CREDIT MUTUEL S.A.	Séparatif Gare Brassus	fr. -	fr. 202'400.00	3.00%	fr. 4'526.40
CREDIT MUTUEL S.A.	Classes à Options	fr. -	fr. 20'000.00	3.00%	fr. 435.00
CREDIT MUTUEL S.A.	Réfection Temples	fr. -	fr. 46'050.00	3.00%	fr. 1'014.05
RETRAITES POPULAIRES	Trésorerie	fr. 11'148.75	fr. 3'000.00	1.90%	fr. 268.85
RETRAITES POPULAIRES	Hôtel de Ville	fr. 111'800.00	fr. 2'600.00	1.90%	fr. 2'161.25
FLF Fonds d'investissement Forestier	Hangar à plaquettes	fr. 312'000.00	fr. 52'000.00	0.00%	fr. -
Prêt GOP	Zone Industrielle du Crépon	fr. 73'090.45	fr. 24'363.65	0.00%	fr. -
Prêt LDER	Village Industriel, bât. No 1	fr. 182'600.00	fr. 45'650.00	0.00%	fr. -
Prêt LDER	Chemin piétonnier Tête du Lac	fr. 12'000.00	fr. 2'000.00	0.00%	fr. -
Prêt LIM	Parc des Bruyères	fr. 90'000.00	fr. 45'000.00	0.00%	fr. -
Prêt LIM	Rénovation Hôtel de Ville	fr. 80'400.00	fr. 26'800.00	0.00%	fr. -
Prêt LIM	Rénov. Collège de la Fontaine	fr. 98'000.00	fr. 12'250.00	0.00%	fr. -
Prêt LPR	Chemin piétonnier Orient-Les Bioux	fr. 62'730.00	fr. 3'690.00	0.00%	fr. -
Prêt LADE	Chemin piétonnier Orient-Les Bioux	fr. 62'730.00	fr. 3'690.00	0.00%	fr. -
Prêt LADE	Réfection entrée de l'Essor	fr. 67'500.00	fr. 4'500.00	0.00%	fr. -
TOTAL DE TOUS LES EMPRUNTS		fr. 16'912'215.70	fr. 1'490'258.65		fr. 20'7523.22

FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE

9280 FONDS RECETTES AFFECTEES

9280.40 Fonds financement STEP	fr.	191'948.49
9280.45 Fonds financement DECHETTERIE	fr.	118'000.00
9280.63 Fonds abris PC de quartier	fr.	200'332.70
	fr.	510'281.19

9281 FONDS RENOUVELLEMENT ET RENOVATION

9281.31 Fonds bâtiment culturel	fr.	200'006.00
9281.33 Fonds rénovation routes forestières	fr.	200'000.00
9281.34 Fonds de réserve alpages et chalets	fr.	1'000'000.00
9281.35 Fonds fromageries d'alpages	fr.	14'299.00
9281.39 Fonds rénovation des bâtiments	fr.	796'526.60
9281.41 Fonds machines et véhicules des routes	fr.	529'308.35
9281.49 Fonds rénovation des routes	fr.	591'896.75
9281.53 Fonds orgues Temple du Brassus	fr.	28'423.85
9281.63 Fonds Pompes Funèbres	fr.	13'182.00
9281.71 Fonds lits médicaux électriques	fr.	6'574.90
9281.81 Fonds renouvellement voiture STEP - Service des Eaux	fr.	10'000.00
	fr.	3'390'217.45

9282 FONDS DE RESERVE DIVERS

9282.10 Fonds pour aide aux téléskis	fr.	1'000'000.00
9282.11 Fonds divers sports	fr.	600'000.00
9282.17 Fonds Centre Sportif	fr.	5'500'000.00
9282.20 Fonds de réserve pour investissements futurs	fr.	2'796'728.20
9282.21 Fonds débiteurs douteux	fr.	500'000.00
9282.24 Fonds différence de résultat et de péréquation	fr.	3'700'000.00
9282.25 Fonds développement Sogebos	fr.	1'000'000.00
9282.26 Fonds participation à Eoljoux	fr.	1'500'000.00
9282.32 Fonds Service forestier	fr.	224'112.05
9282.35 Fonds bâtiments scolaires	fr.	500'000.00
9282.39 Fonds achats et ventes de terrains	fr.	3'300'327.00
9282.44 Fonds Service de la voirie	fr.	50'000.00
9282.45 Fonds mise en séparatif	fr.	300'000.00
9282.46 Fonds aménagement du territoire	fr.	279'595.10
9282.49 Fonds informatisation cadastre	fr.	5'836.65
9282.60 Fonds APG (ass. perte de gain) maladie	fr.	50'000.00
9282.71 Fonds développement et culture	fr.	500'000.00
9282.84 Fonds Service des eaux	fr.	1'084'578.70
9282.85 Fonds Défense incendie	fr.	76'306.20
9282.86 Fonds protection des sources	fr.	100'000.00
9282.88 Fonds encouragement énergies renouvelables	fr.	98'910.00
	fr.	23'166'393.90

TABLEAU COMPARATIF

Années	CHARGES						Différence en %
	Charges sans imputations internes		Amortissements et provisions		Charges totales		
2003	fr.	21'008'867.00	fr.	5'628'636.00	fr.	26'637'503.00	5.18
2004	fr.	17'412'517.65	fr.	3'702'177.01	fr.	21'114'694.66	-17.12
2005	fr.	17'828'505.71	fr.	3'184'852.15	fr.	21'013'357.86	2.39
2006	fr.	20'608'515.27	fr.	3'978'091.95	fr.	24'586'607.22	15.59
2007	fr.	21'640'702.10	fr.	5'627'149.20	fr.	27'267'851.30	5.01
2008	fr.	24'078'368.62	fr.	7'915'769.36	fr.	31'994'137.98	11.26
2009	fr.	23'760'112.11	fr.	5'447'585.80	fr.	29'207'697.91	-1.32
2010	fr.	21'116'022.26	fr.	6'751'094.53	fr.	27'867'116.79	-11.13
2011	fr.	23'194'419.79	fr.	8'378'947.50	fr.	31'573'367.29	9.84
2012	fr.	25'674'264.83	fr.	5'057'555.76	fr.	30'731'820.59	10.69
2013	fr.	24'965'186.34	fr.	8'155'964.37	fr.	33'121'150.71	-2.76
2014	fr.	31'207'857.90	fr.	12'067'342.28	fr.	43'275'200.18	25.01

Années	R E V E N U S						Différence en %
	Revenus sans imputations internes		Revenus impôts		Revenus totaux		
2003	fr.	8'012'966.00	fr.	18'739'045.00	fr.	26'752'011.00	7.17
2004	fr.	7'616'663.52	fr.	13'598'946.80	fr.	21'215'610.32	-20.70
2005	fr.	7'259'171.06	fr.	13'841'719.85	fr.	21'100'890.91	-0.54
2006	fr.	8'791'379.57	fr.	15'886'875.15	fr.	24'678'254.72	16.95
2007	fr.	8'653'543.79	fr.	18'912'341.35	fr.	27'565'885.14	11.70
2008	fr.	10'139'938.44	fr.	22'229'476.98	fr.	32'369'415.42	17.43
2009	fr.	9'942'418.32	fr.	19'471'771.29	fr.	29'414'189.61	-9.13
2010	fr.	9'478'168.38	fr.	18'663'805.00	fr.	28'141'973.38	-4.33
2011	fr.	11'401'849.77	fr.	20'560'107.69	fr.	31'961'957.46	13.57
2012	fr.	10'604'700.06	fr.	20'302'508.94	fr.	30'907'209.00	-3.30
2013	fr.	13'442'412.13	fr.	19'763'837.89	fr.	33'206'250.02	7.44
2014	fr.	13'652'400.15	fr.	30'217'470.58	fr.	43'869'870.73	32.11

Années	SERVICE DE LA DETTE						Différence en %
	Emprunts consolidés & comptes de crédit		Dette par habitant		Intérêts payés		
2003	fr.	15'600'660.00	fr.	3'831.00	fr.	490'669.00	-6.77
2004	fr.	14'619'828.25	fr.	3'584.00	fr.	469'317.00	-6.29
2005	fr.	14'161'516.25	fr.	3'439.00	fr.	440'745.00	-3.13
2006	fr.	15'579'655.98	fr.	3'752.00	fr.	458'699.00	10.01
2007	fr.	14'652'468.25	fr.	3'490.00	fr.	432'589.00	-5.95
2008	fr.	11'751'962.60	fr.	2'771.00	fr.	361'524.00	-19.80
2009	fr.	9'651'256.95	fr.	2'266.00	fr.	287'793.00	-17.88
2010	fr.	9'473'051.30	fr.	2'204.00	fr.	224'499.00	-1.85
2011	fr.	8'064'095.65	fr.	1'858.00	fr.	192'057.75	-14.87
2012	fr.	7'450'160.00	fr.	1'689.00	fr.	138'878.74	-7.61
2013	fr.	14'902'474.35	fr.	3'372.00	fr.	134'292.50	100.03
2014	fr.	16'912'215.70	fr.	3'793.00	fr.	213'089.72	13.49

Evolution des revenus fiscaux sur 10 ans

Années	Revenu personnes physiques	Fortune personnes physiques	Impôt à la source	Impôt des frontaliers	Bénéfice personnes morales	Capital personnes morales	Impôt foncier	Droits de mutation	Successions et donations	Gains immobiliers
2005	5'612'183	7'842'292	164'526	3'820'585	2'227'749	4'55'868	298'055	292'060	70'003	104'658
2006	5'543'990	8'262'203	291'708	4'257'005	3'915'077	3'84'003	308'069	213'040	39'968	106'451
2007	6'472'335	9'490'15	226'337	3'915'275	5'871'815	3'56'181	306'271	380'453	329'787	169'349
2008	6'454'393	1'048'064	389'143	4'736'861	8'442'057	4'60'810	314'875	196'959	36'948	130'726
2009	6'500'742	1'066'517	166'301	5'025'851	5'666'557	-25'944	332'089	254'180	332'313	144'494
2010	5'954'277	626'854	486'060	5'706'779	4'865'136	152'192	342'273	205'025	164'974	201'178
2011	5'470'769	570'876	345'010	5'939'766	5'342'386	193'174	368'283	310'301	1'849'512	161'125
2012	5'282'672	573'284	544'342	6'056'505	6'615'868	285'299	413'324	198'252	155'389	148'336
2013	5'356'883	632'624	752'879	6'351'193	5'309'139	170'723	426'285	270'108	328'099	216'663
2014	5'722'415	788'757	572'844	7'230'843	14'761'383	149'415	435'153	195'508	173'257	141'995
Moyenne	5'837'066	786'649	393'915	5'304'066	6'301'717	258'172	354'468	251'589	348'025	152'498
Budget 2014	5'100'000	500'000	500'000	6'100'000	5'200'000	200'000	420'000	200'000	150'000	150'000
Comptes 2014	5'722'415	788'757	572'844	7'230'843	14'761'383	149'415	435'153	195'508	173'257	141'995
Budget 2015	5'100'000	500'000	500'000	6'500'000	5'500'000	120'000	430'000	200'000	150'000	150'000

VALEUR DU POINT D'IMPOT DE 2004 A 2014

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
RENDMENT DES IMPOTS											
PERSONNES PHYSIQUES											
Impôt sur le revenu	5'000'690	5'612'183	5'543'990	6'472'335	6'454'393	6'500'742	5'954'277	5'470'769	5'282'672	5'356'883	5'722'415
Impôt sur la fortune	720'526	784'292	826'203	949'015	1'048'064	1'066'517	626'854	570'876	573'284	632'624	788'757
Impôt à la source	214'255	164'526	291'708	226'337	389'143	166'301	486'060	345'010	544'342	752'879	572'844
Total impôts personnes physiques	5'935'471	6'561'001	6'661'901	7'647'687	7'891'600	7'733'560	7'067'191	6'386'655	6'400'298	6'742'386	7'084'016
PERSONNES MORALES											
Impôt sur le bénéfice	3'030'602	2'227'749	3'915'077	5'871'815	8'442'057	5'666'557	4'865'136	5'342'386	6'615'868	5'309'138	14'761'383
Impôt sur le capital	237'572	455'868	384'003	356'181	460'810	-25'944	152'192	193'174	285'299	170'723	149'415
Total impôts personnes morales	3'268'174	2'683'617	4'299'080	6'227'996	8'902'867	5'640'613	5'017'328	5'535'560	6'901'167	5'479'861	14'910'798
Total personnes physiques et morales	9'203'645	9'244'618	10'960'981	13'875'683	16'794'467	13'374'173	12'084'519	11'922'215	13'301'465	12'222'247	21'994'814
VALEUR DU POINT D'IMPOT											
Taux d'impôt	68	68	68	68	68	68	68	62	64	60	60
Personnes physique	87'286	96'485	97'969	112'466	116'053	113'729	103'929	103'011	100'005	112'373	118'067
Personnes morales	48'061	39'465	63'222	91'588	130'925	82'950	73'784	89'283	107'831	91'331	248'513
Valeur du point d'impôt total	135'348	135'950	161'191	204'054	246'977	196'679	177'714	192'294	207'835	203'704	366'580

COMMUNE DU CHENIT: COMPTES 2014 selon compte d'exploitation					
	LIBELLE	COMPTES 2014	ECART 2013/2014	BUDGET 2014	COMPTES 2013
	REVENU ET CHARGES DIRECTES				
	Revenus directs :				
40	Impôts	+ 30'217'470.58	10'453'632.69	+ 18'533'000.00	+ 19'763'837.89
41	Patentes, concessions	+ 20'262.50	181.25	+ 20'500.00	+ 20'081.25
42	Revenus du patrimoine	+ 2'862'243.29	-383'189.89	+ 2'462'975.00	+ 3'245'433.18
43	Taxes, émoluments, ventes	+ 4'051'739.81	158'251.99	+ 3'593'500.00	+ 3'893'487.82
44	Parts recettes cantonales sans affecta.	+ 144'102.35	-73'273.60	+ 152'000.00	+ 217'375.95
45	Remb. de collectivités publiques	+ 3'869'527.15	72'109.62	+ 3'787'032.00	+ 3'797'417.53
46	Autres participations & subv.	+ 151'132.95	133'989.95	+ 14'500.00	+ 17'143.00
	Total revenus directs :	+ 41'316'478.63	+ 10'361'702.01	+ 28'563'507.00	+ 30'954'776.62
	Charges directes :				
30	Autorités et personnel	+ 4'792'773.78	+ 119'492.64	+ 4'668'140.00	+ 4'673'281.14
31	Biens, services, marchandises	+ 5'146'527.09	+ 151'929.31	+ 5'009'320.00	+ 4'994'597.78
32	Intérêts passifs	+ 229'535.32	76'570.54	+ 216'425.00	+ 152'964.78
330	Amortissements obligatoires	+ 1'947'761.28	+ 47'214.12	+ 1'873'232.00	+ 1'900'547.16
35	Remb. à collectivités publ.	+ 16'820'009.67	6'005'256.75	+ 11'739'883.00	+ 10'814'752.92
36	Aides et subventions	+ 4'219'012.04	-+ 110'577.68	+ 4'385'395.00	+ 4'329'589.72
	Total charges directes :	+ 33'155'619.18	6'289'885.68	+ 27'892'395.00	+ 26'865'733.50
	Bénéfice brut (+) Perte brute (-)	+ 8'160'859.45	+ 4'071'816.33	+ 671'112.00	+ 4'089'043.12
	AJUSTEMENT DU RESULTAT BRUT				
48	Prél.s/fds & financ. spéciaux	+ 2'553'392.10	+ 301'918.70	+ 60'000.00	+ 2'251'473.40
49	Imputations internes	+ 90'928.00	+ 4'381.00	+ 105'100.00	+ 86'547.00
331	Amortissements supplémentaires	- 4'501'045.30	+ 996'290.48	0.00	- 3'504'754.82
38	Attrib. aux fds & financ. spéciaux	- 5'618'535.70	+ 2'867'873.31	- 172'710.00	- 2'750'662.39
39	Imputations internes	- 90'928.00	-177'475.00	- 105'100.00	- 86'547.00
	Total ajustement du résultat :	-7'566'188.90	-+ 3'562'245.09	-+ 112'710.00	-4'003'943.81
	Résultat net :				
	Bénéfice net (+) Perte net (-)	594'670.55	+ 509'571.24	558'402.00	85'099.31
	CASH FLOW :				
	Bénéfice net (+) Perte net (-):	594'670.55	+ 509'571.24	+ 558'402.00	85'099.31
	moins prél.s/fds & financ. spéciaux	- 2'553'392.10	+ 301'918.70	- 60'000.00	- 2'251'473.40
	plus amortissements obligatoires	+ 1'947'761.28	+ 47'214.12	+ 1'873'232.00	+ 1'900'547.16
	plus amortissements supplém.	+ 4'501'045.30	+ 996'290.48	+ 0.00	+ 3'504'754.82
	plus attr. aux fds & fin. spéc.	+ 5'618'535.70	+ 2'867'873.31	+ 172'710.00	+ 2'750'662.39
	plus/moins imputations internes	+ 0.00	+ 0.00	+ 0.00	+ 0.00
	Total cash flow :	+ 10'108'620.73	+ 4'119'030.45	+ 2'544'344.00	+ 5'989'590.28

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(Postes 914-915-916-917 du bilan)

5 Dépenses	7'919'848.55
50 Investissements	7'919'848.55
501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement	2'070'505.48
503 Bâtiments et constructions	4'972'621.11
504 Installations des services industriels	446'952.36
505 Forêts	0.00
506 Mobilier, machines et véhicules	394'000.00
507 Marchandises et approvisionnements	-33'990.40
509 Autres biens	69'760.00
52 Prêts et participations permanentes	0.00
522 Communes et associations de communes	
525 Autres participations	
56 Subventions d'investissement	0.00
562 Communes et associations de communes	
565 Autres subventions	
58 Autres investissements	0.00
581 Indemnités d'expropriation	
589 Autres dépenses d'investissement	
6 Recettes	6'426'046.85
60 Transferts au patrimoine financier	0.00
609 Transferts au patrimoine financier	
61 Participations de tiers	0.00
619 Participations de tiers	
62 Remboursements de prêts et de participations	20'000.00
622 Communes et associations de communes	
625 Autres remboursements	20'000.00
66 Subventions	554'369.55
661 Canton	
662 Communes et associations de communes	
669 Autres subventions	554'369.55
68 Amortissements et réserves	5'851'677.30
681 Amortissements (idem 331+332)	5'851'677.30
689 Dissolution des réserves	
59 Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)	
69 Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	1'493'801.70

Ratios

Chiffres

Et

graphiques

Commune du Chenit

Exercice 2014

VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	19'106'107.09	28'238'120.94	9'132'013.85
Immobilisations		30'135'457.31	31'158'059.01	1'022'601.70
Avances aux financements sp.		0.00	0.00	0.00
Découvert		0.00	0.00	0.00
Total		49'241'564.40	59'396'179.95	10'154'615.55

PASSIF

Endettement total	ET	20'102'389.26	26'657'754.86	6'555'365.60
Fonds et réserves		25'135'116.30	28'139'695.70	3'004'579.40
Capital		4'004'058.84	4'598'729.39	594'670.55
Total		49'241'564.40	59'396'179.95	10'154'615.55
Endettement net	EN	996'282.17	-1'580'366.08	-2'576'648.25

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	43'366'128.18	43'960'798.73	594'670.55
A DEDUIRE			
Amortissements	6'448'806.58		-6'448'806.58
Mouvements réserves	5'618'535.70	2'553'392.10	-3'065'143.60
Imputations internes	90'928.00	90'928.00	0.00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	31'207'857.90	41'316'478.63	10'108'620.73 MA
COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	7'919'848.55	574'369.55	7'345'479.00 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	-639.64%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	24.47%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	137.62%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	0.56%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	40.93%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-5.45%	< 1.00%
INP Intérêts passifs	229'535.32 INP	

Commune du Chenit

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Nombre habitants	4118	4152	4198	4241	4260	4299	4341	4410	4419	4459	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	21102711	25513796	27264656	32165787	28308581	27285130	31096455	29752176	30954777	41316479	294760547
Charges CFE	17856264	20642292	21678539	24142243	23793706	21194719	23301898	25828197	25077902	31207858	234723617
Marge d'autofinancement MA	3246447	4871503	5586117	8023544	4514875	6090411	7794557	3923979	5876875	10108621	60036929

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses Recettes	4782883 887403	4524937 305568	2496120 472539	5947332 299401	4240900 319945	4128143 121105	5392667 55126	8439838 294454	8082257 83186	7919849 574370	55954925 3413095
Investissement net DIN	3895480	4219369	2023581	5647931	3920955	4007038	5337541	8145385	7999071	7345479	52541830

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible	AD	10256375	12179110	16669649	18262029	16803849	14767941	17421326	14029772	19106107	28238121
Endettement total ET	16623246	17893847	18821850	18038616	15986516	11867235	12063604	12893456	20102389	26657755	
Endettement net EN	6366871	5714736	2152201	-223413	-817333	-2900706	-5357722	-1136316	996282	-1580366	
Modification EN		-652135	-3562535	-2375614	-593920	-2083373	-2457016	4221406	2132598	-2576648	-7947237

RATIOS

MA/EN	50.99%	85.24%	259.55%	-3591.35%	-552.39%	-209.96%	-145.48%	-345.32%	589.88%	-639.64%	-379.89%
MA/RFE	15.38%	19.09%	20.49%	24.94%	15.95%	22.32%	25.07%	13.19%	18.99%	24.47%	20.37%
MA/DIN	83.34%	115.46%	276.05%	142.06%	115.15%	151.99%	146.03%	48.17%	73.47%	137.62%	114.27%
INP/RFE	2.25%	1.92%	1.66%	1.20%	1.18%	0.95%	0.82%	0.53%	0.49%	0.56%	1.08%
Intérêts passifs	474296	489660	452458	387040	333609	259730	255909	158017	152965	229535	3193219
Croissance annuelle Revenus		9.58%									
Croissance annuelle moyenne Charges		7.48%									

Commune du Chenit

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Nombre habitants	4118	4152	4198	4241	4260	4299	4341	4410	4419	4459	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	5'125	6'145	6'495	7'584	6'645	6'347	7'163	6'747	7'005	9'266	68'521
Charges CFE	4'336	4'972	5'164	5'693	5'585	4'930	5'368	5'857	5'675	6'999	54'578
Marge d'autofinancement MA	788	1'173	1'331	1'892	1'060	1'417	1'796	890	1'330	2'267	13'943

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	1'161	1'090	595	1'402	996	960	1'242	1'914	1'829	1'776	12'965
Recettes	215	74	113	71	75	28	13	67	19	129	803
Investissement net DIN	946	1'016	482	1'332	920	932	1'230	1'847	1'810	1'647	12'163

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible	AD	2'491	2'933	3'971	4'306	3'945	3'435	4'013	3'181	4'324	6'333
Endettement total	ET	4'037	4'310	4'484	4'253	3'753	2'760	2'779	2'924	4'549	5'978
Endettement net	EN	1'546	1'376	513	-53	-192	-675	-1'234	-258	225	-354
Modification EN			-170	-864	-565	-139	-483	-559	977	483	-580

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS		Par habitant
Investissements bruts	55'954'925	12'965
Investissements nets	52'541'830	12'163
Taux d'autofinancement des investissements bruts	107.30%	
Taux d'autofinancement des investissements nets	114.27%	

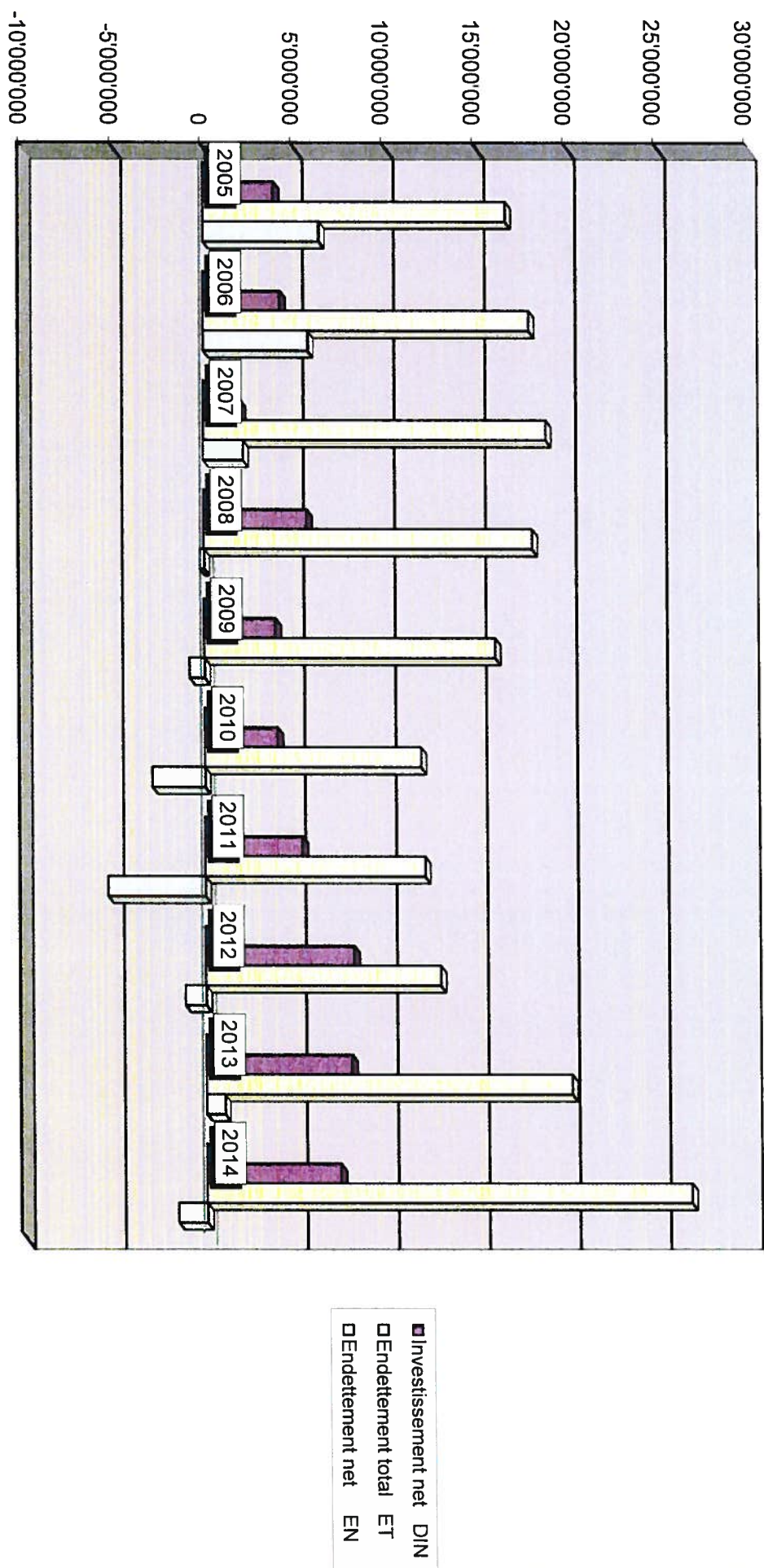
Commune du Chenit

Evolution du compte de fonctionnement



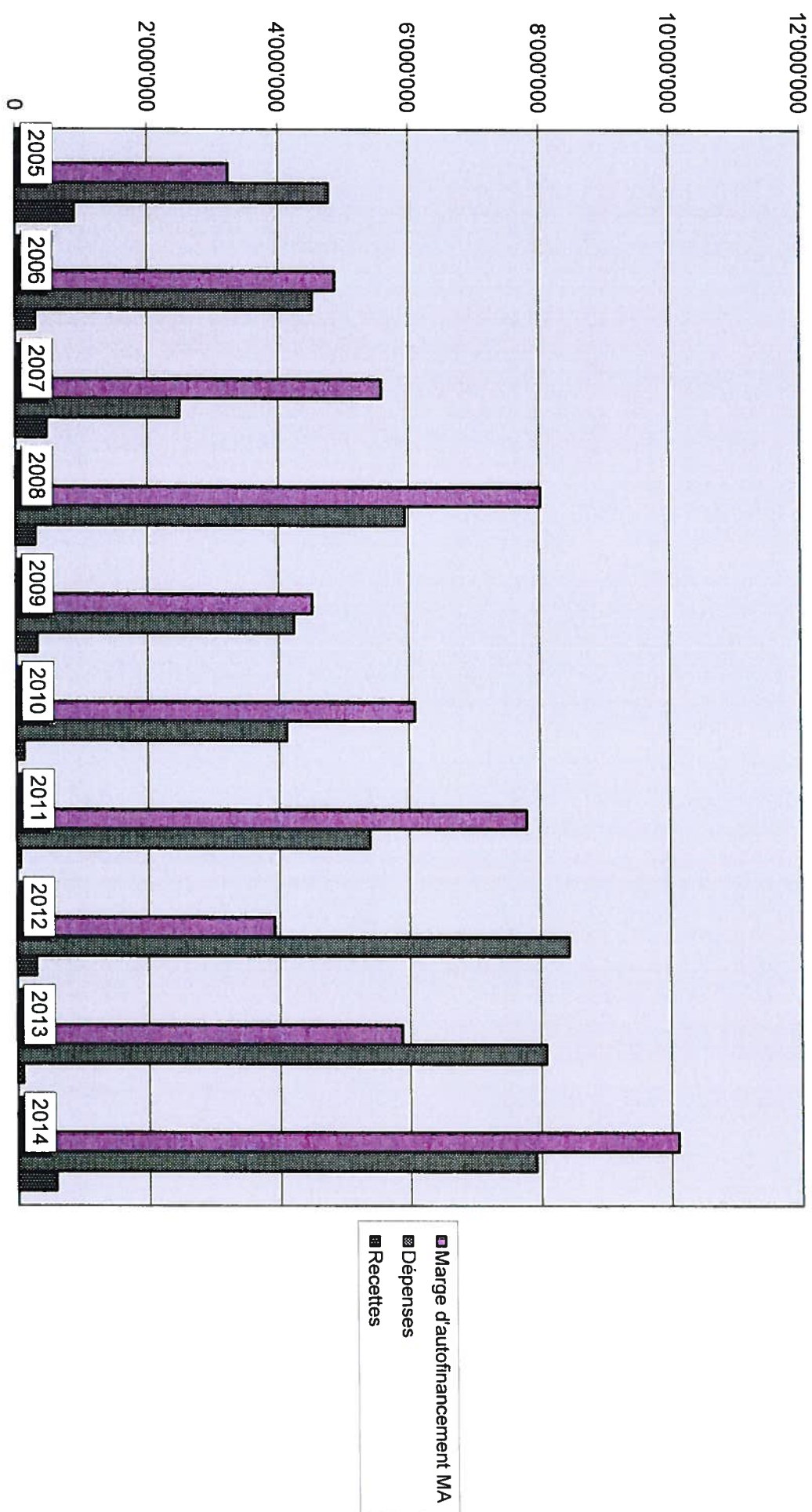
Commune du Chenit

Evolution de l'endettement



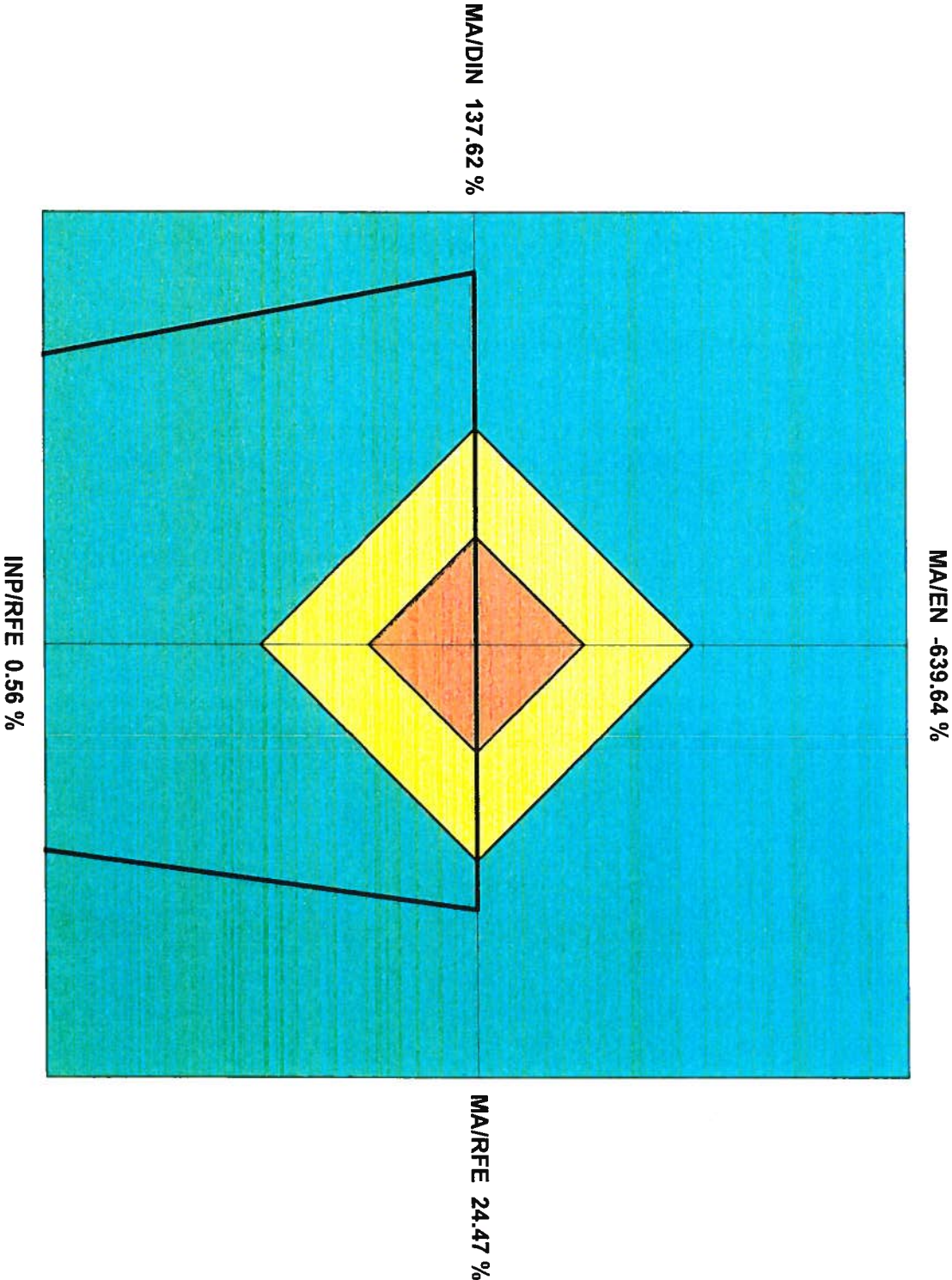
Commune du Chenit

Financement des investissements



Commune du Chenit

Les 4 ratios de l'analyse financière
du dernier exercice



Commune du Chenit

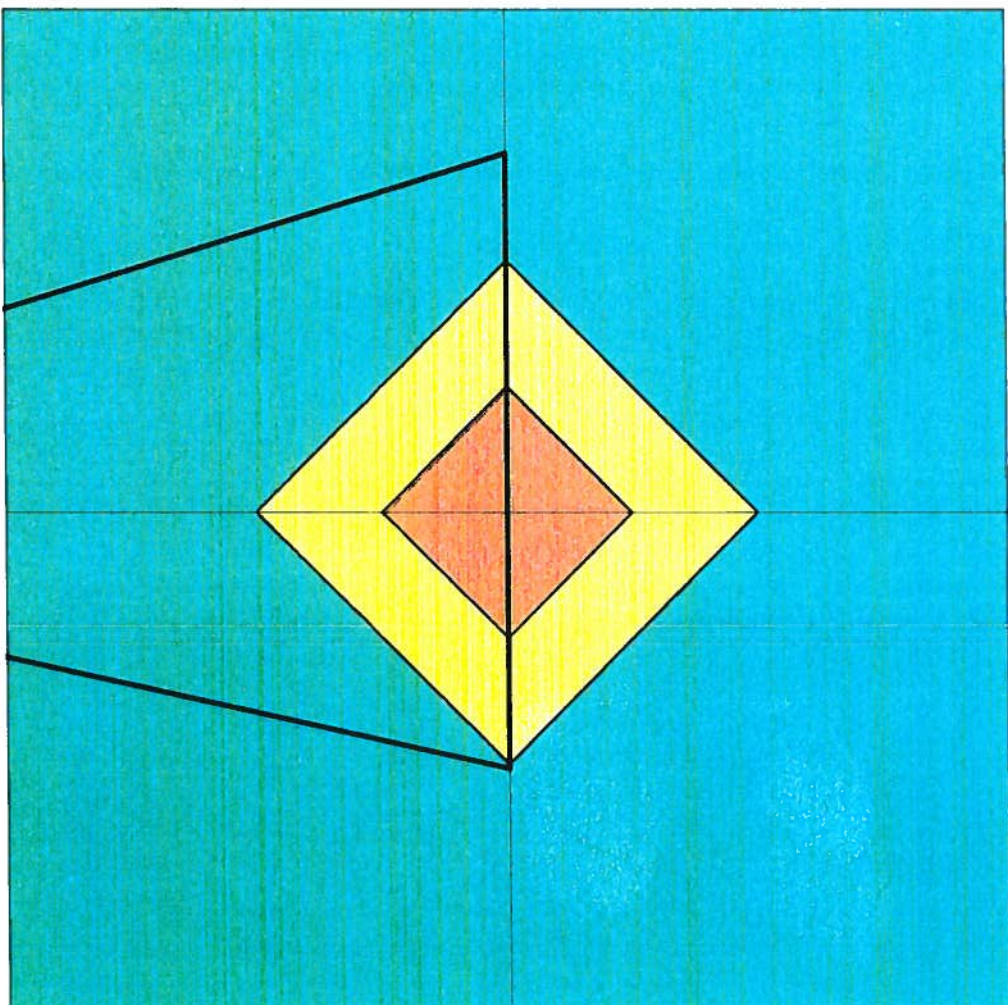
Les 4 ratios de l'analyse financière Ratios moyens sur 10 ans

MA/EN -379.89 %

MA/DIN 114.27 %

MA/RFE 20.37 %

INP/RFE 1.08 %



**ASSOCIATION
SCOLAIRE
INTERCOMMUNALE DE
LA VALLEE DE JOUX**

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	3'782'618.80	3'782'618.80	3'692'900.00	3'692'900.00	3'259'867.16	3'259'867.16
50	ADMINISTRATION GENERALE	741'590.45	741'590.45	673'400.00	673'400.00	535'646.43	535'646.43
500	ADMINISTRATION GENERALE	741'590.45	741'590.45	673'400.00	673'400.00	535'646.43	535'646.43
	Association intercommunale/CET, jetons de présence	2'050.00		2'500.00		2'936.00	
500.3003							
500.3012	Traitement dent./médecin scol. y.c. charges	31'418.40		34'000.00		30'208.18	
	Traitements patrouilleurs scolaires y.c. charges	53'130.75		52'000.00		55'314.85	
500.3012.2							
500.3100	Imprimés et frais de bureau	5'333.70		5'000.00		16'380.65	
500.3100.2	Prévention, santé, médiation	2'918.65		4'500.00		4'136.65	
500.3160	Office PPLS Orbe	926.00		1'200.00		994.60	
500.3161.5	Locations bibliothèque et réfectoire					78'400.00	
500.3161.6	Location bibliothèque	146'306.00		146'500.00			
500.3161.7	Location réfectoire	88'557.00		88'500.00			
500.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	27'671.30		4'000.00		1'600.00	
500.3170	Réceptions/manif./cadeaux	8'051.30		9'000.00		8'083.60	
500.3185	Frais de fiduciaire/honoraires	1'566.00		1'600.00		1'566.00	
500.3186	Assur.compl. accidents élèves	4'630.60		5'200.00		4'078.00	
500.3187	Frais promotions	7'607.50		5'200.00		6'348.50	
500.3189	Achats repas réfectoire	67'953.80		73'000.00		36'418.55	
500.3189.5	TVA sur vente réfectoire	6'267.50					
500.3210	Intérêts débit./frais c/c CMV	144.05		200.00		117.80	
500.3522.1	Parts conseil de direction & secrétariat	97'655.95		100'000.00		97'744.90	
500.3522.2	Traitement/frais du boursier	16'000.00		16'000.00		14'000.00	
500.3522.3	Traitements bibliothécaires et aides	12'410.00		13'000.00		106'169.70	
500.3522.4	Traitements surveillants réfectoire	25'886.15		40'000.00		18'184.85	
500.3522.5	Traitements personnel cuisine	135'105.80		72'000.00		52'963.60	
500.4221	Intérêts créanciers c/c CMV		543.10		500.00		515.65
500.4331	Ventes repas réfectoire		120'530.25		122'000.00		44'772.85
500.4512.3	Remboursements Canton salaires biblio.						99'136.75
500.4522	Remboursements divers		5'842.55		2'500.00		6'521.75
500.4900	Répartition sur primaire et secondaire au prorata des élèves		614'674.55		548'400.00		384'699.43
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1'848'737.00	1'848'737.00	1'842'800.00	1'842'800.00	1'389'037.01	1'389'037.01
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	429'084.55		382'800.00		198'326.43	
	Part à Administration générale au prorata des élèves	429'084.55		382'800.00		198'326.43	
510.3900							
511	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	658'032.00		657'700.00		501'502.00	
511.3161.1	Le Chenit, locations	359'570.00		359'200.00		245'500.00	
511.3161.2	L'Abbaye, locations	80'600.00		80'600.00		80'600.00	
511.3161.3	Le Lieu, locations	59'000.00		59'000.00		59'000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	158'862.00		158'900.00		116'402.00	
512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'650.00		4'700.00	500.00	3'944.00	3'705.00
512.3012	Dépôt CADEV, location	500.00		500.00		500.00	
	Spectacles, prix, frais de formation (hors salaires)	2'150.00		4'200.00		3'444.00	
512.3170							
512.4512.5	Remboursement divers				500.00		3'705.00
513	ACTIVITES PARASCOLAIRES	76'894.40	24'659.50	87'600.00	27'900.00	43'235.80	1'525.00
513.3180	Cours et locations de skis	24'619.00		27'000.00		24'185.00	
513.3522.3	Traitements devoirs surveillés			3'800.00			
513.3653	Courses d'école et camps	52'275.40		56'800.00		19'050.80	
513.4331.3	Parts parentales devoirs surveillés				3'800.00		
513.4512	Participations courses d'écoles et camps		22'459.50		23'600.00		1'525.00
513.4512.5	Remboursement divers		2'200.00		500.00		
514	TRANSPORT DES ELEVES	682'076.05		710'000.00		642'028.78	
514.3188	Transport des élèves	682'076.05		710'000.00		642'028.78	
519	PARTICIPATION DES COMMUNES		1'824'077.50		1'814'400.00		1'383'807.01
519.4522.1	Le Chenit		1'234'400.00		1'227'900.00		942'640.00
519.4522.2	L'Abbaye		344'230.00		342'400.00		260'340.00
519.4522.3	Le Lieu		245'447.50		244'100.00		180'827.01

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'192'291.35	1'192'291.35	1'176'700.00	1'176'700.00	1'335'183.72	1'335'183.72
520	ADMINISTRATION SECONDAIRE	185'590.00		165'600.00		186'373.00	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	185'590.00		165'600.00		186'373.00	
521	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	661'874.00		663'700.00		814'934.00	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	516'300.00		516'300.00		610'400.00	
521.3161.2	Le Chenit: s. gym Chez-le-M.					16'500.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	87'373.00		87'400.00		129'833.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58'201.00		60'000.00		58'201.00	
522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	6'329.50	5'581.00	11'200.00	3'600.00	7'166.15	
522.3170	Manifestations, prix, soirées scolaires	6'329.50		8'000.00		3'939.70	
522.3526	Elimination des déchets			3'200.00		3'226.45	
522.4510	Participations soirées scolaires		5'581.00		3'600.00		
523	ACTIVITES PARASCOLAIRES	92'408.10	42'642.80	96'200.00	49'500.00	95'520.75	56'174.50
523.3012	Traitements sport scol. fac.	4'132.00		4'000.00		4'872.00	
523.3030	Assurances sociales et accid.			200.00		270.00	
523.3116	Achats mat. sport scol. et facult.	2'082.65		1'000.00		427.80	
523.3170	Sport, culture et Vallée formation	8'000.00		10'000.00		8'000.00	
523.3188	Transports sport scol. facult. et divers			2'000.00			
523.3653	Camps d'été et d'hiver - sorties culturelles	78'193.45		79'000.00		81'950.95	
523.4510	Participations camps été et hiver - sorties culturelles		39'045.00		44'000.00		50'687.10
523.4512	Part du canton sport fac.		3'597.80		3'000.00		4'677.40
523.4513	Part du Canton: petit matériel sport fac				500.00		
523.4522	Remboursement divers				2'000.00		810.00
524	TRANSPORT DES ELEVES	246'089.75		240'000.00		231'189.82	
524.3188	Frais de transport y c.él. RAC	246'089.75		240'000.00		231'189.82	
529	PARTICIPATION DES COMMUNES		1'144'067.55		1'123'600.00		1'279'009.22
529.4522.1	Le Chenit		787'100.00		773'000.00		877'540.00
529.4522.2	L'Abbaye		204'100.00		200'500.00		234'760.00
529.4522.3	Le Lieu		152'867.55		150'100.00		166'709.22

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	3'782'618.80	3'782'618.80	3'692'900.00	3'692'900.00	3'259'867.16	3'259'867.16
	TOTALISATION	3'782'618.80	3'782'618.80	3'692'900.00	3'692'900.00	3'259'867.16	3'259'867.16
	Résultat						

SDIS
VALLEE DE JOUX

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	549'155.45	549'155.45	586'500.00	586'500.00	547'081.48	547'081.48
65	Service Défense Incendie Secours	549'155.45	549'155.45	586'500.00	586'500.00	547'081.48	547'081.48
650	Bataillon (DAP)	234'830.35	24'694.05	241'800.00	30'900.00	229'464.48	32'201.80
650.3013	Soldes	82'392.75		88'500.00		97'057.00	
650.3030	AVS	8'762.50		14'000.00		10'406.30	
650.3050	Ass. accidents	1'313.50		2'500.00		2'026.15	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais			100.00			
650.3091	Formation personnel cours	993.70		2'000.00		171.35	
650.3093	Frais médicaux	2'169.60		3'000.00		3'001.60	
650.3101	Imprimé - fourniture de bureau	4'746.50		2'500.00		782.05	
650.3102	Journaux	900.00		2'500.00		1'501.55	
650.3116	Matériel équipement	2'545.75		3'500.00		2'609.95	
650.3130	Petite fournitures			1'000.00			
650.3154	Entretien matériel	934.65		1'500.00		626.35	
650.3155	Entretien véhicule & essence	2'186.85		8'000.00		3'682.70	
650.3161.0	Loyer locaux Abbaye	31'000.00		31'000.00		31'000.00	
650.3161.1	Loyer locaux Lieu	4'200.00		4'200.00		4'200.00	
650.3161.2	Loyer locaux Chenit	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	11'123.00		8'000.00		8'521.38	
650.3182	Téléphones	1'349.60		1'500.00		1'360.20	
650.3184	Frais d'avocats	6'742.80					
650.3185	Fiduciaire	907.20		1'000.00		896.40	
650.3185.0	Secrétariat & Comptabilité	15'750.00		7'500.00		2'500.00	
650.3186	Assurances & RC.	3'911.10		4'500.00		3'885.40	
650.3189	Frais divers / bon usine	2'175.85		7'000.00		7'236.10	
650.3190	Prestations offertes (don)	2'725.00					
650.4221	Intérêts		191.55		300.00		210.30
650.4309	Amende		820.00		400.00		980.00
650.4356	Facturé à tiers				200.00		
650.4651	Subside ECA		12'320.00		13'500.00		14'374.00
650.4901	Prestation police		4'362.50		9'500.00		9'637.50
650.4909	Imputation		7'000.00		7'000.00		7'000.00
651	Détachement premier secours (DPS)	225'960.40	165'879.40	226'300.00	186'000.00	224'061.50	185'939.15
651.3013	Soldes	191'320.95		170'000.00		171'633.00	
651.3050	Ass. accidents	1'478.80		2'500.00		2'250.05	
651.3091	Formation personnel cours	4'574.20		10'000.00		4'767.90	
651.3093	Frais médicaux	3'497.40		4'000.00		2'998.15	
651.3116	Matériel équipement	4'448.20		7'000.00		10'006.15	
651.3154	Entretien matériel	118.00		1'500.00		410.25	
651.3155	Entretien véhicule & essence	4'466.75		6'500.00		3'245.45	
651.3182	Téléphones	145.80		300.00		144.35	
651.3189	Frais divers / bon usine	15'910.30		22'000.00		27'806.60	
651.3189.1	Frais - tiers			2'500.00		799.60	
651.4356	Facturé à tiers		10'441.00		18'000.00		33'325.25
651.4651	Subside ECA		140'668.90		138'000.00		139'031.40
651.4651.1	Subside ECA - interventions		14'769.50		30'000.00		13'582.50
652	Sauvetage Lac	12'216.25		16'700.00	1'000.00	6'987.05	1'200.00
652.3013	Soldes	3'287.50		6'000.00		3'990.00	
652.3091	Formation personnel cours	4'248.40		400.00		220.80	
652.3116	Matériel équipement	1'710.10		800.00			
652.3120	Chauffage	1'006.50		1'200.00		1'711.45	
652.3141	Entretien	437.05		500.00		418.15	
652.3154	Entretien matériel	764.50		2'000.00			
652.3155	Entretien véhicule & essence	457.80		500.00		341.45	
652.3182	Téléphones	304.40		300.00		305.20	
652.3189	Frais de tiers			5'000.00			
652.4356.1	Facturé à tiers				1'000.00		1'200.00
653	Bâtiments	28'880.00		32'700.00		35'047.50	
653.3013	Soldes	1'612.50		4'500.00		4'950.00	
653.3116	Matériel équipement	5'978.65		8'000.00		7'258.40	
653.3120	Chauffage	12'621.30		13'000.00		17'753.70	

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
-	Chauffage (L'Abbaye) - 2'780.60					(4'183.80)	
653.3133	Produits nettoyage	54.00		1'000.00		608.70	
653.3141	Entretien	8'613.55		6'200.00		4'476.70	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	9'825.10	9'825.10	11'000.00	11'000.00	12'125.95	12'125.95
654.3013	Soldes	8'933.75		7'000.00		10'997.75	
654.3050	Ass. accidents	525.00		700.00		516.00	
654.3090	Formation responsable			200.00		80.00	
654.3091	Formation personnel	312.00		500.00		333.05	
654.3101	Imprimé - fourniture de bureau			300.00		17.00	
654.3116	Matériel équipement			1'000.00			
654.3170	Réceptions & manifestations	54.35		1'300.00		182.15	
654.4339	Cotisation		1'040.00		1'000.00		1'010.00
654.4521	Part. des communes JSP		8'785.10		10'000.00		11'115.95
655	Défense Hydrocarbure Chimique (DCH)	37'443.35	41'746.25	58'000.00	58'960.00	39'395.00	41'817.55
655.3013	Soldes	20'328.75		25'000.00		23'112.50	
655.3091	Formation personnel cours			1'500.00			
655.3116	Matériel équipement	1'677.80		5'000.00		2'200.00	
655.3154	Entretien matériel			1'000.00			
655.3155	Entretien véhicule & essence	2'094.10		3'500.00		2'014.00	
655.3189	Frais	6'342.70		15'000.00		5'068.50	
655.3909	Imputation	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
655.4356	Facturé à tiers		24'686.35		42'000.00		24'757.65
655.4516	Subsides SESA & SEVEN		7'460.00		7'460.00		7'460.00
655.4651	Subside ECA		9'599.90		9'500.00		9'599.90
659	Participation des communes		307'010.65		298'640.00		273'797.03
659.4522.0	L'Abbaye		61'661.40		59'980.20		55'010.63
659.4522.1	Lieu		41'200.15		40'076.90		37'050.50
659.4522.2	Chenit		204'149.10		198'582.90		181'735.90
Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2014	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au en cours		
91	-- Actif --	327'268.40	804'053.58	799'793.63	331'528.35		
910	Disponibilité	274'195.62	742'604.08	712'520.45	304'279.25		
9101	Compte Postal	233'412.42	642'450.53	642'520.45	233'342.50		
9101.1	Compte Postal "e-déposito"	40'783.20	100'153.55	70'000.00	70'936.75		
911	Débiteurs	39'256.83	57'138.20	73'457.23	22'937.80		
9111	Débiteurs divers	39'256.83	57'138.20	73'457.23	22'937.80		
9112	Impôt anticipé						
913	Actifs transitoires	13'815.95	4'311.30	13'815.95	4'311.30		
9139	Actifs transitoires	13'815.95	4'311.30	13'815.95	4'311.30		
92	-- Passif --	-327'268.40	627'981.80	632'241.75	-331'528.35		
920	Engagement courant	-8'707.50	309'420.90	308'413.40	-7'700.00		
9200	Créanciers divers	-8'707.50	9'420.90	8'413.40	-7'700.00		
9209.0	Commune Abbaye		60'000.00	60'000.00			
9209.1	Commune Lieu		40'000.00	40'000.00			
9209.2	Commune Chenit		200'000.00	200'000.00			
925	Passifs transitoires	-318'560.90	318'560.90	323'828.35	-323'828.35		
9259	Passifs transitoires	-318'560.90	318'560.90	323'828.35	-323'828.35		
	Résultat				0.00		